Château de Fontainebleau

Rapport d'activité
2014

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU
ANNÉE 2014

Sommaire

P. 6 **AVANT-PROPOS**

P. 9 **L'ACCUEIL DU PUBLIC**
FRÉQUENTATION : LE CAP DES 500 000 VISITEURS FRANCHI
CIRCUIT DU CHÂTEAU : LE SECOND EMPIRE À L'HONNEUR
DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES PLÉBISCITÉES
UNE ANNÉE DE GRANDS ÉVÉNEMENTS

P. 39 **LE DOMAINE**
CHÂTEAU : VERS L'ADOPTION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE RÉNOVATION
PARC ET JARDINS : UN PLAN DE GESTION EN COURS D'ÉLABORATION

P. 53 **LES COLLECTIONS**
RESTAURATION DES COLLECTIONS : LA MULTIPLICATION DES CHANTIERS
LES ACQUISITIONS : UNE MOISSON ABONDANTE
RÉGIE : PLUS DE 800 MOUVEMENTS D'ŒUVRES
RÉCOLEMENT : UN TAUX EN FORTE PROGRESSION
PUBLICATIONS, COURS ET CONFÉRENCES : LE RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE DU CHÂTEAU
RESSOURCES DOCUMENTAIRES : UN OUTIL ESSENTIEL POUR LA MÉMOIRE DE FONTAINEBLEAU

P. 85 **LE DÉVELOPPEMENT**
COMMUNICATION : FONTAINEBLEAU TOUJOURS PLUS PRÉSENT DANS LES MEDIAS
MÉCÉNAT : DES PARTENARIATS PÉRENNES
LOCATIONS D'ESPACES : DES RECETTES EN HAUSSE
CONCESSIONS : DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION

P. 107 **L'ADMINISTRATION**
RESSOURCES HUMAINES : DES PROJETS D'AMPLEUR DANS LES DOMAINES DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL
AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHÉS PUBLICS : UNE POLITIQUE D'ACHAT PLUS EFFICIENTE
FINANCES : DES PROCÉDURES FIABILISÉES

P. 119 **ANNEXES**

AVANT-PROPOS

"Fontainebleau tient tête". C'est par ces quelques mots que le Journal des Arts titre son article dédié au palmarès des musées pour l'année 2014, dont le château de Fontainebleau sort à nouveau vainqueur dans la catégorie des villes de moins de 20 000 habitants. C'est que tous les indicateurs retenus pour ce classement sont au vert : fréquentation, programmation, nombre de scolaires, ouvertures nouvelles, acquisitions, chantiers de rénovation… 2014 restera à cet égard une référence, une année exceptionnelle, aboutissement de cinq années d'efforts des équipes de l'établissement public créé en 2009.

Avec 516 911 visiteurs (+ 13,9 % par rapport à 2013), la fréquentation du château a dépassé pour la première fois le cap symbolique du demi-million de visiteurs. Depuis 2009, leur nombre a ainsi progressé de 49 %.

L'exposition de printemps était consacrée à "François Gérard, portraitiste". Plus de 90 000 visiteurs – un record - sont venus admirer les œuvres de celui que ses contemporains nommaient le "peintre des rois, roi des peintres". 2014 était aussi l'année du Bicentenaire des Adieux de Napoléon. Le 20 avril, plus de 15 000 visiteurs se sont pressés dans la cour d'Honneur du château pour revivre, avec les 500 reconstitueurs présents tout le week-end, ce grand moment de l'histoire de France. Puis est revenu le Festival de l'histoire de l'art, et avec lui, un autre record. Sa fréquentation – plus de 30 000 visites - a démontré la capacité du Festival à fédérer amateurs et spécialistes autour de l'histoire de l'art. Au second semestre, la Saint Hubert de Fontainebleau, organisée pour la première fois en partenariat avec la Ville, accueillait 4 300 visiteurs, soit le double de 2013, et l'exposition "Secrets d'ébène, le cabinet de l'Odyssée du château de Fontainebleau", rencontrait un grand succès, critique et public.

Dans le même temps, l'Etablissement a confirmé son engagement résolu dans la démarche d'éducation artistique et culturelle souhaitée par le ministère de la Culture et de la Communication. En témoignent notamment la fréquentation des scolaires (50 000, soit +14 %) et le magnifique projet de "cabinet de curiosité" réalisé à l'occasion du Festival de l'histoire de l'art par une quinzaine de classes de la région.

2014 a par ailleurs vu l'achèvement de grands chantiers, dont celui, emblématique, du théâtre Impérial, inauguré le 26 avril par Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, et Cheikh Sultan bin Tahnoon Al Nahyan, président de l'Autorité du tourisme et de la culture d'Abou Dabi. D'autres se sont poursuivis, comme la rénovation des toitures de l'aile Louis XV, la restauration du quartier Henri IV ou celle du boudoir Turc. Parallèlement, le schéma directeur, méthodiquement élaboré par le château ces dernières années, a été approuvé par le ministère de la Culture et de la Communication. Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, la Fondation Total, partenaire de la Fondation du Patrimoine, a décidé de soutenir à hauteur de 200 000 € la restauration de l'escalier du Fer à cheval.

Sur le front des acquisitions, la moisson a également été particulièrement abondante. 26 lots ont ainsi rejoint les collections du château, pour une valeur totale de 480 000 €. Parmi ces trésors figurent le merveilleux vase étrusque à larmier orné de deux scènes de Napoléon thaumaturge, réalisé par la manufacture impériale de Sèvres, acquis grâce au soutien du Fonds du Patrimoine, et une copie du tableau *Clorinde tentant d'incendier la tour édifiée par les croisés*, par l'atelier d'Ambroise Dubois.

Au plan interne, l'année a commencé avec l'intégration du personnel d'accueil et de billetterie de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais (RMN-GP) ; elle s'est poursuivie par l'arrivée, à l'automne, de six nouveaux collaborateurs en contrats d'avenir, qui ont rejoint le service des jardins, le service financier et le service des publics. Christine Richet, à mes côtés depuis la création de l'établissement public, a été nommée en juillet directrice des affaires culturelles de Champagne-Ardenne. Qu'il me soit permis ici de la remercier pour le travail qu'elle a accompli tout au long de ces années. Isabelle de Gourcuff, administratrice de la Conciergerie, de la Saint Chapelle et des tours de Notre-Dame de Paris, lui a succédé en octobre. Il lui revient la lourde tâche de mettre en œuvre le schéma directeur de Fontainebleau.

Je suis, quant à moi, heureux et fier de continuer à présider aux destinées de cette maison pour trois années supplémentaires, et de voir, chaque jour un peu plus, le château s'ouvrir sur le monde.

JEAN-FRANÇOIS HEBERT
Président

L'accueil du public

FRÉQUENTATION : LE CAP DES 500 000 VISITEURS FRANCHI

Avec 516 911 visiteurs en 2014 (+13,9 % par rapport à 2013), la fréquentation du château de Fontainebleau dépasse pour la première fois le cap symbolique du demi-million de visiteurs. Depuis 2009, année de création de l'établissement public, le nombre de visiteurs a progressé de 49 %.

516 911 VISITEURS (+13,9 %)
257 286 ENTRÉES PAYANTES (+4,7 %)
259 625 ENTRÉES GRATUITES (+25 %)
77 339 PARTICIPANTS AUX MANIFESTATIONS (+48,8 %)
50 826 SCOLAIRES (+14 %)

UNE FRÉQUENTATION EN FORTE HAUSSE

Le résultat spectaculaire de 2014 est le fruit d'une programmation particulièrement riche. Le premier semestre a en effet été marqué par une séquence inédite d'événements. L'exposition "François Gérard portraitiste" (90 000 visiteurs, un record de visites pour une exposition au château) a ouvert la saison en mars, suivie en avril par la célébration du Bicentenaire des Adieux de Napoléon (15 000 visiteurs au château, 40 000 dans la ville) puis par l'ouverture au public du théâtre Impérial restauré grâce au soutien de l'émirat d'Abou Dabi. La quatrième édition du Festival de l'histoire de l'art a, quant à elle, battu un nouveau record avec plus de 30 000 entrées (+50 %). Au second semestre, l'exposition "Secrets d'ébène, le cabinet de l'Odyssée du château de Fontainebleau" avait déjà séduit 28 000 visiteurs le 31 décembre tandis que la Saint-Hubert de Fontainebleau, organisée pour la première fois en partenariat avec la ville, accueillait 4 300 visiteurs, soit le double de 2013. Les scolaires, de leur côté, ont été plus de 50 000 à venir cette année au château de Fontainebleau (+14 %). Cet excellent résultat est le reflet de l'engagement résolu du château dans une démarche d'éducation artistique et culturelle (lire p. 14).

Évolution de la fréquentation de 2009 à 2014

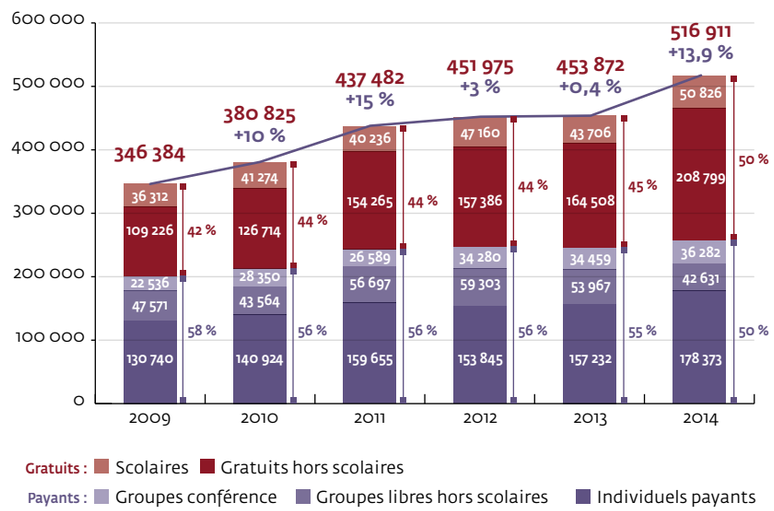

Le nombre de **visiteurs venus gratuitement** au château a fortement progressé en 2014. Cela s'explique essentiellement par les nombreuses **manifestations gratuites** (lire p.30) organisées en 2014 (Bicentenaire des Adieux de Napoléon, Festival de l'histoire de l'art, ...) ainsi que par la hausse des **scolaires** et des jeunes venus **hors temps scolaire.**

Cette hausse des entrées gratuites traduit la volonté de l'établissement de démocratiser l'offre culturelle en la rendant accessible au plus grand nombre.

Fontainebleau tient tête

Journal des Arts
5 juin 2015

Évolution des entrées gratuites de 2010 à 2014

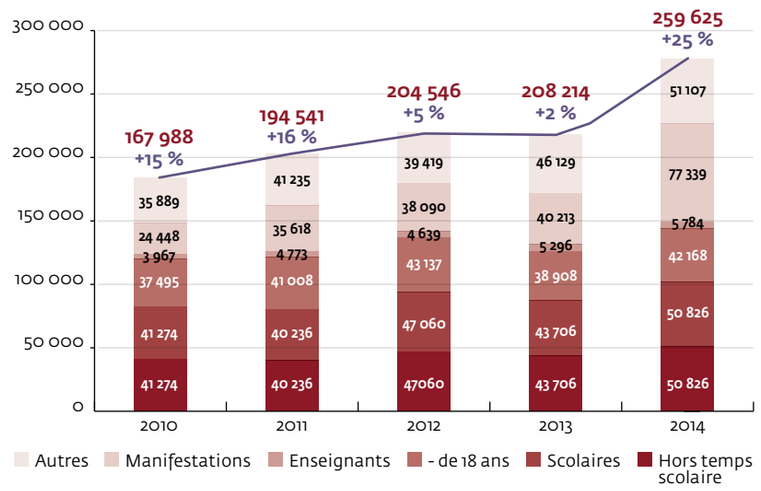

Parmi les **entrées payantes,** le château a accueilli 178 373 visiteurs individuels (+13 % par rapport à 2013) et 78 913 visiteurs en groupes (-11 %).

Évolution des entrées payantes de 2009 à 2014

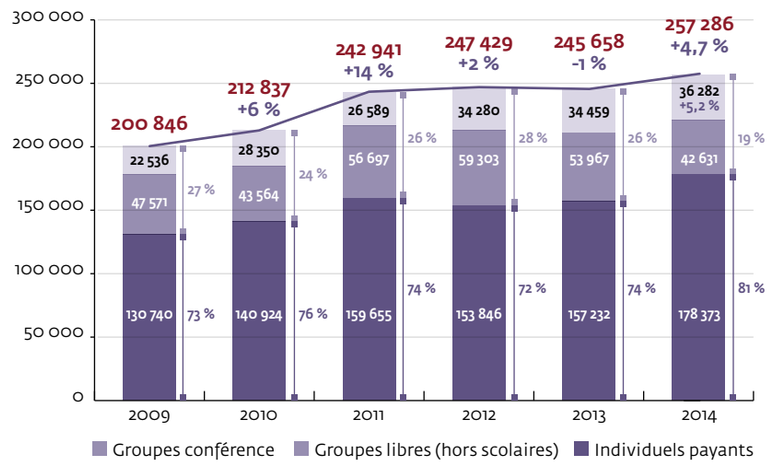

Parmi les visiteurs individuels, plus de 18 000 ont suivi une **visite guidée** en 2014 (+184 % par rapport à 2013). Ce résultat exceptionnel résulte de la combinaison de la visite très prisée des Petits Appartements à laquelle s'est ajoutée celle du théâtre Impérial, très médiatisé à l'occasion de sa réouverture en avril (5 000 visiteurs).

Visites guidées pour les individuels

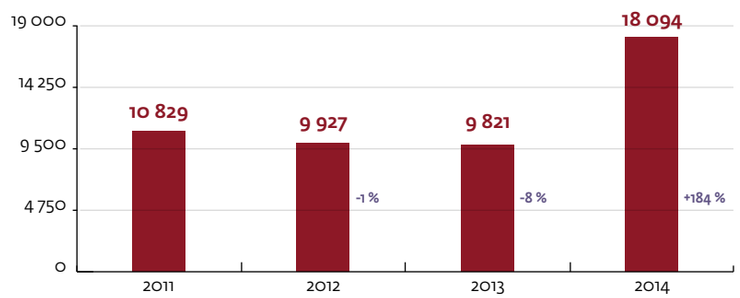

LA FRÉQUENTATION

Pour la première fois, le **public français** (51 %) dépasse le **public étranger** (49 %). Ce renversement de tendance s'explique par le nombre important de manifestations gratuites organisées en 2014 qui ont attiré un public très majoritairement francilien.

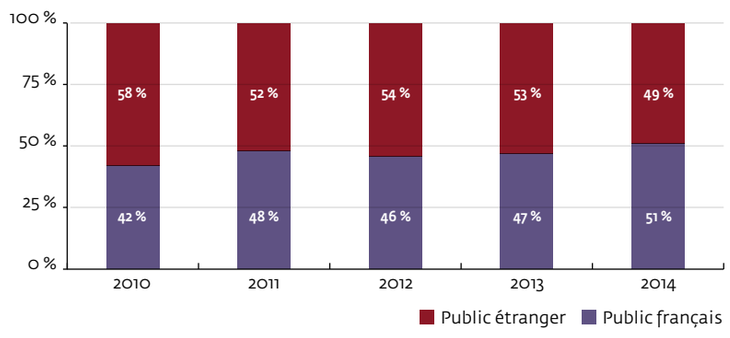

Les **Franciliens** sont encore les plus nombreux à visiter le château (65 %, contre 63 % en 2013).

Répartition géographique des visiteurs français

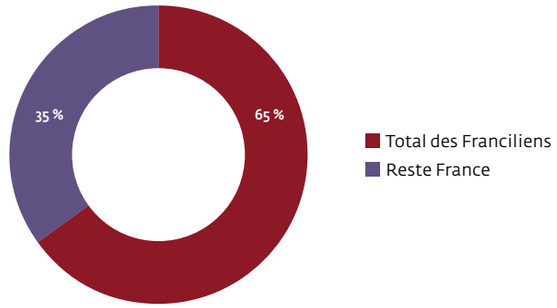

Les **Seine-et-marnais,** attirés par l'offre culturelle renouvelée chaque année, représentent 28 % du public francilien (contre 18 % en 2013).

Répartition des visiteurs franciliens en 2014

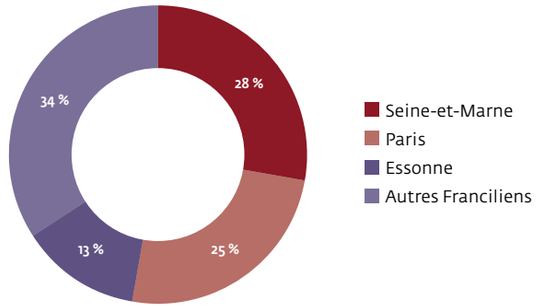

L'étude des origines géographiques des visiteurs étrangers du château révèle une forte progression des visiteurs d'origine **chinoise** (+20 %) et **américaine** (+8 %). La Chine devient ainsi le pays le plus représenté parmi les visiteurs du château, devant la Russie qui occupait la première place depuis 2012. Comme le souligne Atout France, la crise économique (chute du Rouble) et politique (Ukraine) qu'a connue la Russie en 2014 a créé un contexte difficile pour le tourisme.

Le château confirme cette année son "particularisme chinois" : en baisse de fréquentation dans la région (-6 %), les touristes chinois continuent à venir de plus en plus nombreux au château de Fontainebleau (+20 %).

TOP 5 DES VISITEURS ÉTRANGERS (INDIVIDUELS + GROUPES LIBRES) :
CHINE (22 %)
RUSSIE (16 %)
JAPON (11 %)
ITALIE (8 %)
AUTRE EUROPE (10 %)

LE PUBLIC SCOLAIRE EN HAUSSE

La fréquentation scolaire du château a franchi la barre symbolique des 50 000 scolaires (+14 %). Pour atteindre ce résultat, le château a enrichi son offre et développé des projets innovants d'éducation artistique et culturelle (EAC).

UNE OFFRE ENRICHIE ADAPTÉE AUX PROGRAMMES SCOLAIRES

Mise à jour chaque année, la programmation spécialement conçue par les équipes du château pour les classes, de la maternelle à la terminale, a porté sur une **trentaine de thématiques de visites dans les domaines de l'histoire ou de l'histoire de l'art :** visites contées, ateliers (maquette du château, loto, confection de blasons…), découverte des œuvres par le mime, initiation à la fresque, musique, jeux d'orientation, rallyes-photos dans les cours du château, etc. Elle s'est enrichie en 2014 de visites présentant les métiers exercés au château.

Le château a également fait appel à des **artistes-intervenants de disciplines artistiques, culturelles et sportives pour animer des ateliers :** initiation à la peinture, à la danse, au théâtre, à la poésie, au chant de la Renaissance, au jeu de Paume ou à l'escrime.

Dans le cadre des **journées d'intégration organisées au mois de septembre,** le château a proposé à 72 classes de collèges et lycées une journée de découverte de ses collections grâce à une visite-conférence, un parcours d'orientation avec boussole dans les jardins et **une activité de pratique artistique et culturelle.** Ces journées sont devenues un rendez-vous scolaire important de la rentrée, rassemblant près de trois cents élèves par jour.

À l'occasion de chaque exposition temporaire, le château organise, par ailleurs, **un spectacle de théâtre et de musique original** sur le thème de l'exposition. En mars, le *Napoléon* d'Alexandre Dumas a rassemblé 32 classes dans la salle de Bal. En décembre, 41 classes ont assisté à l'Odyssée, une adaptation du texte d'Homère, avant de visiter l'exposition "Secrets d'ébène".

LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Renforcer les liens avec l'Éducation nationale, en particulier avec les établissements scolaires de proximité, est un objectif constant du château.

- **Avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).** Dans le cadre du Festival de l'histoire de l'art, le château de Fontainebleau accueille l'Université de Printemps de l'Éducation nationale, organisée avec l'Institut national d'histoire de l'art. Une articulation entre la formation proposée par la DGESCO et les projets pédagogiques menés par le château a été créée en 2014. Le "cabinet de curiosités des enfants", intégré à la programmation de l'Université de Printemps, a été un temps fort de présentation didactique commune aux participants. Cette réunion a été l'occasion de lancer des pistes de travail avec des inspecteurs d'académie et des inspecteurs pédagogiques régionaux sur les thèmes des arts plastiques, de l'histoire ou du sport.
- **Avec le rectorat de Créteil.** Les relations avec la direction académique des affaires culturelles (DAAC) se sont intensifiées avec la participation de l'Établissement au comité de pilotage stratégique EAC de l'Académie de Créteil. Le 3 octobre 2014, la rectrice et le collège des Inspecteurs d'académie et des Inspecteurs pédagogiques régionaux ont été reçus au château pour une réunion de travail.
- **Avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne.** Le 3 juin 2014, une convention de partenariat a été signée afin de favoriser la création de projets pédagogiques entre la DSDEN 77 et le château.
- **Avec les établissements du second degré.** De nombreux partenariats se mettent en place entre le château de Fontainebleau et les établissements du second degré locaux. Une convention a ainsi été signée avec le collège/lycée François Couperin le 16 mai 2014.
- **Avec les établissements du premier degré.** Le projet EAC de 2014 ("Le cabinet de curiosités des enfants") a mobilisé un grand nombre de classes de Fontainebleau/Avon.

UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) MIEUX STRUCTURÉE

UN CADRE D'ACTION ET DE RÉFLEXION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EAC

Depuis fin 2013, le château de Fontainebleau participe au comité de pilotage stratégique académique de l'éducation artistique et culturelle, mis en place par la DRAC Île-de-France et le rectorat de Créteil. L'objectif de ce comité est la coordination de l'EAC dans les trois départements de l'académie de Créteil.

LE FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART, TEMPS FORT DE L'EAC AU CHÂTEAU

Au cours du **Festival de l'histoire de l'art,** une **programmation pédagogique** est offerte aux scolaires, le vendredi de la manifestation : visites spécifiques sur le thème scientifique du Festival, spectacles, pratique du jeu de paume et ateliers de peinture permettent aux élèves de s'initier à la découverte des arts sous un autre angle. Pour cette 4e édition, la programmation a été renforcée par un nouveau projet pédagogique, en partenariat avec la **direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, l'inspecteur de circonscription et les conseillers pédagogiques en arts visuels et musique.** Pour la première fois, 15 classes (du CP à la 4e) ont créé au château un espace muséographique (le "château en herbe", bénéficiant d'un mécénat de Brie-Picardie (lire p. 99). Inauguré le jour de l'ouverture du Festival, le "cabinet de curiosités des élèves" est le fruit d'un travail annuel autour du thème de l'édition 2014 du Festival : "Collectionner". Il a été admiré par près de 3 000 festivaliers. Parcours pédagogique complet, ce projet permet une appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs. Par ailleurs, le château a proposé aux enseignants inscrits au projet, en liaison avec l'inspection et les conseillers pédagogiques, **trois temps de formation scientifique et pédagogique** au cours de l'année, inaugurés par une conférence du directeur du patrimoine et des collections du château.

Face au succès de ce projet, 15 nouvelles classes ont été sélectionnées en septembre 2014 pour créer une deuxième édition de l'opération "château en herbe". Cette fois, le projet consiste à élaborer une "petite galerie de mythologie" à partir des collections du château et du travail de diverses matières. Il s'articule autour de trois visites des classes au château et de six temps de formation au lieu de trois.

Faire découvrir les nouveaux éléments du patrimoine aux élèves de Fontainebleau et d'Avon.
À l'occasion de la réouverture du théâtre Impérial en mai, une visite a été proposée à 12 classes de CM2 en demi-groupes, en partenariat avec l'Inspecteur de circonscription. 300 enfants en ont bénéficié.

ACTIVITÉS SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, une réunion de formation des animateurs des différentes écoles a été organisée en décembre 2014 par le service éducatif du château en partenariat avec la municipalité de Fontainebleau. Des projets d'activités périscolaires ont été évoqués : tournage d'un film historique, initiation au jeu de paume, à la peinture, à la danse des XVIIe et XVIIIe siècles. Ils ont été mis en place en janvier 2015.

PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE-LYCÉE FRANÇOIS COUPERIN

Ce partenariat, conclu en mai 2014, permet à chaque classe, de la 6e à la terminale, de développer un projet d'éducation artistique et culturelle en rapport avec le château. La **découverte des métiers du château,** organisée pour quelques-unes de ces classes, contribue à faire du château de Fontainebleau une **ressource d'orientation professionnelle (métiers de la culture et du patrimoine).**

FONTAINEBLEAU

Le lycée Couperin et le château s'unissent pour l'amour de l'art

La République de Seine-et-Marne
6 juin 2014

Ce jumelage, commencé en septembre 2014, bénéficie d'ores et déjà d'un bilan encourageant.

- L'équipe pédagogique des classes de 6e et 2nde "Histoire des arts" a été reçue au château pour la préparation de parcours pédagogiques d'année sur des thématiques du château.
- Une "journée d'intégration" de découverte des métiers du mécénat a été mise en place pour des élèves de BTS : rencontre d'un professionnel et visites du château thématisées ont permis une approche originale de l'Établissement.
- Une classe "arts plastiques" s'est fait ouvrir les portes de la galerie des Cerfs pour apprendre le croquis sur modèle (les bronzes du Primatice). Cette formule a été étendue en période hivernale à tous les établissements du secteur et aux enseignements d'arts plastiques.
- La première classe "transplantée" a été créée : une classe de 1ère "Arts plastiques" fait ses cours toute l'année au château, dans une salle pédagogique aménagée pour elle, un mercredi après-midi sur deux.
- Une maquette du Grand Parterre, élaborée par des classes de SVT l'année scolaire précédente, est venue compléter la maquette du château à la suite d'une rencontre avec le chef du service des jardins.

D'autres projets d'EAC, lancés en 2013, ont vu le jour en 2014, comme le **spectacle retraçant l'histoire du château,** conçu par une classe de 4e, dans le cadre des Itinéraires de découverte, qui a été joué en juin dans la salle des Colonnes du château devant 180 élèves de 4e de leur établissement. Le projet a été reconduit en 2014-2015 sur une nouvelle thématique, avec des élèves de 6e et 5e.

ACCENTUER LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

RENCONTRES ACADÉMIQUES

Le château a pour ambition de devenir un centre de formation pour les enseignants. À raison d'une rencontre académique gratuite par mois, sur un thème différent, les enseignants sont invités à découvrir les ressources pédagogiques du château et à compléter leur formation sur l'histoire et l'histoire de l'art (l'art de la peinture, de la sculpture). La direction académique des affaires culturelles (DAAC) diffuse les annonces des rencontres académiques du département pédagogique du château et les projets de parcours culturels entre établissements. Ces rencontres académiques ont rassemblé plus de 200 enseignants en 2014. L'une d'elle, organisée avec la DAAC de Créteil et inscrite dans un cycle de "découverte professionnelle des métiers des musées" s'est distinguée par son originalité en octobre : une rencontre des enseignants avec les métiers représentés au château (conservation, accueil surveillance, travaux et maintenance, conférencier, communication, jardins) en association avec le Centre d'information et d'orientation a permis aux enseignants d'être sensibilisés aux différents métiers et parcours professionnels présents au château. Elle s'est poursuivie par la création de "dossiers métiers" qui seront mis en ligne en septembre 2015 sur le site du château.

DE NOUVEAUX OUTILS DE FORMATION

Le site éducatif, créé en 2008 avec le soutien des Amis du château de Fontainebleau, est une base de ressources (rallye-jeux et livrets téléchargeables…) qui oriente les enseignants dans l'histoire du château et les activités pédagogiques qui leur sont proposées. En septembre 2014, le site éducatif a été refondu pour être plus dynamique et plus adapté à la navigation des enseignants.

MIEUX ACCUEILLIR LE PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Détenteur du label **"Tourisme & Handicap"** pour le handicap auditif et pour le handicap mental, le château s'efforce d'améliorer au quotidien les conditions d'accueil de tous les publics. L'accès des personnes en situation de handicap (et de leur accompagnateur) est gratuit, hors visites guidées.

Les **personnes à mobilité réduite** peuvent se faire déposer en voiture à l'entrée du château en passant par la cour des Mathurins. Un ascenseur est à leur disposition et un fauteuil roulant adapté peut être livré sur demande. En 2015, le château de Fontainebleau va présenter un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) pour faciliter l'accès, l'accueil et le découverte du château à toute personne en situation de handicap.

Les visiteurs non-voyants sont autorisés à accéder au château accompagnés de leur chien guide.

Pour les visiteurs malentendants, le visioguide est compatible avec les appareils auditifs. La programmation de visites en langue des signes a été reconduite en 2014 pour les visiteurs malentendants et non-entendants individuels : une visite de l'exposition "François Gérard portraitiste" et une visite découverte "Histoire du château" ont ainsi été proposées.

S'ENGAGER AUPRÈS DU PUBLIC DU CHAMP SOCIAL

Afin de garantir l'accessibilité du château au plus grand nombre, l'Établissement est engagé dans une politique d'accès à la culture des jeunes ou des adultes peu familiers des institutions culturelles. Le château de Fontainebleau fait partie de la mission **"Vivre ensemble"[1],** créée par le ministère de la Culture et de la Communication afin de lutter contre les discriminations dans le domaine culturel.

Le château propose une politique tarifaire adaptée, une offre culturelle et de médiation spécifique ainsi que des journées de formation dédiées aux professionnels et bénévoles qui sont en contact régulier avec les publics du champ social (éducateurs, formateurs, animateurs et responsables d'associations œuvrant dans le domaine social). Ceux-ci jouent ensuite un rôle de "relais" entre leur public et le château de Fontainebleau. En 2014, le château comptait 86 relais sociaux (dont 46 nouveaux).

FORUM ANNUEL DE LA MISSION "VIVRE ENSEMBLE"

Le château de Fontainebleau a participé au forum annuel de la mission "Vivre ensemble" au Palais de Tokyo, le 9 janvier. Chaque établissement culturel membre de la mission y tenait un stand où les acteurs sociaux pouvaient prendre connaissance de leurs propositions et dialoguer avec eux.

1 - CRÉÉE EN NOVEMBRE 2003 PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
afin de lutter contre les discriminations dans le domaine culturel, son pilotage a été confié à la Cité des Sciences et de l'Industrie désormais Universcience. Aujourd'hui, la mission "Vivre Ensemble" réunit près de trente établissements culturels. Comme le signale le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales sur "L'Accès à la culture des plus défavorisés", "aller au musée, au spectacle ou pratiquer une discipline artistique, permet de retrouver des facultés et des plaisirs souvent mis de côté par les épreuves de la vie".

LES PORTES DU TEMPS

Créée par le ministère de la Culture et de la Communication en 2005, l'opération des Portes du Temps est un rendez-vous de l'été désormais incontournable. Elle permet de faire découvrir le château aux jeunes et aux familles qui n'ont pas facilement accès à l'art et à la culture grâce à des visites thématiques et à des ateliers ludiques. Elle s'adresse aux jeunes de 4 à 17 ans et aux familles, centres de loisirs, centres sociaux, structures d'accueil et d'activités pour les jeunes.

En 2014, la programmation culturelle, pédagogique et ludique proposait des visites à thèmes conduites par les médiateurs du château ainsi que des ateliers (théâtre, danse, conte, cinéma sonore, arts plastiques et escrime) en relation avec la thématique choisie : **"Napoléon Ier à Fontainebleau". 63 groupes** ont été accueillis pour cette 10e édition du 7 juillet au 1er août (soit 990 visites).

FONTAINEBLEAU

Le château ouvre les « Portes du temps » aux jeunes

Le Parisien / 1er août 2014

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Pour assurer le développement de ses publics, le château de Fontainebleau a progressivement noué des relations étroites avec les acteurs du tourisme et développé des outils de promotion de son activité.

PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DU TOURISME

Le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France (CRT) a renouvelé son soutien au château. Chaque année, le CRT promeut la programmation culturelle du château auprès du grand public francilien sur ses propres supports et à travers des campagnes d'affichage. Il soutient également la communication et la promotion du château auprès des professionnels du tourisme, notamment sur le thème du tourisme d'histoire.

Depuis 2010, le château de Fontainebleau et **Seine-et-Marne Tourisme** (Comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne) sont liés par une convention de partenariat. En 2014, Seine-et-Marne tourisme a assuré la promotion du château de Fontainebleau et de ses activités vers la clientèle française et étrangère (relations presse, campagnes publicitaires, éditions touristiques, Internet et réseaux sociaux, salons nationaux et internationaux). Seine-et-Marne Tourisme a par ailleurs commercialisé en ligne des visites et activités du château pour les individuels et a proposé dans ses brochures touristiques des "packages" incluant la visite du château pour les groupes.

De multiples actions de promotion mutualisées sont organisées chaque année avec **Fontainebleau Tourisme** (office du tourisme du Pays de Fontainebleau), également revendeur de billets d'entrée au château (276 groupes en 2014, contre 256 en 2013).

PARTENARIATS AVEC DES OPÉRATEURS TOURISTIQUES

Reconduits en 2014, **les partenariats avec des opérateurs touristiques** facilitent l'accès au château à de nombreux visiteurs :

- la navette Pariscityvision dessert les châteaux de Vaux-le-Vicomte et de Fontainebleau ;
- en partenariat avec Seine-et-Marne Tourisme, la Carte balad'pass 77 permet à son titulaire d'obtenir une entrée gratuite pour l'achat d'au moins une entrée payante ;
- les billets Paris visite couplent un titre de transport (en partenariat avec la SNCF et la RATP) et un accès au château.

Par ailleurs, le château de Fontainebleau fait partie des 60 musées et monuments dont l'entrée est incluse dans le **Paris Museum Pass.** Il est aussi membre du **réseau Paris Plus,** association de promotion touristique de villes, sites et offices du tourisme du Sud de la Seine-et-Marne (Provins, Melun, Vaux-le-Vicomte, Moret-sur-Loing, ville et château de Fontainebleau). Des actions communes sont menées dans ce cadre : participation à des salons grand public et professionnels en France et à l'étranger, diffusion d'une brochure, campagne d'affichage (affiche numérique) dans les gares parisiennes, campagne promotionnelle dans des magazines, mise à jour du site internet…

PARTENARIATS AVEC D'AUTRES SITES CULTURELS DE SEINE-ET-MARNE

Les châteaux de Vaux-le-Vicomte, Provins, Guédelon et Fontainebleau se sont regroupés pour proposer par le biais de l'offre "Visitez malin" des tarifs préférentiels aux personnes justifiant de leur visite dans un des sites partenaires.

MIEUX CONNAÎTRE LES PUBLICS DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Afin de mieux connaître ses publics, la perception qu'ils ont du château et de son offre, l'Établissement a mené différentes enquêtes en 2014. Il a également participé à des enquêtes régionales ou nationales.

- Département de la politique des publics, DGPAT, MCC, "Les 18-25 ans les musées nationaux et la gratuité", Juin 2014
  Cette enquête auprès des visiteurs âgés de 18 à 25 ans a été menée de mi-avril à mi-mai 2014 dans six musées nationaux à Paris et en région, dont le château de Fontainebleau. Elle visait à obtenir des informations sur le contexte, les attentes et la satisfaction des 18-25 ans, sur leur profil sociodémographique ainsi que sur la connaissance et les usages de la gratuité, et enfin, leurs réactions dans l'hypothèse de sa suppression.
- Comité Rrégional du tourisme, "Image et notoriété de Napoléon Ier (auprès des touristes français et internationaux)", Juin 2014
  L'enquête a porté sur les touristes français et étrangers (Royaume-Uni, Japon, Russie, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse) ayant tous déjà fait un séjour à "Paris Île-de-France". L'opération a consisté à mesurer l'intérêt des touristes pour l'histoire de France et le personnage de Napoléon Ier, à mieux cerner leur perception du périmètre de l'offre autour de ce personnage et à envisager des pistes de développement.
- Service des publics, "Analyse des questionnaires auprès du public chinois", 2014
- Service des publics, "Enquête auprès du public russophone", 2014
  Ces deux enquêtes très qualitatives (auprès de 31 visiteurs chinois et de 62 visiteurs russophones) mettent au jour leurs motivations, leurs attentes, leur perception et leur connaissance du château ainsi que leur satisfaction. Elles permettent de proposer des idées d'amélioration pour mieux promouvoir le château de Fontainebleau auprès de ces visiteurs et de mieux les satisfaire. L'enquête auprès du public russophone est complétée par une analyse de la description du château dans 6 guides en russe et sur les sites d'agences touristiques, ainsi que par le recensement d'opinions dans le "livre d'or" et sur *Tripadvisor*.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DES ACTIONS DE PROMOTION

LES SALONS ET ÉDUCTOURS

Le service des publics a participé à plusieurs salons et actions de promotion afin de sensibiliser les professionnels de l'éducation, de la culture ou du tourisme à l'offre du château.

- Salon Loisirs expo, Paris, du 16 au 18 septembre. Ce salon s'adresse chaque année à tous les acteurs et programmateurs de sorties et voyages de groupes notamment pour les séniors et la jeunesse.
- Forum des loisirs culturels, Paris, le 13 septembre. Le Forum des loisirs culturels est devenu le rendez-vous incontournable des collectivités, associations et comités d'entreprises, ainsi que des professionnels du tourisme de loisirs et d'affaires. L'objectif est de leur permettre de planifier leur propre programmation culturelle en puisant dans l'agenda des deux prochaines années des quelques 115 sites représentés.
- City Fair, Londres, les 15 et 16 juin. Le château de Fontainebleau était hébergé sur le stand du CRT pour la nouvelle édition du City Fair qui a accueilli 216 exposants de 26 pays différents ; par ordre de représentation, les pays ayant le plus d'exposants étaient : la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, et l'Autriche. Il y avait 182 acheteurs provenant de 23 marchés et 15 % de ces acheteurs vendaient des voyages en Europe à travers le monde entier.
- Workshop Francfort, le 15 mai. À l'occasion de ce workshop organisé par le CRT Île-de-France, le château a pu faire la promotion de la destination "Fontainebleau" auprès de tour-opérateurs et d'agences réceptives allemandes.
- Éductours. En 2014, le château a accueilli trois éductours composés de professionnels du tourisme
- Allemagne le 19 mai (avec le CRT Île-de-France)
- Japon le 1er décembre (avec Seine & Marne Tourisme et le CRT Île-de -France)
- Concierges des grands hôtels de Paris le 5 mars (avec le CRT Île-de –France et Paris City Vision)

LA VENTE DE BILLETS EN NOMBRE

Le conseil d'administration de l'Établissement a adopté par délibération du 25 juin 2013, la mise en place d'une grille tarifaire dégressive pour la vente de billets en nombre, répondant ainsi à la demande des professionnels du tourisme. Elle a fait l'objet d'actions de promotion et de démarchage tout au long de l'année 2014 : 10 000 billets ont pu être vendus en 2014 grâce à la mise en place de ce système.

MISE EN PLACE DE LA VENTE EN LIGNE

Afin d'améliorer l'accueil du public et de donner à l'Établissement les moyens techniques de toucher les visiteurs favorisant l'achat en ligne, la vente en ligne de billets a été amplifiée grâce au partenariat négocié avec la société Cultival. Entre juillet et décembre 2014, 2 200 billets ont été vendus en ligne par ce biais.

CIRCUIT DU CHÂTEAU : LE SECOND EMPIRE À L'HONNEUR

L'offre permanente du château de Fontainebleau est exceptionnellement riche puisque son circuit de visite principal, d'une durée de 90 minutes environ, comprend les Grands Appartements des souverains, les salles Renaissance, les chapelles de la Trinité et Saint-Saturnin, l'appartement du Pape, le musée Napoléon Ier et le musée Chinois. Des visites guidées, dans le cadre du circuit "Second Empire", permettent d'accéder aux Petits Appartements, au cabinet de travail de Napoléon III et depuis mai 2014, au splendide théâtre Impérial.

105 PIÈCES OUVERTES À LA VISITE
61 PIÈCES EN VISITE LIBRE
44 PIÈCES EN VISITE GUIDÉE

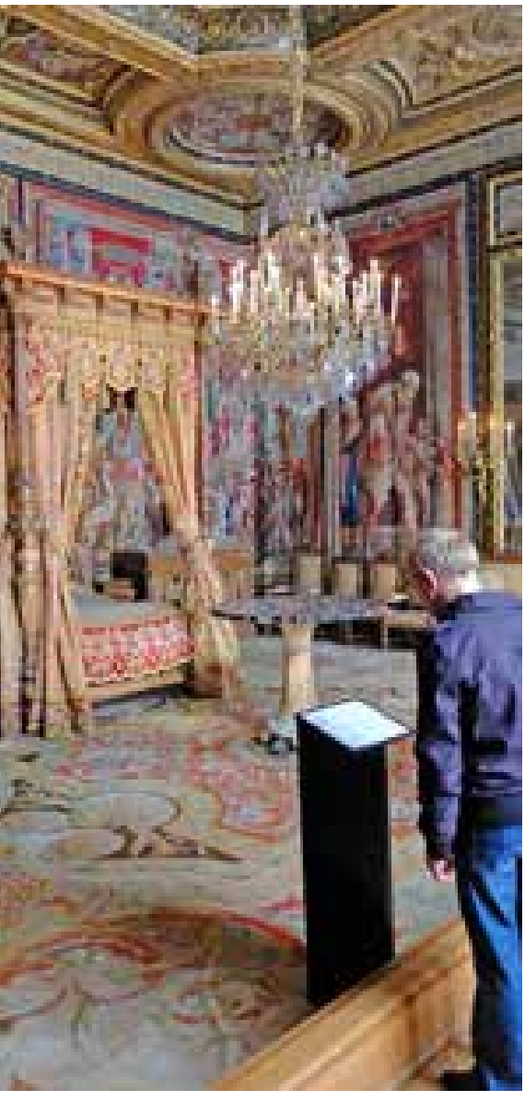

LE CIRCUIT PRINCIPAL

Le circuit principal du château, qui comprend les Grands Appartements, les salles Renaissance, les chapelles de la Trinité et Saint-Saturnin, l'appartement du Pape, le musée Napoléon Ier et le musée Chinois accessibles en visite libre, est ouvert tous les jours sauf les mardis, le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre. Les horaires d'ouverture dépendent des saisons :

- d'octobre à mars : 9 h 30 - 17 h (dernier accès à 16 h 15)
- d'avril au 30 septembre : 9 h 30 - 18 h (dernier accès à 17 h 15).

UN VISIOGUIDE PLÉBISCITÉ

Le visioguide, mis en place en juillet 2013 pour remplacer l'audioguide, présente quatre parcours (le musée Chinois, le musée Napoléon, les Grands Appartements et l'appartement de Madame de Maintenon). Ces parcours existent en version longue et courte, adultes et jeune public, et sont enrichis de compléments audio ou visuels sur les œuvres et les décors. La version enfant est quant à elle agrémentée de jeux.

En 2014, une version en portugais est venue compléter les dix autres langues déjà disponibles (français, anglais, espagnol, allemand, italien, japonais, russe, chinois, néerlandais et polonais).

Le taux de prise du visioguide est de 27 %, contre 26 % en 2013.

Un nouveau document de visite a été conçu en 2014 pour faciliter et accompagner la visite du château. Il est disponible en huit langues (français, anglais, chinois, japonais, russe, espagnol, italien et allemand).

Les jardins et le parc sont ouverts tous les jours **gratuitement.** Ils s'étendent sur une superficie de 130 hectares. L'accès aux parties encloses (cours et jardins) varie en fonction des saisons :

- de novembre à février : 9 h-17 h
- en mars, avril et septembre : 9 h-18 h
- de mai à septembre : 9 h-19 h

Le parc (80 hectares), situé de part et d'autre du canal, constitue le lien entre les communes d'Avon et de Fontainebleau, et demeure accessible en permanence aux piétons.

LES VISITES GUIDÉES

Chaque jour, des **visites guidées** permettent d'accéder aux Petits Appartements, appartements privés de l'empereur Napoléon Ier et des impératrices, Joséphine et Marie-Louise, aux espaces liés au Second Empire, comme le musée Chinois, qui sont autant de lieux qui permettent de marcher sur les pas de l'empereur Napoléon III et de sa femme, l'impératrice Eugénie.

En 2014, plus de 18 000 visiteurs individuels ont suivi une visite guidée, contre 9 896 en 2013. Cette hausse très importante de la fréquentation est liée à l'ouverture du théâtre Impérial et à la promotion de ce lieu.

OUVERTURE DU THÉÂTRE IMPÉRIAL

Après 18 mois de travaux (lire p. 43), le théâtre Impérial, inauguré par Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, et Cheikh Khalifa bin Tahnoon Al Nahyan, président de l'autorité du Tourisme et de la Culture de l'émirat d'Abou Dabi, a ouvert ses portes au public le 3 mai 2014. La salle du théâtre est désormais accessible dans le cadre du circuit dédié au Second Empire (incluant le musée Chinois de l'Impératrice, le cabinet de travail de Napoléon III et le salon des Laques d'Eugénie) ou grâce à une visite de 30 minutes qui lui est exclusivement consacrée.

Depuis son ouverture en mai, le théâtre accueilli 5 065 visiteurs.

En complément de ces visites guidées, des **visites thématiques** permettent aux visiteurs d'approfondir le thème d'une exposition ou de découvrir de nouvelles facettes du château. En 2014, trois cycles nouveaux ont été créés autour des thèmes "De l'autre côté du miroir", "Le Premier Empire à Fontainebleau", et "Une vie de roi".

LES VISITES EN FAMILLE

VACANCES EN FAMILLE

Depuis 2012, le public familial bénéficie d'une programmation spécifique pendant les vacances scolaires (hors période estivale). En 2014, elles se sont articulées autour de trois types d'activités : une visite pour les primo-visiteurs intitulée "Histoire du château", des visites "contées" ("Histoires d'empereurs", "Contes de Noël" et "Contes d'une clé, d'une table et d'un miroir", "Contes mythologiques") et des animations liées aux expositions temporaires (ateliers de dessin, initiation à la bande-dessinée, initiation au jeu de paume, à l'escrime…)

DIMANCHES EN FAMILLE

Afin de répondre à la demande des familles durant les week-ends, le château a instauré, chaque dimanche, d'octobre à juin, des visites "Histoire du château". Cette offre dominicale permet aux visiteurs de parcourir le château et de revivre les grands événements qui l'ont marqué (Adieux de Napoléon, venue de l'Ambassade du Siam…).

Ces visites en familles ont attiré 1 980 participants, contre 1 823 en 2013 (+9 %).

DES ESPACES DE VISITE LARGEMENT OUVERTS

En 2014, tous les espaces de visite ont été ouverts au public excepté :

- **de janvier à juin, le musée Chinois et l'appartement du Pape de 11h30 à 14h30 les lundis, mercredi, jeudi et vendredi hors congés scolaire.**
- **l'appartement du Pape a été fermé pour travaux du 2 au 16 décembre.**

DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES PLÉBISCITÉES

À la suite de l'exposition "De bronze et de pierre dure, un cadeau espagnol à Napoléon Ier" (46 746 visiteurs), qui a fermé ses portes le 3 février, deux nouvelles expositions ont été proposées aux visiteurs en 2014 avec pour objectif de valoriser le patrimoine historique et artistique du château. Leur fréquentation a une nouvelle fois témoigné de l'engouement du public pour cette programmation et confirmé le choix de l'Établissement d'organiser une grande exposition au printemps.

"PEINTRE DES ROIS, ROI DES PEINTRES" FRANÇOIS GÉRARD (1770-1837) PORTRAITISTE

SALLE DE LA BELLE CHEMINÉE DU 29 MARS AU 30 JUIN 2014

- Exposition réalisée en partenariat avec la Réunion des musées nationaux - Grand Palais
- **Commissaires de l'exposition :** Xavier Salmon, conservateur général du patrimoine, directeur du département des Arts graphiques du Louvre
- Catalogue édité par la RMN-GP
- 248 pages, 39 euros
- Scénographie : CL design

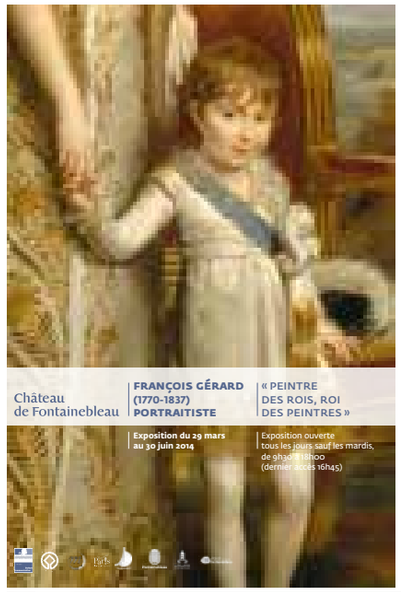

90 000 visiteurs (record de fréquentation pour une exposition temporaire au château de Fontainebleau)

Le château de Fontainebleau a consacré, au printemps 2014, une grande rétrospective à François Gérard portraitiste. Cette exposition rappelait que François Gérard fut l'un des peintres les plus fameux du Premier Empire, dont plusieurs chefs-d'œuvre ornent aujourd'hui les salles du musée Napoléon Ier. Formé dans l'atelier de David, François Gérard s'illustra tout au long de sa carrière tant par la peinture d'histoire que par le portrait. À partir de 1795 jusqu'à son décès, il multiplia les effigies de ses contemporains et connut en ce domaine un succès dont peu d'autres maîtres de son temps purent se prévaloir. Les commandes passées par Bonaparte à partir de 1800 lui donnèrent une position officielle. Devenu portraitiste attitré de la famille impériale et de la cour, il multiplia les compositions ambitieuses dans la veine de celles des grands maîtres de l'Ancien Régime, Hyacinthe Rigaud, Carle Vanloo ou Duplessis, toujours attentif à l'apparat d'une cour qui se voulait l'héritière de celle des Bourbons. Aujourd'hui encore, si David, Prud'hon, Girodet, Gros et Ingres continuent d'être adulés comme portraitistes, François Gérard semblait oublié. En France, il n'avait encore eu droit ni à l'exposition ni à la monographie qu'aurait mérité son travail. La rétrospective de Fontainebleau a enfin rendu hommage à celui que ses contemporains surnommaient, non sans raison, "le peintre des rois et le roi des peintres".

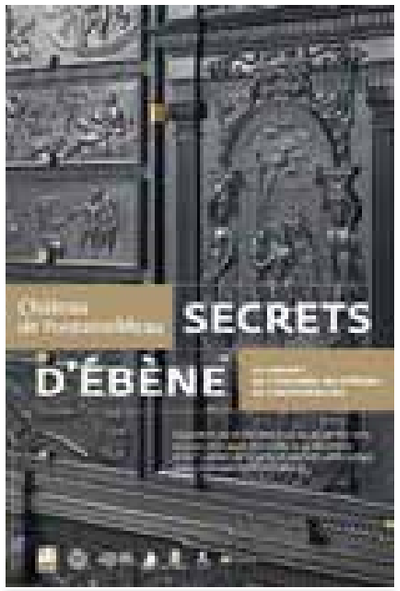

FONTAINEBLEAU

La première expo « connectée » du château

La République de Seine-et-Marne
10 novembre 2014

SECRETS D'ÉBÈNE LE CABINET DE L'ODYSSÉE DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

SALLE DE LA BELLE CHEMINÉE
DU 18 OCTOBRE 2014 AU 26 FÉVRIER 2015

- Commissaire de l'exposition : Valérie Carpentier, conservatrice du patrimoine au château de Fontainebleau
- Catalogue édité par les éditions Faton 64 pages, 14,50 euros
- Scénographie : MAW

28 000 visiteurs au 31 décembre 2014 (40 312 le 26 février 2015)

Témoignage des débuts de l'ébénisterie française dans la première moitié du XVIIe siècle, le cabinet dit "de l'Odyssée" est un meuble insigne des collections du château de Fontainebleau, où il orne les Grands Appartements depuis le Second Empire.
Le temps d'une exposition, ce somptueux cabinet, meuble de prestige et d'apparat à l'ornementation foisonnante, a ouvert ses portes pour dévoiler ses tiroirs secrets et une riche iconographie autour de la figure d'Ulysse et d'Alexandre le Grand.
Un ensemble d'œuvres réunies autour du cabinet, ainsi qu'un dispositif multimédia, ont permis d'éclairer de manière inédite la lecture de ce véritable roman sculpté dans l'ébène. La sculpture des tiroirs intérieurs s'inspire des scènes de l'Odyssée que Primatice avait conçues au milieu du XVIe siècle pour la galerie d'Ulysse du château de Fontainebleau, par l'intermédiaire des gravures du flamand Théodore Van Thulden publiées en 1633. Outre cet ensemble de gravures, deux peintures attribuées à l'artiste bolonais Ruggiero de'Ruggieri, exceptionnellement réunies dans l'exposition, évoquent le somptueux décor de cette galerie intégralement détruite sous le règne de Louis XV. Des épisodes tirés de l'histoire mythique d'Alexandre héritée des récits médiévaux leur font écho, couvrant les vantaux extérieurs et les côtés du meuble.

PRÉSENTATION D'ŒUVRES D'AMBROISE DUBOIS

DU 30 MAI AU 22 SEPTEMBRE

- Salles Saint-Louis, salon Louis XIII et galerie de Peintures
- Scénographie : MAW

À l'occasion du quatrième centenaire de sa mort, le château de Fontainebleau, qui conserve les exemples les plus nombreux et les plus accomplis du talent d'Ambroise Dubois (vers 1543-1614), a mis en lumière quelques œuvres liées à sa carrière, en particulier *Théagène reçoit le flambeau des mains de Chariclée*, appartenant au cycle de *Théagène et Chariclée*, qui a été restaurée pour l'occasion. Les œuvres ont été exposées sur des chevalets dans les salles Saint-Louis, le salon Louis XIII et la galerie de Peintures. Cette présentation a permis de rappeler combien ces grands décors peints réalisés pour le roi ou pour la famille royale avaient valeur de modèle et combien leur répétition, totale ou partielle, pouvait constituer une forme d'adhésion, de la part des commanditaires, à une esthétique validée par le pouvoir monarchique.

AUTOUR DES EXPOSITIONS

À l'occasion de chaque exposition temporaire, le château propose au public d'approfondir le thème abordé à travers des visites pour adultes ou jeune public, ou d'autres formes de médiation comme des animations ou des spectacles.

L'exposition "François Gérard portraitiste" s'est accompagnée d'une programmation sur le thème du Premier Empire. Un cycle de trois visites thématiques "Le premier Empire à Fontainebleau" a permis de présenter la vie de l'empereur Napoléon Ier et de sa cour lors des séjours bellifontains. Deux spectacles ont été présentés par la Compagnie Le Bal de Saint-Bonnet : un parcours théâtral dans les appartements de l'Empereur pour emmener les spectateurs à la rencontre des proches de Napoléon Ier à quelques heures des Adieux, et un spectacle présentant cinq extraits du Napoléon d'Alexandre Dumas. Ces créations, interprétées à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la francophonie, ont réuni 291 spectateurs (contre 166 en 2013). Enfin, des ateliers d'escrime ont permis aux enfants de s'initier au maniement du sabre.

Une programmation culturelle autour de la mythologie destinée aux enfants a été proposée à l'occasion de **l'exposition "Secrets d'ébène".** Les enfants ont pu écouter les histoires des dieux et des déesses au fil des décors du château grâces à des visites contées. Un atelier de dessins "Odyssée de bande-dessinées" leur a permis de raconter un récit mythologique. Enfin, l'animation "l'heure contée de l'Odyssée" les a invités à voyager dans l'histoire d'Ulysse et d'Alexandre le Grand.

UNE ANNÉE DE GRANDS ÉVÉNEMENTS

La commémoration du Bicentenaire des Adieux de Napoléon a dominé l'année 2014. Mais le château a aussi répondu présent aux rendez-vous nationaux organisés par le ministère de la Culture et de la Communication : Nuit des musées, Festival de l'histoire de l'art, Journées européennes du patrimoine. Il a également reconduit avec succès les événements qu'il accueille à l'automne (Opéras en plein air et célébration de la Saint-Hubert).

BICENTENAIRE DES ADIEUX DE NAPOLÉON

DU 31 MARS AU 20 AVRIL 2014
3 WEEK-ENDS DE CÉLÉBRATIONS
500 RECONSTITUEURS, 50 CHEVAUX
40 000 VISITEURS, DONT 15 000 AU CHÂTEAU
PENDANT LE WEEK-END DES 19 ET 20 AVRIL

200 ans après les Adieux de Napoléon, le château, en partenariat avec la ville de Fontainebleau, a décidé de faire revivre à ses visiteurs l'un des moments les plus marquants de son histoire, à travers trois week-ends d'animations : "Napoléon : la légende", le 5 et 6 avril, "Les derniers jours à Fontainebleau", les 12 et 13 avril, et "Les Adieux de l'Empereur", les 19 et 20 avril. Conférences, projection de films, jeux et concerts se sont succédés avant la reconstitution des Adieux de Napoléon, point d'orgue de l'événement.

La commémoration des Adieux a permis non seulement de célébrer un événement historique mais aussi de faire partager le goût de l'histoire au plus grand nombre, et de rassembler, autour de ces événements, néophytes et passionnés. Ces festivités étaient inscrites à la fois dans une logique de mémoire, de valorisation du patrimoine et d'attractivité du territoire.

Le week-end des 19 et 20 avril, le public était convié à profiter de nombreuses animations autour du Premier Empire. Vêtus de costumes d'époque, à pied et à cheval, les grognards et le personnel de campagne de l'Empereur ont présenté au public de véritable "tableaux vivants" : vie de bivouac, médecine de campagne, duels, revue des troupes, reconstitution de la tente impériale et de son mobilier…

Fontainebleau faisait partie des 32 villes et villages de Champagne et de Brie à commémorer le Bicentenaire. Le record d'affluence pour le week-end de reconstitution des Adieux de l'Empereur est celui qui a eu lieu au château de Fontainebleau les 19 et 20 avril avec 40 000 visiteurs[2] dans la ville de Fontainebleau dont 15 000 visiteurs dans le château.

2 - ENQUÊTE MENÉE PAR L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DU TOURISME
auprès des organisateurs des manifestations du Bicentenaire de la Campagne de France en Champagne et en Brie, de janvier à novembre 2014.

POINT D'ORGUE DU BICENTENAIRE

LA RECONSTITUTION DES ADIEUX DE NAPOLÉON
15 000 VISITEURS AU CHÂTEAU

Deux cents ans après Napoléon, une armée de « reconstituteurs »

La Croix
17 avril 2014

Le 20 avril 1814, Napoléon Ier faisait ses adieux à la garde impériale à laquelle il adressait un discours demeuré célèbre : "Soldats de ma vieille garde, je vous fais mes Adieux […]".
Le 20 avril 2014, dans la cour d'Honneur du château, au pied de l'escalier en fer à cheval, pas moins de 350 reconstituteurs ont joué cette scène historique devant un public enthousiasmé, attentif et ému. Le choix des groupes de reconstituteurs a été fait avec la plus grande rigueur, grâce à l'aide du colonel Eric Kinziger et de son équipe, tous issus du monde de la reconstitution et grands connaisseurs du monde équestre. Cette commémoration a rencontré une adhésion exceptionnelle du public. Grâce aux centaines de bénévoles et de passionnés, le château est devenu, l'espace d'un instant, plus qu'un très beau décor, un lieu vivant !

À l'occasion des **Journées européennes des métiers d'art** qui ont eu lieu le dimanche 6 avril, le château a mis en valeur ses collections textiles, notamment celle du Premier Empire, témoignant ainsi du rôle de Napoléon Ier dans la renaissance des manufactures textiles. Ce fut aussi l'occasion pour les visiteurs de rencontrer le tapissier d'art du château qui leur a présenté son métier ainsi que les tissus utilisés dans la restauration du mobilier du Premier Empire au château de Fontainebleau.

DES ANIMATIONS DESTINÉES AU PUBLIC FAMILIAL

Le week-end des 12 et 13 avril, les jeunes visiteurs ont été invités à partir à la recherche du contrepoison destiné à l'Empereur dans les salles du château, dans le cadre du rallye jeu "La nuit du 13 avril" et ont joué à un jeu de société spécialement conçu par l'association Fumbles : "Le sabre de l'Empereur".

LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

4e ÉDITION DU FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART

- Du 30 mai au 1er juin
- Thème : Collectionner
- Pays invité : la Suisse
- Fréquentation : 30 000 visites (+50 %)

Organisé par le ministère de la Culture et de la Communication, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et le château de Fontainebleau, le Festival de l'histoire de l'art, avec 375 événements (conférences, concerts, visites, lectures, performances, ateliers), s'impose comme une manifestation festive d'une grande exigence scientifique et comme le rendez-vous incontournable de l'histoire de l'art pour le grand public, les amateurs et les professionnels.
Depuis sa création en 2011, sa fréquentation ne cesse de croître : 15 000 visites en 2011, 18 000 en 2012, 20 000 en 2013 et 30 000 en 2014.

Évolution de la fréquentation entre 2011 et 2014

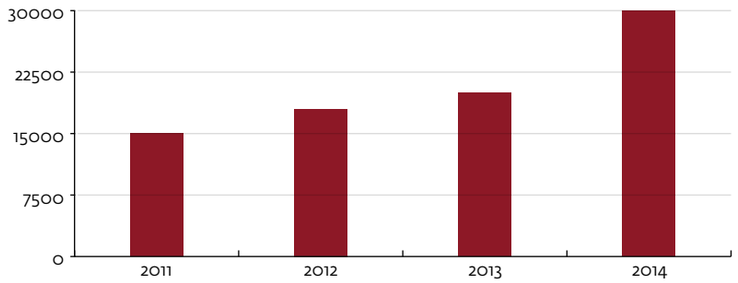

UN PROGRAMME SCIENTIFIQUE EXIGEANT

En 2014, le Festival a accueilli des historiens de l'art de premier plan comme Marc Fumaroli, Pierre Rosenberg, Dario Gamboni ou André Gunthert ; des critiques contemporains tels que : Axel Christophe Gampp, Bice Curiger, Philippe Alain-Michaud ; des cinéastes comme Arnaud Des Pallières ou Albert Serra ; des artistes avec Olivier Mosset ; des collectionneurs dont Monique Barbier Mueller, Michel David-Weill, Jean Bonna, Maryvonne Pinault, Ulla Dreyfus, ou encore des spécialistes aussi différents que Krzysztof Pomian, Gérard Wajcman (psychanalyste), Nélia Dias (anthropologue), Jean-Pierre Changeux (neurobiologiste), etc.

Le Centre culturel suisse et Pro Helvetia ont permis de recevoir au Festival deux jeunes plasticiens suisses : Aurélien Gamboni et Denis Savary dont le travail est aussi une réflexion sur l'histoire de l'art.
Le spectacle vivant était également représenté par l'auteur et comédien Scali Delpeyrat. Thierry Poulard a, quant à lui, présenté un travail de mise en scène sur l'œuvre de Dürrenmatt, peintre et écrivain suisse. Une pièce inédite du peintre Charles-Antoine Coypel, La Curiosimanie, a été éditée et lue pour la première fois pendant le Festival.

La section Art & Caméra a proposé une sélection de plus de 50 films, des conférences, des tables rondes et des ciné-concerts, avec notamment la projection en avant-première de *Shirley, visions of reality*, de Gustav Deutsch, film réalisé à partir de treize tableaux d'Edward Hopper ; et un ciné-concert exceptionnel : *Kiki de Montparnasse*, film de Man Ray, avec le célèbre trio Rusconi. Un hommage a été rendu au Montreux Jazz Festival afin de célébrer l'inscription de sa collection de films de concerts sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Une nuit au cinéma a eu lieu avec la projection de six concerts d'artistes légendaires comme Ella Fitzgerald, Nina Simone, Marvin Gaye, Annie Lennox, Paco de Lucia et Sting.

LE CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU, CŒUR BATTANT DU FESTIVAL

Comme pour les éditions précédentes, le château de Fontainebleau a ouvert ses portes gratuitement pendant trois jours : le circuit des Grands Appartements ainsi que l'exposition "François Gérard portraitiste" ont rencontré un grand succès.

14 700 VISITEURS POUR LA PROGRAMMATION DU CHÂTEAU

Les étudiants de l'École du Louvre et de la Sorbonne, présents en permanence au sein et autour du château tout au long du Festival, ont accompagné les visiteurs qui le souhaitaient dans leur déplacement et/ou leur observation des œuvres.

Grâce à une programmation élaborée en partenariat avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, 11 concerts ont été organisés durant ces trois jours en relation avec le thème et le pays invité, faisant ainsi intervenir plus de 40 jeunes musiciens.

Les visites guidées se sont quant à elles succédées durant tout le Festival, dévoilant l'ensemble des espaces habituellement fermés au public. Les festivaliers ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir les Petits Appartements, le théâtre Impérial, l'appartement d'invité du Second Empire et la galerie de Meubles.
Des visites spécialement conçues autour des sujets à l'honneur au cours de cette 4e édition ont été conduites par les conservateurs du château. Elles ont permis de découvrir la "maison de famille des rois de France" et son histoire à travers de nouvelles approches telles que "Existe-t-il une place pour une collection de peintures dans un musée-château ?", "Destins d'œuvre : la collection de sculptures du château de Fontainebleau" ou encore "François 1er, mécène".

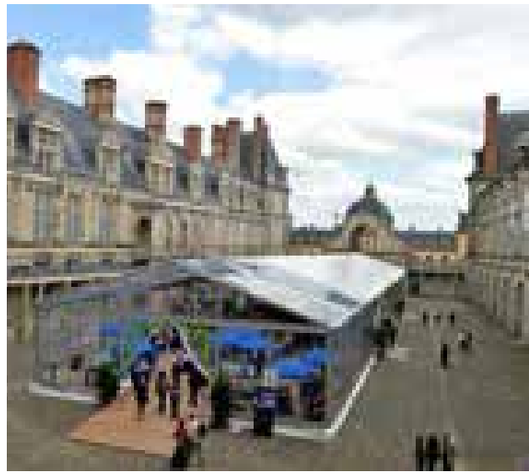

Cette nouvelle édition du Festival a enfin été marquée par la mise en place d'une programmation gratuite d'animations destinée au jeune public et aux familles. Des visites guidées dans le château et ses jardins ont été spécialement conçues pour le jeune public (à partir de 8 ans) et les adultes. Parallèlement, des ateliers pour toute la famille ont été organisés pendant les trois jours du Festival : initiation au jeu de Paume, ateliers de peinture et de moulage mais aussi ateliers créatifs autour du timbre. On ne peut en effet penser au thème "collectionner" sans évoquer le fameux timbre. Ces ateliers, organisés par l'Adphile (association pour le développement de la philatélie), ont transporté les participants au cœur des plus belles œuvres de l'histoire de l'art : petits tableaux dentelés, œuvres d'art miniatures, les timbres constituent une intarissable collection d'images qui racontent l'histoire de France et de l'art, de Lascaux à Picasso. Enfin, dans les cours et jardins, un jeu-découverte a emmené les enfants à la découverte des extérieurs sous un nouvel angle axé sur l'éveil aux arts et aux végétaux dans les jardins.

Le Festival de l'histoire de l'art au château de Fontainebleau est aussi un rendez-vous attendu par le **public scolaire** (lire p.16). En 2014, la programmation destinée aux élèves s'est enrichie d'un projet d'ampleur. Après y avoir travaillé pendant toute l'année scolaire avec leurs enseignants, 15 classes (du CP à la 4e) ont créé un espace muséographique inauguré le jour de l'ouverture du Festival. Ce "cabinet de curiosités des élèves" autour du thème : "Collectionner" a attiré près de 3 000 visiteurs en trois jours.

LES AUTRES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

Les autres événements nationaux organisés par le ministère de la Culture et de la Communication auxquels le château a activement participé en 2014 comme au cours des années précédentes ont rencontré, eux aussi un grand succès.

Lors des **Journées européennes des métiers d'art,** le château a mis en valeur ses collections textiles, notamment celle du Premier Empire par des visites guidées et une rencontre avec son tapissier d'art.

La **Nuit européenne des musées** a été l'occasion pour 3 477 personnes (contre 1 855 en 2013) de découvrir les Grands Appartements à la lueur des lustres, et la cour Ovale mise en lumière par la société Blueland.

Pendant les **Journées européennes du patrimoine** les 20 et 21 septembre, les associations œuvrant pour et avec le château ont proposé au public de découvrir leurs actions au cours d'un week-end ponctué d'animations. Les Amis du château de Fontainebleau, les Amis de la Forêt de Fontainebleau, les Amis de l'Orgue, les Amis de Rosa Bonheur, les Amis de la Treille du Roy, les Amis des Trinitaires, l'Association pour la Promotion du Jumelage Fontainebleau-Angkor, le Cercle du Jeu de Paume, le Rallye Tempête, le Rallye de Fontainebleau et le Rallye Courtes-Pattes étaient présents pour cette édition. 3 647 personnes ont profité des animations proposées parmi les 11 000 visiteurs du week-end (33 % en 2014 contre 27 % en 2013).

LES ÉVÉNEMENTS DU CHÂTEAU

Rendez-vous annuel depuis 2010, **la Saint-Hubert du château** a été l'occasion pour un public majoritairement seine-et-marnais de célébrer le patron des chasseurs. Organisée pour la première fois tout au long du week-end (samedi 25 et dimanche 26 octobre) en partenariat avec la ville de Fontainebleau, le Rallye Fontainebleau et le Rallye Tempête, l'événement fût un succès : 4 300 personnes (+50 % par rapport à 2013) ont été accueillies dans les cours et les jardins du château pour assister aux différentes animations : bénédiction de la nature, concert de sonneurs de trompes, conférence, retour de chasse et curée froide, démonstrations de fauconnerie…

Au début du mois de juin, des danseurs de la Compagnie TAM ont investi trois espaces du jardin Anglais et réalisé des parcours dansés baptisés "Extraits de sens", dans le cadre de l'opération **Danse aux jardins.** 440 visiteurs ont assisté à cette création contemporaine, qui mêlait chorégraphie et expérience olfactive.

Pour répondre aux attentes du public, le château a également proposé aux familles **un spectacle de Noël** (adapté aux enfants à partir de 3 ans) : *Le fabuleux voyage de la fée Mélodie* par la Compagnie Qui va piano. 353 spectateurs (contre 293 en 2013) ont été conquis par ce spectacle joué les 26, 27 et 28 décembre.

REPAS "À LA TABLE DE NAPOLÉON"

Le château a organisé le 25 janvier un déjeuner gastronomique centré sur le Premier Empire en partenariat avec l'UTEC Avon-Fontainebleau (le centre de formation des apprentis "hôtellerie-restauration" d'Avon). Ce projet a été l'occasion d'un échange pédagogique avec les élèves sous la forme de visites et d'interventions en classe. La centaine de convives présents ont vivement apprécié le menu spécialement conçu, cuisiné et servi par les apprentis dans la salle des Colonnes du château.

DES PARTENARIATS HISTORIQUES

L'association des Amis de l'orgue a organisé, dans le cadre d'une convention renouvelée en 2013, une saison de concerts, de mai à décembre, dans la chapelle de la Trinité. Chacun des concerts a été suivi d'une visite de l'orgue. En 2014, 718 personnes ont assisté à ces concerts ou visites (contre 754 en 2013).

Installée chaque été depuis 1921 au château de Fontainebleau, la **fondation des Écoles d'art américaines** a pour mission de mieux faire connaître la culture française à des étudiants majoritairement américains dans les domaines réunis de la musique et de l'architecture. La richesse de l'échange culturel instauré au sein de ces Écoles a contribué à la formation de plusieurs milliers d'étudiants. Les Écoles d'art américaines ont offert aux visiteurs juilletistes une programmation de concerts et d'installations / performances de très bonne qualité. La session a été organisée du 7 juillet au 2 août, avec des masterclasses, des répétitions, des concerts. Le concert de clôture a été donné dans la chapelle de la Trinité du château, suivi par la performance finale des architectes et des musiciens réunis dans les jardins du château.

Pour la 5e année consécutive, le château de Fontainebleau a accueilli les **Opéras en plein air.** Après Carmen, Madame Butterfly, Aïda, et La Flûte Enchantée, c'est Don Giovanni de Mozart, mis en scène par Patrick Poivre d'Arvor et Manon Savary, qui a été joué devant 3 142 personnes (contre 4 075 en 2013) dans la cour de la Fontaine les 19 et 20 septembre.

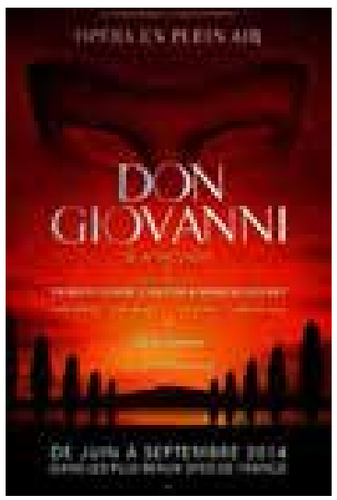

Le domaine

CHÂTEAU : VERS L'ADOPTION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE RÉNOVATION

Le château de Fontainebleau a pour mission de conserver, entretenir, restaurer et valoriser son vaste patrimoine, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. En 2014, de gros chantiers de restauration ont été menés à leur terme, dont celui du théâtre Impérial inauguré au mois d'avril. Parallèlement, les études nécessaires à l'élaboration du schéma directeur se sont achevées en vue de son adoption puis de son lancement en 2015.

LE CHÂTEAU

46 500 m² DE SUPERFICIE
2,5 HECTARES DE TOITURES
1 536 PIÈCES
1 876 FENÊTRES ET PORTES FENÊTRES
6 000 m² DE SURFACE OUVERTE AU PUBLIC

LE QUARTIER HENRI IV

4 400 m²

LES HÉRONNIÈRES

12 000 m²

LES INSTANCES DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI DES TRAVAUX

Le comité de programmation des travaux, dont le rôle est défini à l'article 8 du décret statutaire de 2009 (lire p.124), est composé du président de l'Établissement, du directeur chargé des musées de France, du directeur du patrimoine et des collections, et de l'administrateur général du château. La direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, l'architecte en chef des Monuments historiques (ACMH), l'architecte des Bâtiments de France (ABF), l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC), et l'inspection des Monuments historiques participent à ses travaux. Il propose au conseil d'administration le programme pluriannuel d'aménagement, d'entretien, de réparations et de restauration des bâtiments dont l'Établissement assure la gestion. Comme prévu par les textes, ce comité s'est réuni deux fois en 2014 : le 14 mai et le 4 novembre.

Un comité de suivi du projet de schéma directeur de rénovation, présidé par le président de l'Établissement, a été instauré en 2012 et se réunit tous les deux mois. Il associe l'ensemble des chefs de service et des personnels concernés du château ainsi que l'ABF, l'ACMH et l'OPPIC. Il permet de débattre, à chaque étape d'avancement des études, des choix à faire afin de concilier les nécessités de conservation, d'accueil du public et les prévisions budgétaires.

Un comité technique des travaux, piloté par l'administratrice générale, comprenant les services des travaux et de la maintenance, et des jardins, la direction du patrimoine et des collections, l'ABF, l'ACMH et l'OPPIC, est en place depuis deux ans. Il se réunit chaque mois et permet à l'ensemble des participants d'avoir une vision actualisée de l'avancement des études et des travaux, de signaler les éventuels problèmes rencontrés par les maîtres d'œuvre et les services, tant d'un point de vue opérationnel que technique et financier. Des outils de suivi et de contrôle partagés (fiches de suivi d'opération, tableaux d'engagements financiers, compte-rendus) ont été élaborés. La direction de l'Établissement est ainsi en mesure d'évaluer régulièrement les facteurs de risques qui pourraient peser sur les opérations et de réagir en conséquence.

LA CONDUITE DES TRAVAUX : MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

L'Établissement assure directement la maîtrise d'ouvrage des travaux d'entretien et des petits travaux de restauration, et délègue les plus gros travaux de restauration à l'OPPIC.
La maîtrise d'œuvre est assurée par l'ACMH pour les travaux de restauration, par l'ABF pour les travaux d'entretien et, pour la restauration des œuvres (décors portés, mobilier des espaces restaurés), par la direction du patrimoine et des collections de l'Établissement qui contribue par ailleurs à l'étude scientifique des bâtiments.

Le service des travaux et de la maintenance assure la surveillance de l'état des bâtiments et du fonctionnement des différents équipements, l'entretien et la maintenance des installations techniques, la rédaction des documents nécessaires au lancement des procédures de marché public, la participation à la définition des programmes de travaux, le suivi des chantiers.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE RÉNOVATION : UN OUTIL AU SERVICE D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT

En mars 2014, le projet de schéma directeur a été présenté à la commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI) puis, en avril, à la commission nationale des monuments historiques (CNMH), avant d'être adopté dans le cadre du projet de loi de finance 2015 et lancé officiellement par Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, à Fontainebleau, le 26 janvier 2015.

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DIRECTEUR ?

Un schéma directeur est un programme d'investissement au service d'un projet d'établissement. Sur la base d'un diagnostic minutieusement établi, il fixe des priorités et les moyens qui leur seront consacrés sur une longue durée pour assurer la conservation et le développement d'un ensemble patrimonial de premier plan.
C'est grâce à cet outil que le ministère de la Culture et de la Communication entend soutenir les grands ensembles patrimoniaux dont il a la charge et qui constituent des sources de développement et de rayonnement international de la France.

L'Établissement a engagé dés 2010 les études préalables à l'élaboration d'un schéma directeur de rénovation de l'ensemble du domaine de Fontainebleau (bâtiments et jardins). En effet, si des campagnes de modernisation des installations techniques et de restauration des grands décors intérieurs ont été effectuées dans les années 1950-1970, peu d'interventions d'envergure ont été faites depuis lors.

Ce projet s'inscrit dans la volonté du ministère de la Culture et de la Communication de généraliser la mise en place de schémas directeurs dans les grands ensembles patrimoniaux appartenant à l'État, permettant de définir des priorités, de planifier les investissements dans le temps et de mieux maîtriser les coûts de fonctionnement. Le schéma directeur de rénovation ne se limite pas aux seuls aspects techniques et patrimoniaux mais constitue un outil de développement conçu en articulation étroite avec le projet scientifique et culturel de l'Établissement. Il doit répondre aux besoins de restauration des bâtiments et des jardins, à la mise à jour indispensable des installations techniques en matière de sécurité/incendie, à l'application de la réglementation concernant les personnes en situation de handicap, à l'augmentation du nombre de visiteurs et à la volonté de l'Établissement de mieux les accueillir.

À la suite d'une première étude commandée à l'ACMH en 2010 faisant un constat d'état des éléments patrimoniaux et des installations techniques et de sécurité/incendie, l'Établissement a confié à l'OPPIC, par convention du 26 avril 2011, la conduite des études préalables décomposées en quatre volets distincts :

- définition des orientations programmatiques et fonctionnelles ;
- élaboration d'un schéma directeur de mise en sécurité, de rénovation des équipements techniques, d'accessibilité et de mise en sûreté du château ;
- achèvement du schéma directeur pluriannuel des travaux sur les ouvrages patrimoniaux, étendu aux dépendances ;
- élaboration d'un schéma directeur de restauration et de rénovation des jardins, du parc et des ouvrages hydrauliques.

L'Établissement s'appuie sur son schéma directeur pour accomplir ses missions et réaliser son projet d'établissement. Les différentes actions mises en œuvre visent à :

- assurer la sécurité des personnes et des biens dans le cadre réglementaire qui régit les établissements recevant du public, tout en veillant au respect et à l'intégrité du monument lui-même ;
- engager les chantiers fondamentaux de conservation, restauration et restructuration pour les années à venir ;
- améliorer l'accueil et les services offerts aux publics ;
- améliorer les conditions de travail des personnels.

Au terme des quatre années d'études qui ont mobilisé des moyens financiers et humains très conséquents, un bilan général a été dressé. Il a révélé un état de dégradation et de vétusté préoccupant. Les conditions de sécurité incendie, de sûreté et de conservation des collections sont très médiocres et font courir un risque réel à leur préservation. Le château de Fontainebleau est ouvert au public en dépit d'un avis défavorable de la commission départementale de sécurité incendie. Les conditions d'accueil des visiteurs et les services qui leur sont offerts sur le site sont insuffisants et de médiocre qualité : espaces d'accueil réduits été inadaptés aux différents types de public, insuffisance des sanitaires, absence de centre d'information, offre de restauration limitée à sa plus simple expression. Enfin, les conditions de travail des personnels de l'Établissement sont difficiles, ceux-ci ne disposant pas toujours des espaces et des équipements nécessaires au bon accomplissement de leurs missions : vétusté des postes centraux de sécurité, exiguïté des espaces, absence de lieux de stockage par exemple.

LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2013-2016

Un programme pluriannuel d'investissement pour les années 2013-2016 a été élaboré, présenté et discuté en comité de programmation des travaux.

Il prend en compte les besoins d'investissement de l'Établissement : équipement courant, restauration des collections, opérations ordinaires (réparations et entretien du château, des dépendances, des jardins et des ouvrages hydrauliques), opérations de valorisation immobilière (quartier Henri IV, quartier des Héronnières), et les opérations programmées dans le cadre du schéma directeur de rénovation détaillées dans la convention de mandat avec l'OPPIC (couvertures de l'aile Louis XV, accessibilité de la cour d'Honneur, travaux sur les planchers de la galerie de Diane et de la galerie François Ier…).

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2014

LE THÉÂTRE IMPÉRIAL

Construite dans la partie occidentale de l'aile Louis XV à partir de 1853, la nouvelle salle de spectacle du château de Fontainebleau a été intégralement décorée et meublée en 1855. Œuvre de l'architecte Hector Lefuel, la salle n'a fonctionné qu'une dizaine de fois sous le Second Empire. Le théâtre a conservé ses dispositions scéniques, ses décors de scène, ses tentures, ses moquettes, ses papiers peints, son mobilier et ses luminaires. Afin de permettre aux entreprises conduites par l'architecte en chef des Monuments historiques d'intégrer les lieux, l'intégralité du mobilier du théâtre a été évacuée avant d'être traitée par lots. Une fois de retour, les objets ont été acheminés dans le comble de la Belle Cheminée, transformé en atelier de restauration. Seules les banquettes du parterre, impossibles à déménager en raison de leur taille, ont été déplacées sur la scène, qui a servi d'atelier de restauration et de réfection des garnitures et des couvertures. Les éléments de luminaires anciens ont été électrifiés et disposés dans la salle du théâtre, notamment le grand lustre du Second Empire, associant 40 lampes à huile et 60 bougies, dont la chute avait entraîné d'importantes déformations et la perte de la garniture de cristal. L'achèvement de cette première tranche a été marqué par l'inauguration de la salle et des espaces périphériques, par Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, et Cheikh Khalifa bin Tahnoon Al Nahyan, président de l'autorité du Tourisme et de la Culture de l'émirat d'Abou Dabi, le 30 avril 2014.

UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTAGÉE

Pour la restauration du cabinet de travail de Napoléon III, du théâtre Impérial et du boudoir Turc, la maîtrise d'œuvre a été partagée entre l'ACMH chargé de la restauration des structures, des fluides, de la marbrerie, de la menuiserie et des décors peints et sculptés, et la direction du patrimoine et de collections du château, chargée de la restauration des décors portés-tenture, moquettes, papiers peints et du mobilier. La maitrise d'ouvrage déléguée, quant à elle, a été assurée par l'OPPIC.

L'Estampille/L'Objet d'Art
octobre 2014

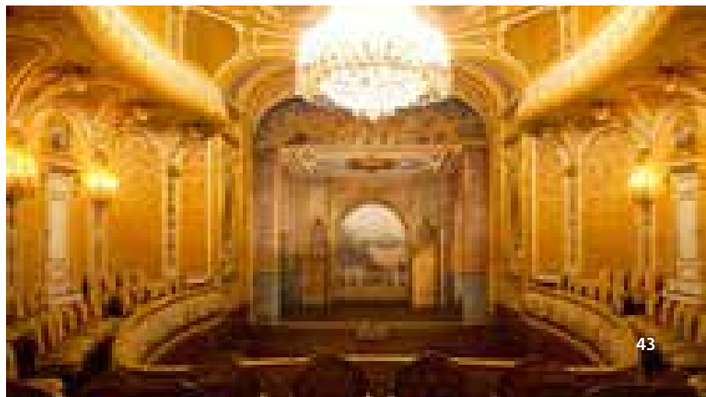

LA SALLE DE BAL

Espace emblématique de la Renaissance bellifontaine, la salle de Bal nécessite des travaux de structure et de remise en valeur des décors. Longue de 28 mètres et large de 15 mètres, elle fut décorée sous le règne d'Henri II d'après les dessins de Primatice de peinture à fresques réalisées par Nicolo Dell'Abate. L'architecture fut, quant à elle, confiée à Philibert Delorme. L'ensemble constitue, avec la galerie François 1er, le plus important décor subsistant de la première École de Fontainebleau. Un comité scientifique spécialement créé pour la salle de Bal et présidé par le directeur du patrimoine et des collections, a été mis en place depuis juin 2012. En juillet 2014, l'architecte en chef des monuments historiques a présenté au comité scientifique l'étude technique pour la restauration de la salle de Bal, actuellement en cours de validation.

LE CABINET DE TRAVAIL DE NAPOLÉON III

La présentation du cabinet de travail de Napoléon III, inauguré et ouvert au public en juin 2013, a été enrichie, en 2014, par deux girandoles en cristal taillé et bronze doré et une vue cavalière de Paris, gravée par Willman. Pour évoquer les goûts de Napoléon III en matière de peinture, un grand tableau ovale d'Adolphe Bouguereau, représentant Philomène et Procné fait désormais face à la cheminée. Il est placé à côté d'un portrait du prince impérial sur son poney et d'une gouache représentant des intimes du couple impérial.

LE BOUDOIR TURC

Le projet de restaurer le boudoir Turc pour qu'il retrouve son état de 1806, correspondant au dernier état connu et meublé, a été lancé en 2007. Les travaux sur toutes les structures (fluides, marbrerie, menuiserie et décors peints et sculptés) se sont achevés en juillet 2013. La restauration du mobilier a été poursuivie en 2014, notamment le tapis, le lit d'alcôve, les rideaux en mousseline et en taffetas. Tous les bronzes dorés (bras de lumière, chenets et patères) ainsi que le mobilier en acajou ont été nettoyés par l'atelier d'ébénisterie du château. L'opération la plus importante a été le retissage à l'identique du velours façonné lamé or qui a dû être substitué à l'étoffe ancienne, très usée, décolorée et lacunaire. Cette opération a été conduite par la maison Tassinari et Chatel, en partenariat avec la Maison des Canuts, à Lyon. Après les premiers essais de retissage, les premiers mètres de velours ont été livrés en décembre 2013 chez le tapissier avec la passementerie en soie et fil d'or. Le métier à bras a continué de fonctionner jusqu'en juin 2014. Ces derniers métrages d'étoffe ont permis de recouvrir le mobilier de Joséphine et d'en disposer les divers éléments dans le boudoir en novembre 2014.

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE DU QUARTIER HENRI IV

La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par l'OPPIC.
La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH, pour les travaux structurants (charpentes et planchers), et par Adam Yedid, architecte chargé de l'aménagement intérieur.

LE QUARTIER HENRI IV

Le château de Fontainebleau a lancé, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication et en partenariat avec le conseil général de Seine-et-Marne et le conseil régional d'Île-de-France, un projet de réhabilitation de grande ampleur du quartier Henri IV. Sur les 4 400 m² de surface de l'édifice, près de 2 000 accueillent depuis février 2015, à l'initiative du Conseil général de Seine-et-Marne, un pôle d'excellence du tourisme. Le château de Fontainebleau conserve les 2 400 m² restants pour son propre développement : nouveaux espaces d'exposition, espaces pédagogiques ou espaces d'accueil du public. Les travaux, qui ont débuté en septembre 2013, se sont poursuivis pendant toute l'année 2014. Près de 8 millions d'euros ont été mobilisés par les partenaires publics afin de mener ce projet ambitieux : 3 millions par le Département (convention de financement signée en décembre 2011), 3 millions par la Région (convention signée en mars 2012) et 2 millions par l'État.

UN PÔLE D'EXCELLENCE DU TOURISME AU CHÂTEAU

Le pôle d'excellence du tourisme regroupera au quartier Henri IV le Comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne et un centre de formation animé par l'Institut français du tourisme consacré aux patrimoines touristiques. Ce pôle s'inscrit dans le projet de territoire du conseil général de Seine-et-Marne qui a pour ambition de créer à Fontainebleau un équipement dédié à la promotion touristique du territoire ainsi qu'à l'accueil d'une offre de formation, d'enseignement supérieur et de recherche en matière de tourisme.

LES HÉRONNIÈRES

Ensemble de bâtiments construits entre le XVIIIe et le XIXe siècle, cette importante dépendance du château (12 000 m²) est aujourd'hui sans affectation. Les bâtiments n'ont cessé de se dégrader. D'un grand intérêt patrimonial, classé en totalité au titre des monuments historiques depuis 2008, les Héronnières sont en attente d'une reconversion. Pour limiter les dégradations, des mesures d'urgence ont été effectués en 2014 (baies murées et le bâchage des couvertures). Le château a confié à Atout France la réalisation d'une étude en vue du développement de projets de requalification, qui a été livrée en septembre 2014. L'étude préconise d'opérer en deux temps : lancer un concours d'idée, d'abord, sous forme d'un "appel à manifestations d'intérêt", puis, en fonction des notes d'intention reçues, lancer un appel à projets avec un cahier des charges détaillé. Pour accompagner cette reconversion, un comité de pilotage, qui réunit l'Établissement, les services centraux du ministère de la Culture et de la Communication et la DRAC Île-de-France, a été créé. Il s'est réuni pour la première fois en janvier 2015.

LES COUVERTURES DE LA PARTIE OUEST DE L'AILE LOUIS XV

Commencée en 2013, cette opération financée par le ministère de la Culture et de la Communication s'est poursuivie en 2014. Elle accompagne la restauration de la salle du théâtre Impérial afin d'assurer l'étanchéité de cette partie de l'aile Louis XV. Le diagnostic réalisé par l'ACMH dans le cadre du schéma directeur a en effet révélé un état des couvertures nécessitant des interventions urgentes. Les travaux de restauration respectent les dispositions des charpentes et couvertures actuelles, issues de l'état Napoléon III. En 2015, les échafaudages ont été déplacés sur la partie est de l'aile Louis XV.

LE CAMPANILE DE LA TOUR DE L'HORLOGE

La charpente du campanile de la tour de l'horloge a été restaurée entre décembre 2013 et mars 2014 : mise en place d'une protection en plomb des poteaux exposés aux intempéries ; vérification du système de fixation des cloches ; restauration des garde-corps, du coq et de l'horloge. La restauration des couvertures en plomb des terrasses contigües, présentant des problèmes de fuites a aussi été effectuée.

RÉFECTION DE CANALISATIONS DE CHAUFFAGE COUR DES MATHURINS ET COUR DE LA RÉGIE

La dégradation des sous-stations A, B, C (chauffage de l'aile des Ministres Ouest) a entraîné des ruptures ou des fuites régulières. Plusieurs réparations ponctuelles ont révélé une corrosion de l'acier (diamètre 115) et le désagrégement du calorifugeage en liège. Toute la canalisation a été remplacée entre juin et septembre 2014.

REMPLACEMENT DU GROUPE FROID DU MUSÉE CHINOIS ET DU SALON DES LAQUES

La climatisation assure la production d'eau glacée pour les deux centrales de traitement d'air régulant le climat du salon des Laques et du musée Chinois, indispensable à la bonne conservation de ceux-ci. L'application du protocole de Kyoto qui règlemente l'utilisation des fluides frigorigènes HCFC (Fréon R22) dans les machines frigorifiques au-delà de 2010 a nécessité le remplacement de la climatisation existante. Datant de 1983, elle ne permettait pas l'adaptation technique vers des fluides conformes.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE

En accord avec le château, la direction du bâtiment et des moyens techniques (service travaux et aménagement) de la RMN-GP a souhaité réaménager la librairie-boutique du château de Fontainebleau. Validé par l'Établissement public du château de Fontainebleau et la RMN-GP, le projet comprenait l'aménagement de la réserve et le bureau du régisseur, la pièce ainsi dégagée étant affectée ensuite à la librairie. Les travaux, menés de janvier à mars 2014, ont compris la restauration de l'enveloppe architecturale et la réfection des réseaux (maîtrise d'ouvrage : château de Fontainebleau) et les travaux proprement de la librairie (maîtrise d'ouvrage RMN-GP).

AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN RÉFECTOIRE DES MATHURINS

L'ancien réfectoire de la cour des Mathurins a été mis à disposition des entreprises extérieures travaillant quotidiennement sur le site dans le cadre de la surveillance du domaine. Deux bureaux, un espace repas, des vestiaires et des sanitaires ont ainsi été aménagés.

PARC ET JARDINS : UN PLAN DE GESTION EN COURS D'ÉLABORATION

Dans le cadre de sa mission d'entretien et de conservation du parc et des jardins, le château de Fontainebleau a poursuivi en 2014 ses travaux de plantation, d'élagage et de mise en sécurité de ses espaces. Parallèlement, la première phase de l'étude du plan de gestion du parc et des jardins, lancée en 2013, a été rendue.

3 JARDINS (LE JARDIN DE DIANE, LE JARDIN ANGLAIS, LE GRAND PARTERRE) ET UN PARC
115 HECTARES DE PARC ET JARDINS
17 HECTARES DE PELOUSES
45 HECTARES DE PRAIRIES
38 HECTARES DE PARTIES BOISÉES
15 HECTARES D'ALLÉES ET COURS PAVÉES
4 710 ARBRES D'ALIGNEMENT
42 500 PLANTES À MASSIF PRODUITES DANS LES PÉPINIÈRES DU CHÂTEAU

Les jardins et le parc du château s'étendent sur plus de 115 hectares. Au Nord, le jardin de Diane est en contact direct avec la ville. Au Sud, le jardin Anglais, l'étang aux Carpes et le Grand Parterre offrent des points de vue très contrastés. Enfin, à l'Est, le parc se déploie autour de l'axe du canal, long de 1200 m, jusqu'à la ville voisine d'Avon. Chacun de ces espaces a des caractéristiques très différentes qui sont prises en compte dans toutes les actions menées par le service des jardins du château de Fontainebleau.

RENFORCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES PARCS ET DES JARDINS

L'usage des produits pesticides a été réduit de moitié dans les cours et les jardins, et totalement supprimé sur une partie du Grand Parterre et dans le parc. Le château de Fontainebleau répond ainsi au programme lancé à la suite du Grenelle de l'environnement, Ecophyto[3] renforcé par la Loi Labbé[4], visant à diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires. La gestion saine et durable adoptée pour le parc et les jardins privilégie des solutions alternatives et des méthodes de culture adaptées. Le bêchage, le binage, le hersage et le brossage du sol, effectués régulièrement dans des conditions favorables, assurent la propreté du lieu. En 2014, 9 agents du service des jardins du château étaient titulaires du Certiphyto (certificat individuel "produits phytopharmaceutiques") attestant qu'ils disposent des connaissances suffisantes pour utiliser les pesticides en sécurité et en réduire l'usage.

La mise en place d'un paillage[5] écologique lors des plantations, notamment sur les plates-bandes du Grand Parterre durant la belle saison, limite le développement des mauvaises herbes, l'emploi des herbicides et des anti-germinatifs, ainsi que le lessivage et l'évapotranspiration du sol, en apportant une matière fertilisante naturelle bénéfique pour les plantations.

Une gestion différenciée[6] des pelouses et des prairies est pratiquée dans le parc domanial (grande prairie et anciens étangs) ainsi que dans le jardin Anglais (pelouses situées aux abords du manège Sénarmont) depuis plusieurs années. Cette méthode alternative, qui consiste à entretenir les espaces selon les caractéristiques de leur biotope et de leur flore naturelle, est bénéfique pour la biodiversité, régénère durablement la flore endémique et limite l'usage du matériel agricole polluant, réduisant les gaz à effet de serre. Cette action a permis d'économiser 795 litres de gasoil en 2014.
Le château de Fontainebleau s'inscrit ainsi dans une démarche globale en favorisant par exemple des actions de fauchage (et non de tontes) pour certains espaces laissés en végétation spontanée.

En hiver, les parcelles boisées du parc sont entretenues et nettoyées pour assurer la **sécurité du public** et éviter la sédentarisation de la faune sauvage (sangliers…). Le **dépressage sélectif** réalisé (les tailles et le débroussaillage) favorise la régénération des essences forestières dites nobles. Ces interventions, pratiquées dans une gestion forestière jardinée, permettent de réguler et de contrôler le quota des essences forestières présentes dans les parcelles, mais aussi de contenir la prolifération des essences invasives prédominantes en milieu humide comme le frêne ou l'érable.

Taille des haies de buis dans le jardin Anglais
Toutes les haies de buis bordant les massifs d'arbustes du jardin Anglais ont été taillées en 2014 grâce la participation des salariés d'Initiatives 77 (lire p.110) encadrés par les jardiniers référents du château de Fontainebleau.

3 - ECOPHYTO EST UN PLAN QUI VISE À RÉDUIRE PROGRESSIVEMENT L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES (communément appelés pesticides) en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante. Initiative lancée en 2008 à la suite du Grenelle de l'Environnement, le plan est piloté par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

4 - LE 23 JANVIER 2014, L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LA LOI LABBÉ, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national. Le texte prévoit la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2020 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts.

5 - LE PAILLAGE est une technique de jardinage qui consiste à placer au pied des plantes des matériaux organiques et minéraux pour les nourrir et/ou les protéger. Il présente plusieurs avantages : conserver l'humidité du sol, éviter l'apparition de "mauvaises herbes" ou encore créer un habitat propice au développement d'insectes alliés.

6 - LA GESTION DIFFÉRENCIÉE est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

RESTAURATION DES CONTRE-ALLÉES DANS LA COUR D'HONNEUR ET LE GRAND PARTERRE

Pour matérialiser la présence des contre-allées (passe pieds encadrants les parterres de la cour d'Honneur et du Grand parterre), l'équipe du service des jardins a tout d'abord tracé le dessin (selon les plans des jardins de 1945) à l'aide de piquets et de cordeaux, puis a intégralement recouvert le tracé de briques pilées rouge, provenant des briqueteries d'Allonnes.

AVANCÉE DU PLAN DE GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Suivant en cela les recommandations du ministère de la Culture et de la Communication adressées à tous les domaines historiques nationaux, l'Établissement a élaboré en 2012 le cahier des charges détaillé de l'étude d'un plan de gestion pour le parc et les jardins du château. Ce travail a été réalisé par le chef du service des jardins avec la participation de l'ACMH, de l'ABF, de l'expert chargé des parcs et des jardins au ministère de la Culture et de la Communication, du conservateur chargé de l'étude historique des jardins et de l'OPPIC. Attribuée à l'office national des forêts (ONF) au terme d'une mise en concurrence, cette étude a pour objectif d'évaluer au plus juste les besoins nécessaires à l'entretien d'un ensemble de 130 hectares de plus en plus fragilisé, de planifier sur une période de 10 ans les actions à entreprendre et de déterminer les moyens humains et financiers nécessaires.

L'étude de la **phase 1 du plan de gestion** a été présentée au comité de pilotage, et définitivement validée par le château le 17 décembre. Elle comprend l'analyse paysagère et la synthèse historique ; le diagnostic phytosanitaire approfondi des arbres dans les jardins et les plantations d'alignements du parc ; le diagnostic forestier du parc et des bosquets ; l'analyse du service des jardins et la récolte des données financières.

Cette première phase a d'ores et déjà conduit à réaliser des travaux d'élagage. En effet, le bureau d'expertise arboricole a identifié dans son rapport 278 arbres dangereux, dont 150 tilleuls, situés sur le parterre. Le directeur du patrimoine et des collections, l'architecte en chef des monuments historiques et le jardinier en chef, ont pris la décision de **sécuriser les lieux** par des interventions **d'élagage** de restructuration raisonnée (et non par des opérations d'abattage radicales) pour préserver l'unité paysagère du jardin dans l'attente de la mise en œuvre des projets d'études du schéma directeur de rénovation du parc et des jardins.

LE SCHÉMA DIRECTEUR POUR LE PARC, LES JARDINS ET LES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Si le plan de gestion repose avant tout sur l'état actuel du parc et des jardins, les études du schéma directeur de rénovation seront la projection des ambitions portées par l'Établissement pour la restauration, la mise en valeur et le renouveau du domaine, dans toutes ses composantes.
Ces études ont été confiées à une équipe pluridisciplinaire dirigée par l'architecte en chef des monuments historiques assisté par l'atelier de paysages Bruel-Delmar, architectes paysagistes, et par des bureaux d'études techniques spécialisés (AEU, Urbatec et JFL Concept). Elles mettent à contribution de très nombreuses spécialités : structure et génie civil. Décomposées en plusieurs phases, ces études se dérouleront tout au long de l'année 2015. D'importantes investigations sont, là aussi, commandées sur des sujets multiples : nature et qualité des sols et des eaux, sondages pédologiques, reconnaissance de l'état de l'étanchéité des bassins et plans d'eau, sondages hydrauliques…

Les collections

RESTAURATION DES COLLECTIONS : LA MULTIPLICATION DES CHANTIERS

L'ouverture de nouveaux espaces au public (le théâtre Impérial, le cabinet de travail de Napoléon III et le boudoir Turc), la production d'expositions temporaires, les acquisitions récentes ainsi que les modifications des circuits de visites du château, ont nécessité de nombreux chantiers de restauration d'œuvres en 2014. L'année a été aussi marquée par la poursuite de la première phase du chantier des collections dont l'objectif est le regroupement des réserves dans la cour des Princes.

300 ŒUVRES RESTAURÉES EN 2014 (248 EN 2013)
BUDGET CONSACRÉ À LA RESTAURATION : 1 502 176 €
BUDGET DES RESTAURATIONS MENÉES GRÂCE AU MÉCÉNAT : 553 465 €

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique, institué par l'article 20 du décret statutaire de l'Établissement, est présidé par le directeur du patrimoine et des collections (composition en annexe p.120). Il est consulté sur les questions scientifiques et muséologiques, notamment celles relatives aux choix de l'Établissement en matière de restauration et de conservation de son patrimoine historique, ainsi que sur les grandes orientations de la politique culturelle et patrimoniale de l'Établissement avant qu'elles ne soient soumises au conseil d'administration. Il émet un avis sur la politique de valorisation du patrimoine immatériel et matériel confié à la garde de l'Établissement ou dont il a la propriété, sur les conditions dans lesquelles les espaces du musée sont occupés par des organismes extérieurs pour des manifestations exceptionnelles ainsi que sur toute autre question qui lui est soumise par le conseil d'administration, le président de l'Établissement ou le directeur du patrimoine et des collections. Il est également consulté sur les projets d'acquisitions de biens culturels, sur les prêts et dépôts des biens culturels et des collections dont l'Établissement a la garde et sur les programmes relatifs aux expositions. Le Conseil scientifique ne s'est pas réuni en 2014, mais a validé les grandes orientations prises par l'Établissement lors d'une session le 16 janvier 2015. Il a été essentiellement consacré à la présentation des différentes phases du schéma directeur de rénovation. Parmi les orientations du schéma directeur, celles touchant le CRES (Centre de ressources scientifiques du château) et le chantier des réserves ont fait l'objet d'une attention plus particulière. Un point sur les acquisitions, les projets d'expositions, de publications et un bilan du récolement ont complété l'ordre du jour de ce conseil.

LES GRANDS CHANTIERS

Dans le cadre de l'ouverture au public de nouveaux espaces, une attention particulière a été portée à la restauration des collections destinées à ces lieux. Si le **cabinet de travail de Napoléon III** a fait l'objet de quelques compléments en 2014, les efforts se sont particulièrement concentrés sur le mobilier de Joséphine pour le **boudoir Turc,** dont la délicatesse a réclamé une minutie particulière, depuis les bronzes, l'ébénisterie, la passementerie, jusqu'aux étoffes et aux porcelaines. L'ouverture au public étant prévue pour mai 2015, diverses pièces de mobilier ont été nettoyées afin de prendre place dans le vestibule du rez-de-chaussée tandis que la restauration des tableaux des Saisons, peints par Jean-Baptiste-Marie Pierre, a été engagée en prévision de l'accrochage de ces œuvres dans le même espace. Elles évoqueront les aménagements effectués par la reine Marie Leszczynska avant les transformations réclamées par Marie-Antoinette.

Au **théâtre Impérial,** près de 200 sièges capitonnés ont été restaurés, tout comme les tentures murales ou encore les bronzes dorés, parmi lesquels le grand lustre dont la reconstitution des cristaux a commencé fin 2013.

Le Figaro Histoire / décembre 2014-janvier 2015

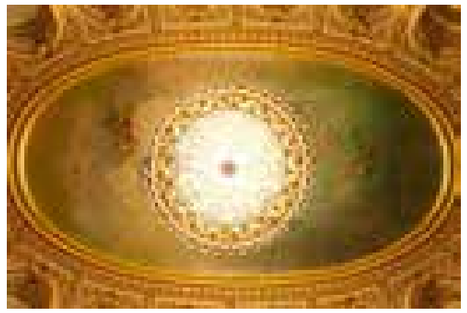

L'APPARTEMENT DU PAPE

Ré-ouvert en 2007, l'appartement du Pape comprend onze pièces meublées pour lesquelles d'importants efforts de conservation des collections restent à effectuer. Si la restauration du mobilier du salon d'Angle est suspendue à l'obtention d'un mécénat permettant le retissage de la brocatelle du Second Empire, les travaux ont été concentrés en 2013 sur la chambre de la duchesse d'Orléans et plus particulièrement sur son mobilier en bois doré.

En 2014, l'opération s'est poursuivie par le nettoyage et la consolidation du lampas des sièges. Ils s'accompagneront du traitement des étoffes du lit tandis que la tenture murale et les rideaux ont été déposés pour la mise en place de la scénographie de l'exposition "Pie VII face à Napoléon" (qui a débuté le 28 mars 2015). Cette opération a permis de reprendre les murs de la pièce et de tendre un papier d'apprêt qui limitera l'empoussièrement des étoffes anciennes. La même opération a été effectuée sur deux murs du grand salon Louis XIII de l'appartement du pape, afin de mettre en place deux fragments de tapisserie des Triomphes des dieux restitués au château de Fontainebleau par le Sénat.

À l'occasion de ces importantes manutentions, le tapis du Premier Empire a été confié à une entreprise pour être nettoyé, tandis que la restitution du tapis du salon des officiers de la partie Louis XV a été réalisée d'après le modèle du tapis du salon d'Angle.

LES GRANDS APPARTEMENTS

Les Grands Appartements présentent une grande hétérogénéité dans l'état de conservation de leurs décors et de leurs collections. Les perspectives ouvertes par le schéma directeur ont incité la direction du patrimoine et des collections à lister et chiffrer, pièce par pièce, les interventions nécessaires pour rééquilibrer les différents espaces entre eux. Ces interventions sont à conduire en étroite collaboration avec les travaux de structure, de réseaux, etc.

Dans la **chapelle de la Trinité,** l'orgue du XVIIIe siècle, chef-d'œuvre de Cliquot, a été étudié par le technicien-conseil du ministère de la Culture et de la Communication pour envisager la restauration de la partie instrumentale et prendre en considération les éventuelles modifications de son installation dans la chapelle.

Dans les **salles Saint-Louis,** l'ensemble de sièges de style Louis XIV, couverts de tapis de la Savonnerie, ont été en grande partie nettoyé et leurs étoffes devraient recevoir de nouvelles protections transparentes pour assurer leur présentation. Dans les mêmes pièces, deux tableaux d'Ambroise Dubois, appartenant au cycle de *Théagène et Chariclée* ont été examinés avant d'être restaurés.

Dans le **Petit Salon Louis XV,** le panneau de bois peint par Charles Errard, représentant *La Loi ou La Justice* a été extrait des lambris pour permettre aux restaurateurs d'intervenir sur le support qui présentait d'importantes fentes.

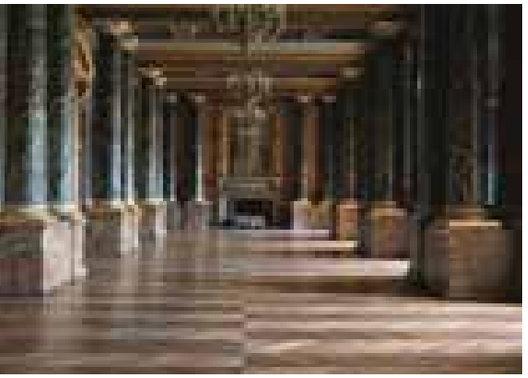

Par ailleurs, les torchères en carton-pâte, livrées sous le règne de Louis-Philippe pour la **salle des Colonnes et/ou la salle de Bal,** ont fait l'objet d'une étude de leur restauration, financée par un mécénat de particulier (lire p.96). Dans ce cadre, l'une des six pièces a ainsi pu être restaurée à titre d'essai. L'opération se prolonge par le traitement de deux autres torchères.

Dans le cadre de la reprise des structures du plancher de la **galerie de Diane,** le tableau d'Hortense Haudebourt-Lescot, *Diane de Poitiers demande à François Ier la grâce de son père*, a été déposé pour étude.

LES PETITS APPARTEMENTS

Alors que les réflexions et les études du schéma directeur permettaient de progresser sur les différents niveaux d'intervention à envisager sur le bâti et la mise aux normes des diverses installations techniques, le programme de travaux au sein des Petits Appartements a été recentré sur les collections mobilières et les décors portés.

L'année 2014 constitue une année contrastée pour la présentation des Petits Appartements puisqu'une partie du circuit a été vidée de ses collections pour mettre en place des étais assurant la portance des planchers de la galerie François Ier tandis que, parallèlement, s'initiaient des interventions de moyenne et grande ampleur sur des ensembles décoratifs. L'état de conservation du mobilier des Petits Appartements mais aussi leur haut degré d'authenticité ont incité la direction du patrimoine et des collections à redoubler d'efforts pour mettre en valeur les œuvres de ces appartements.

À l'issue de la tranche ferme de restauration des bois dorés des fauteuils du deuxième **salon de l'Empereur** (Salon Vert), la tranche conditionnelle assure la poursuite de ce traitement sur l'ensemble des sièges, les consoles et le guéridon de la pièce, et sur les textiles recouvrant les fauteuils, les chaises, le canapé, le pommier, l'écran, le paravent, etc… Après nettoyage, le tapis du salon a été remis en place et complété d'une bordure retissée selon le modèle du Premier Empire.

Dans le **cabinet Topographique,** les deux fauteuils des frères Jacob ont fait l'objet d'un nettoyage poussé et d'une remise en teinte des cuirs, marquant le début de la restauration de cette pièce.

Du côté des **Petits Appartements de l'Impératrice,** le salon d'Étude a bénéficié d'une reprise des couvertures des sièges en gourgouran[7] conformément aux inventaires du Premier Empire et un tableau flamand des collections de Louis XVI, représentant *Une Auberge bâtie sur une ruine* a été restauré avant d'être remis en place dans le salon. Le petit boudoir ouvrant sur le jardin possède une garniture textile particulièrement riche en passementerie. Alors que les étoffes du sofa ont été remplacées, les draperies de la niche ont été confiées à un restaurateur de textiles pour dépoussiérer les passementeries et remplacer les fonds de taffetas qui n'offrent plus de résistance mécanique.

Dans le **salon d'attente des dames d'honneur,** les deux bergères et les cinq chaises de Georges Jacob, provenant du boudoir turc du comte d'Artois à Versailles, ainsi que le tabouret ajouté dans les premières années du XIXe siècle, ont reçu des couvertures en damas bicolores et tous les agréments de passementerie qui correspondent à leur état du Premier Empire. Avec cette intervention et le nettoyage du tapis, le salon d'attente des dames d'honneur s'insère désormais de manière cohérente entre la salle de bains restaurée dans les années 1980 et le salon Jaune. Une souscription publique lancée par la Fondation du patrimoine (lire p.97) devrait permettre de restituer les rideaux des croisées de cette pièce et d'en métamorphoser l'atmosphère.

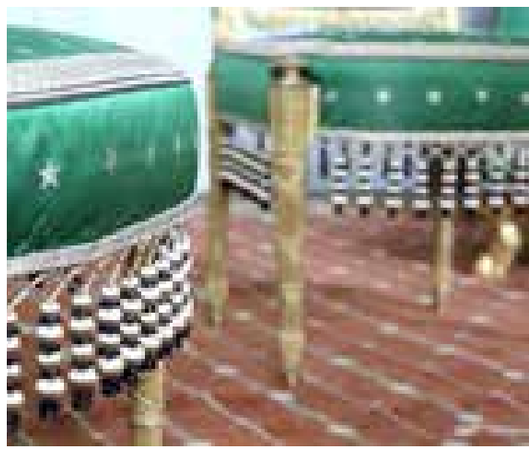

7 - UN GOURGOURAN est une étoffe de soie venue des Indes.

Dans le **salon Jaune** voisin, un important travail de conservation-restauration des textiles et du mobilier a été engagé. À la suite d'une étude de faisabilité réalisée en 2013, le traitement des panneaux de tenture a été amorcé grâce au soutien de la Fondation du patrimoine (lire p.96). Il s'agit de préserver ces textiles brodés en appliquant sur leur surface, un voile de soie très fin, teint en jaune et imprimé en rouge selon les motifs originaux, afin de rehausser les teintes des étoffes anciennes et, ainsi, restituer les harmonies colorées du Premier Empire. Deux grands panneaux ont été traités grâce aux fonds propres de la Fondation du patrimoine. L'opération devrait se poursuivre jusqu'en 2016. En outre, en prévision de l'application d'une méthode semblable pour les étoffes des sièges, les châssis en bois ont été confiés aux ateliers du Centre de recherche et de restauration des musées de France[8] (C2RMF) afin de nettoyer les dorures anciennes et combler les lacunes. Une opération similaire a été réalisée sur les deux consoles du salon tandis que le tapis de 75 m2 a été nettoyé et disposé de nouveau sur le parquet du salon. Le flambeau couvert a fait l'objet d'un refixage méticuleux des écailles de peinture de son abat-jour alors que le corps en bronze doré était nettoyé.

Dans la pièce voisine, dite **salon de Billard,** un écran de cheminée en acajou, garni de sa feuille en gourgouran violet, a repris place devant la cheminée, tout comme un fauteuil de veille couvert de velours rouge gaufré dans l'antichambre.

Dans le **vestibule dit de Serlio,** la reprise des peintures des murs et le nettoyage des huisseries ont été complétés par le nettoyage et la reprise des anciens ragréages sur les carreaux du poêle en faïence. Les grands tableaux de Bidault, *Vue du lac Majeur*, et de Dunouy, *Vue de Gênes*, ont retrouvé leur place après des interventions sur la couche picturale et le nettoyage des cadres en bois doré. La lanterne ancienne a été équipée d'un lustrion supportant trois lampes à mouvement dotées de globe.

Dans la mesure où de nombreuses pièces ont fait l'objet d'un traitement du mobilier, les opérations ont été complétées, au sein des ateliers du château, par le nettoyage de nombreux flambeaux, bras de lumière, patères et chenets. Cette campagne d'entretien est à poursuivre.

8 - LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSÉES DE FRANCE (C2RMF) est un service à compétence nationale du ministère de la Culture et de la Communication. Il est l'opérateur de l'État dans le domaine de la recherche et de la restauration qui concernent les collections muséales.

LE MUSÉE NAPOLÉON IER

La campagne pluriannuelle portant sur les objets en métal, commencée en 2011, a été poursuivie en 2014 par la restauration de pièces d'orfèvrerie exécutées par Martin-Guillaume Biennais : *le Samovar au chiffre de Jérôme Napoléon* et le *Pot à lait ou à crème aux armes de Joseph Napoléon, roi d'Espagne*, du même Martin-Guillaume Biennais.
L'effort a surtout porté sur la salle 2 consacrée au "Faste de la table impériale", et sur les pièces du Grand Vermeil livrées par l'orfèvre Henry Auguste. Ont notamment été nettoyées la *Nef de l'Empereur et la Terrine n °4*. Cette campagne est à poursuivre pour rendre à ce service toute son étincelante splendeur, qui joue avec les pièces de Sèvres voisines.
Le monumental *Portrait en pied de l'officier des chasseurs à cheval de la Garde impériale Jean-Baptiste Isidore Martin*, préempté en vente publique en 2013 a été restauré. Il ouvre désormais le parcours du musée Napoléon Ier au premier étage, présenté avec le non moins monumental *Napoléon en souverain législateur* par Girodet. À terme, ce portrait, restauré en vue du redéploiement du musée Napoléon Ier, formera, au deuxième étage, l'articulation muséographique entre les deux niveaux du musée.

NOUVEL ACCROCHAGE DES ŒUVRES DE ROSA BONHEUR

La collection des œuvres de Rosa Bonheur auparavant présentée dans deux salles de la galerie de Peinture qu'il fut indispensable d'évacuer pour conduire des travaux sur les murs, est désormais présentée dans le fumoir de Napoléon III. Cette présentation enrichit l'offre du circuit de visite dédié au Second Empire. L'inauguration du nouvel accrochage des œuvres a eu lieu le 24 février, en présence de l'association des Amis de Rosa Bonheur.

RESTAURATION/ENTRETIEN

À la suite à la réfection du plafond de la **salle des Fastes** de la table impériale, le lustre de la première salle du musée Napoléon a été nettoyé et équipé à l'électricité. Les campagnes de nettoyage des pièces d'orfèvrerie du Grand Vermeil ont été poursuivies et le portrait de Casanova, acquis en 2013, a été restauré et son cadre nettoyé, en vue de sa présentation dans la galerie des Portraits du musée Napoléon.

Une importante campagne de traitement des collections **d'arts graphiques** a été engagée en 2014 afin qu'elles puissent être mises en valeur lors de prochaines expositions proposées par l'Établissement. Plusieurs dizaines de plans anciens, d'estampes et de photographies ont ainsi été traitées.

Quelques **récentes acquisitions** ont fait l'objet d'un nettoyage, comme les dix serviettes de table de Caroline Murat.

En marge des objets présentés dans le circuit de visite, divers objets ont été restaurés car ils sont présentés en marge de l'exposition consacrée aux rapports entre Pie VII et Napoléon, inaugurée à la fin du premier trimestre 2015. En plus des pièces de mobilier traitées par les ateliers du château (lire p.128), un crucifix en bois noirci et ivoire a été nettoyé tandis qu'un autre crucifix en ébène et bronze patiné a été restauré par l'École Boulle.

CONSERVATION PRÉVENTIVE

L'enclenchement de la phase 0 du chantier des collections[9] a consisté en l'aménagement de réserves à l'entresol de l'aile Ouest de la cour des Princes et à la mise en place du traitement de la collection de lits (140 unités démontées), non exposée au public et dispersée en divers endroits du château. Après une première phase de dépoussiérage, recollage des moulures ou des placages soulevés, et de traitement antiparasitaire par congélation, 50 lits ont été installés dans de nouvelles réserves. L'opération s'est poursuivie par la tranche conditionnelle, soit le traitement de 80 lits par anoxie dynamique, processus qui consiste à enfermer les objets dans une poche hermétique avec privation d'oxygène pendant plus de 20 jours. L'asphyxie permet l'anéantissement des insectes, des larves et de leurs œufs. La préparation de travaux dans les combles de la cour Ovale ont conduit à évacuer divers objets d'Extrême-Orient, envoyés en traitement antiparasitaires hors du château avant d'être reconditionnés dans les réserves de textiles.

Parallèlement, les campagnes de nettoyage et de traitement antifongique des sculptures du parc se sont poursuivies avec les marbres du jardin Anglais et des Cascades, mais aussi les sphinges en grès des rampes descendant vers le canal. Dans la cour de la Fontaine, la statue d'Ulysse a fait l'objet d'un nettoyage permettant de retrouver la blancheur du marbre.

Le chantier des collections constitue une priorité pour l'Établissement. À cet effet, des études plus spécifiques ont été engagées sur ce volet qui regroupe en son sein plusieurs sujets distincts mais étroitement articulés. Elles supposent, là encore, un travail itératif entre plusieurs acteurs : la direction du patrimoine et des collections, l'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre désignée sur les études techniques, une équipe pluridisciplinaire d'architectes-programmistes et de praticiens spécialisés dans la conservation préventive. Pour suivre de près des études forcément ardues et complexes, la direction a constitué, dès 2012, un groupe de travail composé d'experts, internes et externes à l'Établissement, ayant pour mission première de mettre sur pied un programme adapté aux besoins.

Le premier travail, considérable à lui seul, consiste à poursuivre le récolement (lire p.73) et le diagnostic sanitaire des milliers d'objets et œuvres dispersés sur plus de 200 lieux différents du château, commencé il y a plusieurs années. L'objectif de l'état des lieux est évidemment multiple : dans une perspective d'aménagement de réserves, il doit affiner l'étude typologique des collections et évaluer les traitements prioritaires à effectuer en préalable aux transferts.

Dans le plan directeur de réorganisation fonctionnelle adopté par l'Établissement, le quartier des Princes, partiellement en déshérence, est destiné à rassembler les réserves d'œuvres non exposées. Les études de programmation actuellement en cours, s'appuyant sur les données de l'inventaire des collections, s'attachent à mettre au point un processus d'organisation du chantier, à vérifier l'adéquation des espaces disponibles avec les collections, à proposer des systèmes de rangement rationnels et performants, à fixer les conditions générales de conservation (traitement climatique, sécurité et sûreté).

Parallèlement, une étude patrimoniale a été commandée à l'architecte en chef des Monuments historiques afin de donner les futurs cadres au réaménagement des lieux, tenant compte des contraintes architecturales et patrimoniales des bâtiments dont l'histoire est prégnante. Des investigations complémentaires (sur les planchers, les maçonneries et les sols) ont été engagées en 2014 de manière à ce que tous les impératifs de rénovation et de réhabilitation des bâtiments soient pris en compte dans le projet.

9 - **LE CHANTIER DES COLLECTIONS** est un ensemble planifié d'opérations scientifiques et matérielles de traitement sur les collections d'une institution patrimoniale, mises en place dans une organisation raisonnée et programmée pour répondre à un objectif précis comme par exemple la création de nouvelles réserves, l'opération de rénovation du musée, le transfert des collections, etc.

LES ACQUISITIONS : UNE MOISSON ABONDANTE

L'Établissement public enrichit les collections du château en acquérant en priorité des pièces ayant appartenu à son ameublement historique, des œuvres documentant son histoire architecturale et décorative et des œuvres destinées aux collections du musée Napoléon Ier. En 2014, 26 lots ou ensembles sont entrés dans les collections du château de Fontainebleau.

26 LOTS ACQUIS (CONTRE 13 EN 2013)
VALEUR TOTALE DES ACQUISITIONS DE 2014 : 480 236 € (CONTRE 120 60 € EN 2013)
MÉCÉNAT DE PARTICULIERS : 25 625 € (CONTRE 2 000 € EN 2013)
VALEUR ESTIMÉE DES DONS : 5 395 € (CONTRE 1 360 € EN 2013)

AMEUBLEMENT HISTORIQUE DU PALAIS

La conservation de Fontainebleau recherche des œuvres ayant appartenu à l'ameublement du château. Elles ont généralement quitté le château sous la Révolution française ou lors des ventes organisées au XIXe siècle par le Mobilier national. Les hasards du marché de l'art ont fait surgir la même année deux chaises distinctes et une paire de fauteuils, tous éléments mobiliers fabriqués par la féconde dynastie des Jacob et liés à Fontainebleau.

Une première chaise est due à Georges Jacob père (1739-1814). Elle provient d'un important mobilier de salle de réunion commandé par le gouvernement révolutionnaire, qui comprenait initialement dix fauteuils et dix chaises. Cet ensemble est cité pour la première fois lorsqu'il rentre de l'Assemblée nationale en 1795. Il fut envoyé, diminué de deux fauteuils, en 1807 à Fontainebleau, avant d'être dispersé entre 1869 et 1882. La chaise nouvellement acquise rejoint deux fauteuils revenus au château par donation en 1969. Le Mobilier national possède encore quatre fauteuils et six chaises de cet ensemble.

Une seconde chaise est due à Georges II Jacob (1768-1803) et François-Honoré-Georges Jacob-Desmalter (1770-1841), associés entre 1796 et 1803 sous la raison sociale "Jacob Frères". Cette chaise fait partie d'une série de douze, exécutée vers 1800-1803 et livrée par Jacob-Desmalter en novembre 1804 pour la première chambre à coucher de Napoléon au château de Fontainebleau. Ces sièges sont ainsi décrits dans le mémoire de l'ébéniste : "Douze chaises en acajou, dossier à planche, incrustées en étain et ébène, garnies de gourgouran gris, à 87 F… [total] 1044". Celles-ci sont localisées dans la chambre à coucher de l'Empereur à l'inventaire de l'an XIII [1804] du palais. À la suite des transformations de l'appartement de l'Empereur, elles passèrent dans celui du roi et la reine de Hollande, actuel "appartement du Pape". Elles quittèrent malheureusement le château en 1870. Sur l'ensemble, le Mobilier national ne possède plus que sept chaises, certaines portant l'estampille de Jacob Frères (inv. GMT 16158, GMT 17279), dont le dépôt pourrait être sollicité.

Enfin, ont été acquis **deux fauteuils** relevant d'un ensemble important comprenant un canapé, une bergère, quatre fauteuils, quatre chaises, deux tabourets de pieds et un écran, livré par François-Honoré-Georges Jacob-Desmalter (1770-1841) en 1810 pour le "premier appartement de prince souverain" dans l'aile des Princes au château de Fontainebleau. L'inventaire de 1810 localise le mobilier dans le premier cabinet de cet appartement, où il est associé à une magnifique commode à vantaux et à une console en armoire de style turc, toujours conservées à Fontainebleau. En 1869, plusieurs éléments (le canapé, deux fauteuils et une chaise) quittèrent le château pour le Garde-Meuble, avant d'être vendus par les Domaines. Les deux fauteuils acquis ont rejoint les éléments subsistant à Fontainebleau (inv. F 3480 à F 3483, F 3486).

L'HISTOIRE DU CHÂTEAU ILLUSTRÉE

Trois acquisitions sont venues documenter des ensembles décoratifs qui sont ou ont été abrités au château de Fontainebleau : le cabinet de la Reine, la galerie de Diane et la salle de Bal.

CABINET DE LA REINE

Le château de Fontainebleau rassemble des témoignages de ses grands décors disparus ou démantelés, notamment ceux de la Seconde École de Fontainebleau. Le peintre d'origine flamande Ambroise Dubois (1543-1614), qui travailla pour Henri IV au château de Fontainebleau sans doute à partir de 1595, réalisa entre 1600 et 1606 pour la reine Marie de Médicis un cycle de huit tableaux, sur le thème de *l'Histoire de Tancrède et Clorinde* d'après la *Jérusalem délivrée* du Tasse, insérés dans le décor mural du cabinet de la souveraine. De cet ensemble, démantelé au cours du XVIIIe siècle, six tableaux originaux sont encore conservés à Fontainebleau. Parmi les deux compositions manquantes, la scène représentant *Clorinde* tentant d'incendier la tour édifiée par les croisés, qui était sans doute disposée au-dessus de la cheminée dans le cabinet de la reine, était connue jusqu'alors par deux copies, l'une conservée dans un château français et l'autre au musée Wuyts-van Campen et baron Caroly à Lierre (Belgique). **Le tableau** passé en vente en 2014 à Paris constitue une troisième version de la composition originale qui n'est jamais réapparue et peut être considérée comme perdue. Cette copie, quoique présentant des repeints, des usures et des lacunes, apparaît fidèle à la gamme chromatique utilisée par Dubois dans ses cycles peints et pourrait être datée d'une période voisine de celle de la mort de l'artiste, autour de 1615-1620. L'acquisition de ce tableau permet de présenter à Fontainebleau une scène jusque-là manquante de ce cycle à travers une copie ancienne, fidèle dans son esprit à l'original. Il ne manque plus désormais qu'une composition du cycle de Tancrède et Clorinde dans la demeure pour laquelle il fut conçu.

GALERIE DE DIANE

A été acquis d'une galerie parisienne, **un dessin préparatoire d'Hippolyte Lecomte** (1781-1857) pour le tableau *Charlemagne passant les Alpes*, dont l'artiste reçut commande sous la Restauration pour orner la galerie de Diane. Reconstruite par l'architecte Hurtault sous Napoléon Ier, la galerie présentait encore un visage incomplet lorsque les Bourbons recouvrèrent leur trône en 1814. Le choix fut fait de garnir de tableaux les vingt-quatre emplacements restés vides et d'y représenter des sujets choisis dans l'histoire de la monarchie française depuis les Mérovingiens et peints par une pléiade d'artistes représentant la veine troubadour du temps : Revoil, Fleury-Richard, Bouton, Granet, Haudebourt-Lescot, Laurent, Mauzaisse, Regnier et Lecomte.

Hyppolyte Lecomte semble avoir peu hésité pour sa composition, qui ne varie guère du dessin - sur lequel subsiste la mise au carreau - à l'œuvre achevée. Constante dans son œuvre, la lumière crue qui éclaire les chevaux et les personnages apparaît déjà dans l'esquisse, où le lavis brun et les éléments laissés en réserve jouent de leur contraste pour animer le projet décoratif. Si seize grands formats - dont *Louis XIII forçant le pas de Suze* du même Lecomte – ont quitté les murs lors de la transformation de l'espace en bibliothèque sous Napoléon III, huit petits formats demeurent en place dans la galerie de Diane, dont *Charlemagne passant les Alpes*, dont il est particulièrement intéressant de documenter la genèse.

SALLE DE BAL

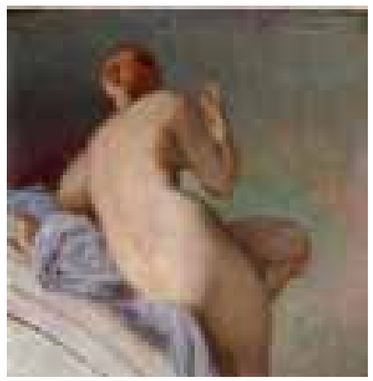

D'une autre nature, **la petite huile sur panneau de Pierre-Nicolas Brisset** (1810-1890), *Étude pour Cérès ou Les Produits de l'été*, nous renseigne sur les techniques des peintres qui ont mené, au XIXe siècle, les restaurations des fresques du château. Élève de Louis-Charles-Auguste Couder et de François-Édouard Picot, Pierre-Nicolas Brisset intervient comme collaborateur, entre 1834 et 1836, aux côtés de Jean Alaux, le premier "restaurateur" des fresques de la salle de Bal. N'ayant pas cessé de graviter dans l'orbite des architectes des palais nationaux – il collabore par exemple en 1851 avec Félix Duban sur le chantier de la galerie d'Apollon au Louvre –, Pierre-Nicolas Brisset reçoit en 1883 la charge d'intervenir à nouveau, personnellement, sur les fresques de Fontainebleau dont la dégradation n'est pas enrayée, malgré plusieurs campagnes successives.
Pierre-Nicolas Brisset reprend des méthodes connues. Comme Jean Alaux, il commence par exécuter des relevés de petite taille, peints à l'huile, des fresques de la Renaissance. Si le château conserve du maître une très importante série de relevés documentant son intervention, il n'en possédait en revanche aucun de son élève. La parenté de la méthode des deux artistes, l'importance de ces témoignages pour la connaissance des états de la salle de Bal et leur valeur pour l'histoire des techniques de la restauration au XIXe siècle, font du panneau récemment acquis un document particulièrement intéressant pour les collections bellifontaines. Cette adjonction vient rappeler, évoquant les campagnes passées, la fragilité de cet ensemble qui requiert aujourd'hui encore toute notre attention.

LE PARCOURS DE L'ACTUEL MUSÉE NAPOLÉON Ier ENRICHI

Le musée Napoléon Ier réunit une collection axée sur la figure de Napoléon souverain, la famille impériale, l'exercice du pouvoir et la cour, la France et l'Europe sous l'œil et dans la main de l'Empereur.

SALLE 2 - "FASTES DE LA TABLE IMPÉRIALE"

La salle 2, consacrée aux "Fastes de la table impériale", s'est enrichie en 2014 de **six objets,** certains majeurs, tous produits par la Manufacture de Sèvres.

Pour le séjour du pape Pie VII à Fontainebleau, du 25 au 28 novembre 1804, sur la route du "sacre" à Notre-Dame de Paris, le préfet du Palais, M. de Luçay, alla choisir à la manufacture de Sèvres un service à dessert de porcelaine disponible pour la table impériale. Il opta pour le "service fond nankin à figures". De ce service de 110 pièces, que le château de Fontainebleau s'emploie à reconstituer, ont pu être acquises deux assiettes, au sujet particulièrement intéressant.

Une assiette représente un peintre céramiste au travail, scène qui résume l'activité de la manufacture : un peintre assis est à l'œuvre, mettant du pinceau la dernière touche à un vase avant enfournement dans le four stylisé représenté au-dessous. La portée générale de cette représentation – une sorte d'allégorie réelle de l'art céramique - explique son insertion dans la suite des sujets allégoriques ou antiques du service à fond nankin. La singularité du sujet invite à disposer cette assiette en tête de la séquence de présentation du service, pour donner la clef du rôle de la manufacture nationale devenue impériale et rattachée directement à la Maison de l'Empereur : chanter le pouvoir, parer la table du souverain, éblouir l'Europe par de somptueux cadeaux diplomatiques.

Une autre assiette de ce même service est peinte **d'une femme assise, une Allégorie de la Terre,** tenant de sa main droite une corne d'abondance d'où s'échappent les fruits de la terre, et de sa main gauche un globe posé sur ses genoux. Dans un médaillon du marli est peint de profil un buste lauré : c'est la victoire militaire qui assure la prospérité. Cette figure de la Terre appartient au même répertoire politique que les figures de la *Concorde* et du *Génie* gravant les tablettes de *l'Histoire* (château de Fontainebleau, musée Napoléon Ier). Chacune, avec son accent propre, renvoie à l'œuvre d'apaisement intérieur du Consulat (concorde civile et Concordat de 1801), au souci d'inscription dans l'Histoire de Bonaparte, grand lecteur de Plutarque, et à la paix extérieure permise un temps par les traités de Lunéville (1801) et d'Amiens (1802). Seuls ces succès peuvent expliquer l'accession à l'Empire en mai 1804. Sous une forme allégorique, ils furent mis sous les yeux du pape sur la table impériale à Fontainebleau en novembre 1804.

De plus, la table des Tuileries peut désormais être évoquée par deux pièces de forme, **deux compotiers** relevant du service "*à fond écaille et figure imitant le bronze*", livré le 5 décembre 1804 pour le service de l'Empereur au palais des Tuileries, et utilisé pour le grand dîner organisé le soir dans la galerie de Diane, après la distribution des aigles au Champ de Mars. Il doit son nom au fond de couleur écaille de l'aile, qui est décorée d'une frise d'or combinant rosace, feuilles d'acanthe, pampres offrant feuilles de vigne dressées et grappes de raisin pendantes, et longue palmette stylisée, en une séquence répétée quatre fois sur l'aile. Le pied est blanc, décoré de filets et d'une frise or. Le centre des pièces, aussi bien pour ces deux compotiers que pour les rares assiettes connues, est orné d'un médaillon imitant le marbre blanc veiné sur lequel se détache une figure de bronze qu'entoure un tore de laurier fleuri et enserré de quatre nœuds. La référence antique varie sur chaque pièce. Sur l'un des compotiers, c'est une figure masculine, un homme assis tenant de sa main gauche un timon et de sa main droite le col d'une urne d'où s'échappe un flot : c'est une figure de fleuve, qui joue avec la figure de nymphe ou de source représentée sur une assiette du même service déjà présente au musée Napoléon Ier. Sur l'autre compotier, c'est le célèbre *Rémouleur*, statue antique dont une réplique jetée dans le bronze sous l'Ancien Régime est actuellement présentée dans la galerie des Cerfs au château de Fontainebleau.

Par ailleurs, ont été acquises **deux assiettes** issues de cette même Manufacture impériale de Sèvres, l'une appartenant au service offert par Napoléon à un grand dignitaire de l'Empire, l'autre reflétant les tâtonnements techniques liés au service particulier de l'Empereur.
Du service de Cambacérès a pu être acquise **une assiette peinte de la fable Le Renard et le Buste.** La Manufacture livra le 17 août 1807 "pour le compte de l'Empereur à S. A. S. le prince Cambacérès, archichancelier de l'Empire, à l'occasion du mariage de la princesse Stéphanie" le "service fond pourpre, vues d'Italie, de France, fables, 6a". Il comprenait 72 assiettes, ornées de vues d'Italie, de vues des palais impériaux (les Tuileries, Fontainebleau, Trianon, Meudon…) ainsi que des illustrations des fables d'Esope. Comme les autres pièces du service, cette assiette offre un marli pourpre -couleur impériale- décoré à l'or d'une alternance de fleurs et de fleurons, et sur le pourtour intérieur d'une frise de feuilles d'acacias. À la différence par exemple du *Renard et la cigogne*, fable bien connue, le sujet de celle-ci, *Le Renard et le Buste*, est inattendu sur la table d'un grand dignitaire de l'Empire, dont le château de Fontainebleau a préempté en 2012 un magnifique *Buste* en terre cuite modelé par Louis-Laurent Roland.

Une *Assiette décorée d'une carte de France,* fabriquée à Sèvres en 1808, est décorée en son centre d'une carte de France au noir, selon le procédé mis au point par François Gonord et employé pour une impression à l'or sur une assiette du service particulier de l'Empereur (collection Fondation Napoléon). L'intérêt de cette assiette est que la carte reflète précisément l'état de l'Empire avant le sénatus-consulte du 2 novembre 1808 créant le département du Tarn-et-Garonne. L'Empire français englobe alors les départements de la rive gauche du Rhin, soit les départements belges (tel l'Ourthe, préfecture Liège) annexés en 1795 et les allemands (tel le Mont-Tonnerre, préfecture Mayence) rattachés en 1801, mais pas encore le royaume de Hollande incorporé en juillet 1811. La frontière pyrénéenne avec l'Espagne - 1808 est l'année même du guet-apens de Bayonne, actuellement évoqué dans la salle 3 du musée par les pièces provenant du surtout offert par Charles IV à Napoléon - est celle d'avant l'annexion unilatérale des départements catalans en 1812.
Ces deux assiettes sont présentées dans la salle 2 du musée Napoléon.

XIXe SIÈCLE

Une décennie d'acquisitions napoléoniennes (2004-2014)
Jalons et esquisse pour le redéploiement du musée Napoléon Ier
par Christophe Beyeler

Composante essentielle du Projet scientifique et culturel du château de Fontainebleau, le projet de redéploiement des collections et d'extension du musée Napoléon Ier suppose une active politique d'acquisition. Quelques exemples sont ici détaillés, touchant l'effigie de l'Empereur, l'iconographie du mariage avec Marie-Louise et la figure du roi de Rome. Des perspectives sont de même esquissées, concernant la France et l'Europe sous le regard et dans la main de Napoléon.

Résumés en anglais p. 157 et en allemand p. 159

Indéchiffrable du musée des Souverains ouvert au palais impérial du Louvre par Napoléon Ier, mi-jacobiniste d'une partie des collections Premier Empire rassemblées au musée de Malmaison à partir de 1800, destinataire majeur de la dation de la famille impériale en 1815 à la mode Napoléon Ier à elle ouvert en 1866 au château de Fontainebleau. Les choix muséographiques alors définis ont commandé une ambitieuse politique d'acquisition tenacement menée depuis quelque trente ans et accélérée depuis 2004.

Les enrichissements de cette dernière décennie[1] sont ici présentés d'abord selon l'entrée de leur insertion dans le programme muséographique initial, continué au premier étage de l'aile Louis XV, puis dans la perspective de la future extension au deuxième étage, entièrement à restaurer et à aménager pour recevoir les collections[2].

Salle « Marie-Louise » : deux puissances unies sous les yeux de l'Europe en 1810

La salle consacrée à la deuxième impératrice des Français s'est enrichie d'une œuvre phare[3], disposée en regard du *Portrait en pied de l'impératrice* par l'atelier de Gérard, une peinture sur verre mise en valeur par un socle à lumière traversante[4] qui en rend le prédécesseur inexécutable. C'est un véritable incunable de l'art du verre du tout début du XIXe siècle (fig. 1).

La renaissance de l'art du vitrail et de la peinture sur verre est alors balbutiante, liée au porcelainier DIH, et séguémentée par Alexandre Brongniart, administrateur de la Manufacture de Sèvres. La technique[5]...

FONT 2014 – 5 FONTAINEBLEAU XIXe SIÈCLE 87

La Revue des musées de France-Revue du Louvre 2014

JALONS POUR LE FUTUR REDÉPLOIEMENT DU MUSÉE NAPOLÉON Ier

Le château de Fontainebleau s'emploie à nourrir le programme muséographique défini pour le redéploiement des collections du musée Napoléon Ier, exposé dans un article de *La Revue des musées de France-Revue du Louvre* (2014, n°5, numéro spécial "Fontainebleau") : "Une décennie d'acquisitions napoléoniennes (2004-2014). Jalons et esquisse pour le redéploiement du musée Napoléon Ier". Les acquisitions effectuées en 2014, dont sept par préemption, sont présentée dans l'ordre des futures salles.

SALLE 13

"Napoléon épicentre de son système. Les ressorts du pouvoir de l'Empereur"
La fonction judiciaire, apanage du souverain, est évoquée à Fontainebleau par le *Portrait de Napoléon en souverain législateur*, de l'atelier de Girodet, préempté en 2005, où la main de l'Empereur plane au-dessus du Code Napoléon. La commande, à l'iconographie judiciaire explicite, fut orchestrée par les services de Regnier, Grand Juge, pour les trente-six Cours impériales (cour d'appels) du Grand Empire.

Deux ouvrages provenant de la bibliothèque du Grand Juge ont pu être préemptés. Le *Traité du droit du domaine de propriété. Nouvelle édition par Hutteau*, paru en 1807, et le *Traité du contrat de change*, paru en 1809, sont reliés de l'emblème exprimant la fonction du Grand Juge : la balance de la Justice aux deux plateaux égaux, dans un ovale entouré d'une couronne. Ils offrent chacun une variante : l'un est frappé de la croix de la Légion d'honneur, l'autre présente à chaque angle une masse orfévrée, insigne de la dignité de chancelier. Le dos de chaque volume est à plusieurs reprises orné des plateaux égaux de la balance de la Justice tenue par une main impartiale.

M. François Boudot de la Motte, parent du dernier duc de Massa, a offert en 2011 deux ouvrages, permettant d'évoquer les deux termes de la carrière de Regnier, roturier devenu en 1808 duc de Massa. Les deux ouvrages préemptés en 2014, qui sont comme deux jalons symboliques, seront présentés dans la même vitrine. Tous deux ornés de l'emblème de la Justice, ils se distinguent l'un par la masse de chancelier reprise de l'Ancien Régime, l'autre par la Légion d'honneur instituée par Bonaparte. Ils s'insèrent ainsi entre les deux ouvrages déjà offerts, qui offrent l'un le *terminus a quo* : le chiffre, l'autre le *terminus ad quem* : les grandes armes, selon une logique progressive que ne présente aucune institution au monde. Cela permettra de suivre exhaustivement et symboliquement la carrière de celui qui, sous les ordres de l'Empereur et de Cambacérès, archichancelier de l'Empire, coordonna l'œuvre juridique et dirigea la machine judiciaire impériale.

SALLE 14 - "L'ITALIE REMODELÉE ET DISTRIBUÉE À LA FAMILLE"

Un rare ensemble de dix serviettes en damas de lin a pu être acquis d'un particulier. Ornées d'un effet de treillage, ces serviettes damassées possèdent une large bordure à dessin de rinceaux fleuris, interrompus dans les angles opposés par deux C sous couronne impériale et deux écus accolés sous couronne et sur fond de manteau impérial. Les armes du royaume de Naples et de l'Empire français, associées à l'initiale couronnée, indiquent une réalisation pour Caroline Murat, sœur de Napoléon Ier, devenue reine de Naples en 1808, probablement pour la table du Palazzo Reale. Rares témoignages du linge de table du Premier Empire, elles révèlent combien Caroline Murat s'est approprié le trône de Naples, exigeant la création d'une Maison à son service. Vraisemblablement réalisées en France, ces serviettes ont fait partie des biens transmis à sa fille aînée Laetizia Murat (1802-1859), devenue comtesse Pepoli en 1823, comme l'indique le chiffre "L P" sous couronne, brodé en fil rouge.

SALLE 18 - "LA MAISON DE L'EMPEREUR"

Cette salle rassemblera de nombreuses pièces puisées dans les réserves du palais de Fontainebleau, pour exprimer mobilier et porcelaines disponibles pour la venue de la Cour impériale, selon une logique hiérarchisée reflétant le rang de tel occupant de tel appartement. Elle présentera aussi, en contrepoint, **un habit de cérémonie de chambellan de la Maison de l'Empereur,** acquis par préemption en 2014, permettant d'évoquer le service dirigé par le comte de Montesquiou-Fezensac, grand-chambellan. Celui-ci régissait le service de la chambre (honneurs du palais, audiences ordinaires, prestations de serment, entrées, levers et couchers du souverain, fêtes, etc.).
L'habit à la française, en velours amarante, exécuté peut-être en 1804 pour le sacre ou en 1810 pour le mariage, offre un important travail de broderie, vraisemblablement dû à la maison Picot, courant sur les bords des deux pans, le col, les parements, les fausses poches et les basques. L'insigne de chambellan de la Maison de l'Empereur, une clé, était porté à la taille dans le dos, accroché à une boutonnière. La largeur des broderies de cet habit – dont l'historique familial est hélas perdu – invite à le rattacher à Auguste-Laurent de Rémusat, premier chambellan. Maître de la garde-robe de Napoléon Ier, il choisit les dessins des broderies des habits du sacre. Le brodeur Picot, qui les exécuta, réalisa aussi celles des habits des officiers de la Maison. On sait que pour les cérémonies les chambellans revêtaient un habit de velours brodé avec un gilet de drap d'argent brodé.

SALLE 20 - "FORMES ET LANGAGES AU SERVICE DE L'EMPEREUR", UN POINT FORT DU PROJET MUSÉOGRAPHIQUE

Grâce au concours du Fonds du Patrimoine, a pu être acquise à une vente Christie's à Londres une œuvre exceptionnelle, produite par la Manufacture impériale de Sèvres : **un *Vase étrusque à larmier orné de deux scènes de Napoléon thaumaturge,*** pour la somme totale, frais inclus, de 192 786 euros.

Ce vase joue à l'extrême des références antiques, jusque dans la façon de peindre de Pierre-Nolasque Bergeret, optant pour des figures rouges sur fond noir. Il combine deux scènes liées à la campagne d'Égypte et de Syrie, l'une historique : *Les Pestiférés de Jaffa*, et l'autre allégorique : *Bonaparte remet un blessé aux soins d'Esculape*. Cette dernière campe le héros, vêtu et couronné à l'antique, dans le monde de la mythologie grecque, référence fréquemment convoquée en ces temps de néoclassicisme, mais selon un parti où le héros moderne est plongé dans le monde antique, au centre de la scène, commandant l'action, le dieu Esculape semblant obtempérer à ses désirs. Le message est d'une grande force : l'Empire, c'est l'Antiquité retrouvée et rejouée sur la scène du monde.

FONTAINEBLEAU

Deux « œuvres majeures » acquises par le château

La République de Seine-et-Marne
15 décembre 2014

Les Pestiférés de Jaffa montrent, en une scène rigoureusement construite et d'une grande lisibilité, le jeune général intrépide à Jaffa le 11 mars 1799, n'hésitant pas à toucher un pestiféré. Ce thème, déjà traité par Antoine-Jean Gros (huile sur toile, musée du Louvre), comporte une dimension thaumaturgique, qui s'affiche explicitement sur la panse de ce vase. Ce faisant, Napoléon s'égale aux rois, Capétiens puis Bourbons, qui touchaient les écrouelles au lendemain du sacre à Reims. Le fondateur de la quatrième dynastie capte ainsi un attribut de la souveraineté des dynasties précédentes – le paradoxe étant que cette référence puisée dans l'histoire de France soit traduite sur un vase de forme et de style antiques. Ce vase fut offert par l'empereur Napoléon Ier à un Hohenzollern, le prince Guillaume de Prusse le 15 septembre 1808.

Par son lieu de production (la Manufacture impériale de Sèvres), par sa facture (l'Antiquité revivifiée), par son message (Napoléon comme souverain thaumaturge dans la lignée des dynasties précédentes), par son histoire (cadeau diplomatique à un prince de la maison de Prusse), ce vase est d'un intérêt primordial et d'une importance capitale pour le futur musée Napoléon Ier au château de Fontainebleau.

Exposé dans l'immédiat salle 5, cette pièce majeure sera présentée au centre de la future salle 20 du musée Napoléon Ier, consacrée au thème "Formes et langages au service de l'Empereur", et comportant une section "Afficher son omnipotence : l'allégorie".

CABINET DES ARTS GRAPHIQUES

Le cabinet des arts graphiques a été enrichi en 2014 **d'une paire de plaques peintes à la gouache par Piat-Joseph Sauvage** de scènes impériales : *Entrée triomphale de l'Empereur dans une ville* et *Distribution par l'Empereur de la Légion d'honneur*, acquises sur le marché anglais, et de **trois dessins** offerts par M. Bruno Grandjean, dont deux ont été présentées en 2015 à l'exposition "Pie VII face à Napoléon. La tiare dans les serres de l'Aigle. Rome, Paris, Fontainebleau, 1796-1814". Dans la même logique de densité iconographique qu'en 2013, **trente-neuf estampes** sont entrées dans les collections de Fontainebleau. Aux 10 estampes acquises directement par le château - dont six pour la même exposition "Pie VII face à Napoléon", notamment un monumental *Triomphe de la religion en France sur l'athéisme révolutionnaire* de 1803 - s'ajoute la générosité de mécènes bellifontains. M. et Mme Jean-Pierre Cojean ont offert 20 estampes, comptant 18 caricatures, 8 françaises et 10 européennes (8 anglaises, 1 néerlandaise et 1 allemande), pour la salle "Guerre graphique en Europe : propagande et caricature", accolée à la salle "Formes et langages au service de l'Empereur". M. et Mme Yann Cordier se sont focalisés sur la figure de l'archichancelier Cambacérès (9 caricatures le visant, dont *Le grand Dardanus et ses Capitaines de recrutement*, parue en 1814), notamment évoquée dans la salle "1814-1815, année charnière". Quant aux descendants et héritiers de Henri-Olivier Valensi, sollicités à l'issue de la dispersion de sa collection, ils ont accepté d'offrir 15 estampes afin "d'enrichir le fonds du château de Fontainebleau, auquel M. Valensi était attaché de par sa passion pour l'Empire". Parmi celles-ci se distingue un *Portrait de Marie-Louise*, avec son chiffre ML sur une lyre aux écoinçons inférieurs, associé, avec ajout de lettre, à la scène *Couronnement de Sa Majesté l'Impératrice des Français, an 1804 deux Décembre* - soit la combinaison de deux plaques de cuivre pour former sur une même feuille la réunion paradoxale des deux Impératrices successives.

L'enrichissement du volet napoléonien du cabinet des Arts graphiques obéit à une logique de sévère sélection, visant un triple but : renforcer les accents propres au cabinet des arts graphiques du château de Fontainebleau adossé au musée Napoléon Ier, nourrir la salle "Guerre graphique en Europe : propagande et caricature", et exprimer l'envergure européenne du propos.

UN EFFORT À POURSUIVRE, DES MOYENS À DÉGAGER

Le bilan des acquisitions en 2014 ne doit pas masquer l'ampleur de la tâche encore à accomplir pour que le château de Fontainebleau présente pleinement la période Premier Empire qui est sa vocation et son champ de compétence dans le réseau français des musées-châteaux. Il faut souligner que, au vu des prix atteints par les œuvres napoléoniennes disputées par les musées, les marchands et les collectionneurs français et étrangers, un effort de l'État est indispensable pour que l'enrichissement des collections soit à la hauteur de l'ambition qu'affiche le projet scientifique et culturel de l'Établissement pour l'extension du musée Napoléon Ier.

RÉGIE : PLUS DE 800 MOUVEMENTS D'ŒUVRES

Prêts, accrochages ou décrochages, opérations de conservation ou de restauration: la régie des œuvres a géré en 2014 plus de 800 mouvements d'œuvres consacrés aux prêts extérieurs, aux expositions temporaires, aux restaurations et à l'entretien courant des œuvres.

PRÊTS AUX EXPOSITIONS

Le rayonnement du château se manifeste à travers sa politique de prêts aux expositions. En 2014, 44 œuvres ont été présentées dans 19 expositions dont 11 en France et 8 à l'étranger (cf. liste complète en annexe p.131).
Lorsque des œuvres sont prêtées à d'autres établissements, la régie des œuvres accompagne toutes les étapes : gestion des prêts, organisation et coordination des mouvements d'œuvres au départ et à l'arrivée.

EXPOSITIONS POUR LESQUELLES DES PRÊTS D'ŒUVRES ONT ÉTÉ ACCORDÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2014

- "Le bivouac de Napoléon" à Ajaccio - Palais Fesch - Musée des Beaux-Arts, du 13 février au 12 mai 2014 ;
- "Lo Spinario" à Rome (Italie) - Palazzo dei Conservatori, du 4 février au 25 mai 2014 ;
- "Incomparable Joséphine" à Paris - Musée du Luxembourg, du 12 mars au 29 juin 2014 ;
- "Cathédrales. 1789-1914 : un mythe moderne" à Rouen - Musée des Beaux-arts, du 12 avril au 31 août 2014 ;
- "Die Kathedrale. Romantik - Impressionismus – Moderne" à Cologne (Allemagne) - Musée Wallraf, du 26 septembre 2014 au 18 janvier 2015 ;
- "The Hanoverians on Britain's Throne" à Hanovre (Allemagne) – Lower Saxony State Museum, du 17 mai au 15 octobre 2014 ;
- "Maquettes de la Marine impériale" à Versailles -Château de Versailles, du 17 juin au 14 septembre 2014 ;
- "Gemmes, une brillante histoire" à Saint-Antoine l'Abbaye – Musée de Saint-Antoine l'Abbaye, du 6 juillet au 5 octobre 2014 ;
- "Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing (1644-1911)" à Genève (Suisse) - Fondation Baur, du 2 octobre 2014 au 4 janvier 2015 ;
- "Mobilier 18e, Naissance du Design" à Versailles - Château de Versailles, du 28 orctobre 2014 au 22 février 2015 ;
- "Working amoung flowers" à Dallas(États-Unis) - Museum of Arts of Dallas, du 26 octobre 2014 au 1er février 2015;
- "Rameau et le théâtre" à Paris - Bibliothèque-musée de l'Opéra, du 15 décembre 2014 au 8 mars 2015.

EXPOSITIONS AYANT DÉBUTÉ EN 2013 SE POURSUIVANT EN 2014

- "Le Versailles de Marie Lesczynska. L'art à la cour de France" à Varsovie (Pologne) - Château royal, du 19 septembre 2013 au 6 juin 2014 ;
- "Le goût de Diderot" à Montpellier - Musée Fabre, du 5 octobre 2013 au 15 janvier 2014 ;
- "Les sœurs de Napoléon" à Paris - musée Marmottan, du 3 octobre 2013 au 2 février 2014 ;
- "Les animaux dans l'art" à Luxembourg - Villa Vauban, musée d'art de la ville de Luxembourg du 5 octobre 2013 au 6 janvier 2014 ;
- "La maison du 18 Brumaire" à Rueil-Malmaison - Château de Malmaison, du 15 octobre 2013 au 6 janvier 2014 ;
- "André le Nôtre 1613-2013" à Versailles - Château de Versailles, du 22 octobre 2013 au 14 février 2014 ;
- "Napoléon, une vie, une œuvre" à Astana (Kazakhstan) - Palais de l'Indépendance du 12 décembre 2013 au 23 février 2014.

PRODUCTION D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES

L'année 2014 a été marquée par la production de deux expositions importantes et une présentation d'œuvres d'Ambroise Dubois (lire p.27). **"François Gérard portraitiste"** a réuni 74 œuvres dont 13 peintures appartenant aux collections du château de Fontainebleau ; l'exposition **"Secrets d'ébène. Le cabinet de l'Odyssée du château de Fontainebleau"** comprenait, quant à elle, une trentaine d'œuvres provenant pour l'essentiel des collections du château.

Par ailleurs, pour préparer l'exposition **"Pie VII face à Napoléon"** qui a débuté en mars 2015, il a été nécessaire d'organiser le nettoyage, la restauration et la couverture photographique de plus de 50 œuvres appartenant aux collections du château. Enfin, trois pièces de l'appartement du Pape devant remeublées à l'occasion de cette exposition, une campagne de restauration de la chambre à coucher a été engagée en vue de son démeublement en mars 2015. L'intégralité du mobilier et des tentures ont donc été transférés et déposés.

MOUVEMENTS D'ŒUVRES, RATIONALISATION DES ESPACES, RESTAURATIONS

À l'occasion du bicentenaire des Adieux de Napoléon, le musée dédié à Napoléon Ier a connu quelques ajustements. C'est ainsi que les dernières acquisitions ont pris en place, en vitrines, et qu'une cinquantaine de cartels, peints à la main, ont été réalisés. L'orfèvrerie et les pièces d'argenterie ont été nettoyées.
Un grand nettoyage des vitrines et des espaces muséographiques associé au dépoussiérage des œuvres a été entrepris et réalisé.
La rationalisation des espaces, le transfert d'œuvres pour restauration ou stockage ont nécessité la présence d'une équipe de quatre installateurs très régulièrement. Plus de 250 œuvres ont donc été transférées, manipulées, emballées.

Si, contrairement à l'année passée, les travaux du schéma directeur ont eu peu d'incidence sur les transferts d'œuvres, la régie a été sollicitée par l'OPPIC pour le suivi et la réalisation des études, notamment dans la cour des Princes qui sera dédiée aux réserves.

Comme chaque année, des interventions ont été conduites en vue d'assurer la protection d'urgence des meubles et objets d'art, de sécuriser les objets de petites dimensions et d'améliorer la présentation et la mise en valeur des collections par la fabrication ou l'ajustage de socles et vitrines.

RÉCOLEMENT : UN TAUX EN FORTE PROGRESSION

Le récolement de l'ensemble des collections s'est poursuivi au château de Fontainebleau tout au long de l'année 2014. Débuté en 2009, le récolement a atteint le taux de 63,5 % à la fin de l'année.

200 PIÈCES DE RÉSERVE
4 424 OBJETS RÉCOLÉS EN 2014
19 064 OBJETS RÉCOLÉS DEPUIS 2009
BUDGET 2014 : 43 800 EUROS

Le récolement des collections est une opération qui consiste à vérifier, à partir des objets, de l'inventaire et de l'ensemble de la documentation, la présence physique des œuvres au sein du château ou en dépôt dans d'autres musées ainsi que leur localisation et leur marquage. Il permet également de faire un bilan de leur état de conservation, documenté par des photographies. Cette opération est une obligation légale pour les musées de France.

La campagne systématique de récolement informatisé (à l'aide du logiciel Micromusée de la société Mobydoc) a débuté en 2009, à la suite de la rédaction d'un plan de récolement décennal, validé par le Service des musées de France. Elle est l'occasion de faire un bilan approfondi de la connaissance scientifique des œuvres et de leur état de conservation, indispensable pour mener le chantier des collections et le projet de rénovation de réserves porté par l'Établissement dans le cadre du schéma directeur. Elle mobilise l'ensemble de l'équipe de la direction du patrimoine et des collections, avec l'aide, depuis 2012, d'un agent contractuel spécialisé.

À la fin de l'année 2014, le taux de récolement a atteint 63,5 %, correspondant à 19 064 objets récolés et entrés dans la base de données des collections du château (sur les 30 000 estimés de l'ensemble des collections, hors fonds de l'architecture). 14 procès-verbaux récapitulatifs certifiés ont été transmis au Service des musées de France, afin d'établir le bilan précis du récolement à la fin de l'année 2014.

Obligatoire depuis la loi 2002-5 du 4 janvier 2002, le récolement décennal des collections publiques devait être terminé en juin 2014. **Un délai supplémentaire d'un an a été accordé aux musées par le Service des musées de France pour achever ce premier récolement.**

PUBLICATIONS, COURS ET CONFÉRENCES : LE RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE DU CHÂTEAU

Comme chaque année, l'équipe de conservation a publié et diffusé le résultat de ses recherches, tant dans le domaine des collections dont elle a la responsabilité scientifique, que dans les spécialités qui sont les siennes.

PUBLICATIONS ÉDITÉES AVEC LE CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Un catalogue dirigé par les conservateurs du château de Fontainebleau a été édité pour chacune des expositions temporaires organisées en 2014. Ces ouvrages comprennent essais et notices mettant en valeur des œuvres exceptionnelles réunies à Fontainebleau durant trois mois, souvent pour la première fois.

PEINTRE DES ROIS, ROI DES PEINTRES

FRANÇOIS GÉRARD PORTRAITISTE

Sous la direction de Xavier Salmon, conservateur général, directeur du département des Arts graphiques du musée du Louvre
Éditions de la Rmn – Grand Palais
248 pages, 39 €

SECRETS D'ÉBÈNE

LE CABINET DE L'ODYSSÉE DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Sous la direction de Valérie Carpentier, conservateur du patrimoine au château de Fontainebleau
Éditions Faton
64 pages, 14,50€

La publication et la diffusion des recherches des conservateurs, faites à titre personnel ou dans le cadre de leur fonction, favorisent le rayonnement du château de Fontainebleau.

CHRISTOPHE BEYELER

PUBLICATIONS

- Prolongements éditoriaux de l'exposition de l'automne 2013 "De bronze et de pierre dure. Un cadeau espagnol à Napoléon", sous forme d'articles dans des revues napoléoniennes spécialisées :
  "Dépouille espagnole sous les yeux de l'Empereur", *Napoléon Ier. Le Magazine du Consulat et de l'Empire*, n°72, mai-juillet 2014, p. 52-53, fiche "Objet" ;
  "Un étonnant tribut impérial. Le surtout offert par Charles IV d'Espagne à Napoléon Ier", *La Revue Napoléon*, n° 13, juin 2014, p. 62-66.
- Fiches développées consacrées à deux œuvres insignes du musée Napoléon Ier, dans une revue très diffusée :
  "Majestés de vermeil : *La Nef de l'Empereur et La Nef de l'Impératrice*", *L'Estampille-L'Objet d'art*, n°500, avril 2014, fiches 500 A et 500 B.
- Notices des œuvres prêtées à des expositions en France :
  Contribution au catalogue l'exposition "Le bivouac de Napoléon. Luxe impérial en campagne" (Musée Fesch, 13 février-12 mai 2014), notices n°28 p. 90, n° 52 p. 105, n° 53 p. 106, Ajaccio : Musée Fesch et Milan : Silvana Éditoriale, 2014 ;
  Contribution au catalogue de l'exposition "Joséphine" (Paris, musée du Luxembourg, 12 mars-29 juin), notices n°34 p. 94, n°35 p. 94-95, n°46 p. 106, n°67 p. 123, Paris : Réunion des musées nationaux-Grand Palais, 2014.
- Conception d'ensemble du dossier "Par le burin et le pinceau", *Revue du souvenir napoléonien*, n°501, octobre-décembre 2014, p. 11-35, dont la pièce maîtresse est l'article "Guerre graphique en Europe : caricature et propagande sous Napoléon", p. 16-29, qui est un essai variant les points de vue européens ("Du bon usage anglais des bombes graphiques. Little Boney, un lieutenant d'artillerie pris pour cible par Cruikshank", "Coup pour coup. L'affrontement franco-anglais sur terre, sur mer et sur papier", "Accents florentin et romain en l'honneur du roi de Rome", et "Sarcasme russe pour une liquidation impériale").
- Bilan des acquisitions en vue du redéploiement des collections du musée Napoléon Ier : "Une décennie d'acquisitions napoléoniennes (2004-2014). Jalons et esquisse pour le redéploiement du musée Napoléon Ier", *La Revue des musées de France. La revue du Louvre*, n°5, numéro spécial "Fontainebleau", 2014, p. 87-99.

CONFÉRENCES

VISITES SPÉCIALISÉES AU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

- Pour le deuxième bataillon de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan, 13 juin 2014 : "Comment Bonaparte, à l'origine lieutenant d'artillerie, a-t-il magnifié son pouvoir une fois devenu empereur des Français ? De l'École spéciale militaire au palais impérial de Fontainebleau (1803-1814)".
- Pour le Souvenir napoléonien, délégation Île-de-France, 14 juin 2014 : "La France et l'Europe sous l'œil et dans la main de l'Empereur. Prolégomènes au redéploiement des collections du musée Napoléon Ier".
- Pour la Société des Amis de l'Institut historique allemand de Paris, 2e édition des "Rencontres franco-allemandes de Fontainebleau", 26 juin 2014 : "Gérard, portraitiste de l'Empereur et des princes européens".

CONFÉRENCES DANS DES INSTITUTIONS NAPOLÉONIENNES OU AUX COLLECTIONS PRÉSENTANT UN FORT ANCRAGE NAPOLÉONIEN, SUR LE THÈME "*NAPOLÉON ET LES ARTS*"

- Amiens, musée de Picardie, galerie Puvis de Chavannes, 5 juin 2014 : "Guerre et paix. De la paix d'Amiens (1802) au lendemain de la bataille d'Eylau (1807) : les pinceaux au service du sabre sous le Consulat et l'Empire", dans le cadre du cycle "Tempêtes et passions" en lien avec le réaccrochage du Grand Salon axé sur la peinture d'Histoire.
- Château de Valençay, 27 septembre 2014 : "Napoléon et les Bourbons d'Espagne. Les étapes d'une majesté déchue : Madrid, Bayonne, Fontainebleau et Valençay (1800-1814)" dans le cadre du cycle "Talleyrand" en lien avec l'exposition "Le traité de Valençay".
- Boulogne, bibliothèque Marmottan, 15 octobre 2014 : "Apogée et chute (1810-1814). La toile et la pierre : Fontainebleau comme estrade du pouvoir impérial puis théâtre de la scène des Adieux".
- Riom, musée Mandet, 8 novembre 2014, "Au service de Clio sous le Consulat : représenter le général Desaix et le troisième consul Lebrun à l'ombre de Bonaparte".

CONFÉRENCES DANS DES MUSÉES D'ÎLE-DE-FRANCE SUR LE THÈME "*PEINTURE D'HISTOIRE : CLIO AU PÉRIL DU PINCEAU*"

- Nemours, château-musée, 22 novembre 2014, "Peindre le Moyen Âge au XIXe siècle", dans le cadre de l'exposition "Le Moyen Âge en héritage".
- Poissy, musée du Jouet, 4 octobre 2014, "Saint Louis sous le pinceau des peintres", dans le cadre de l'exposition "Saint Louis, sous le sceau du roi", liée aux commémorations nationales du 8e centenaire de la naissance de Saint Louis

ENSEIGNEMENT

- Université de Liège, Journées d'études "Liège sous Napoléon", 27 juin 2014, conférence "Évoquer le Grand Empire sans omettre les départements belges : un projet muséographique à l'échelle de l'Europe"

EXPERTISE

- Participation au Conseil scientifique de l'exposition "Napoléon et Paris", organisée au Musée Carnavalet en 2015 : sélection des œuvres prêtées par Fontainebleau.

VALÉRIE CARPENTIER

PUBLICATIONS

- *Secrets d'ébène. Le cabinet de l'Odyssée du château de Fontainebleau* [cat. exp.], Dijon, Faton, 2014.
- "Un cabinet de l'histoire d'Alexandre ? Nouvelles données sur l'iconographie du cabinet dit de l'Odyssée", *Revue du Louvre – revue des musées de France, Paris*, n°5-2014.

RECHERCHES UNIVERSITAIRES

- *La vie des monuments de l'État. Histoire de la Caisse nationale des monuments historiques (1912-1978)*. Thèse de doctorat de l'école pratique des hautes études, sous la direction de Jean-Michel Leniaud, soutenue le 10 janvier 2014. Doctorat obtenu avec mention très honorable avec félicitations du jury [publication en cours, CMN/ L'Harmattan].

ENSEIGNEMENT

- Cours magistraux dans le cadre de la classe préparatoire au concours de conservateurs du patrimoine à l'école du Louvre (XVe et XVIe siècles), années scolaires 2013-2014 et 2014-2015.
- Cours dans le cadre de la préparatoire du concours interne de conservateurs du patrimoine au CNFPT (spécialité Moyen Âge), années scolaires 2013-2014 et 2014-2015.
- Cours et tutorat – classe préparatoire intégrée INP au concours de conservateurs du patrimoine, spécialité "musées" (Moyen Âge et XVIe siècle), année scolaire 2013-2014.

VINCENT COCHET

PUBLICATIONS

- *Refuge d'Orient. Le boudoir turc du château de Fontainebleau. De Marie-Antoinette à Joséphine, deux régimes de splendeur*, Monelle Hayot, Saint-Rémy-en-l'Eau (parution mai 2015).
- "D'un palais à l'autre. Des sièges du comte d'Artois au service de Joséphine", *Revue du Louvre et des musées de France*, n°1, 2015.
- "Le salon de Joséphine. La sauvegarde d'un décor déraciné", *Revue du Louvre et des musées de France*, n°5, 2014, p. 66-77.
- "La lingerie impériale sous le Second Empire. L'exemple du palais de Fontainebleau", in Coupry Claude et Cousin Françoise (dir.), *Lumières sur le blanc. Une facette de l'aventure textile*, actes des journées d'étude de l'AFET, musée du Quai Branly, Paris, 22-23 novembre 2013, Saint-Maur-des-Fossés, éditions Sépia, 2014, p. 67-80.
- "Sous les ors du théâtre impérial de Fontainebleau", *L'Estampille, l'objet d'art*, n°505, octobre 2014, p. 78-81.
- "Le théâtre Impérial du château de Fontainebleau", *Revue du Louvre et des musées de France*, n°3, 2014, p. 27-30.
- En collaboration avec Vincent Droguet et Patrick Ponsot, *Théâtre Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nayan. Le théâtre impérial du château de Fontainebleau*, hors-série *Beaux-arts Magazine*, avril 2014.
- Remise des textes des notices des nouvelles acquisitions pour *la Revue des musées de France* (octobre 2014), des notices d'œuvres pour l'exposition *Napoléon et la légende des arts*, château de Compiègne (mai 2014) et l'exposition Pie VII (novembre 2014).

Hors-série
Beaux-arts Magazine
avril 2014

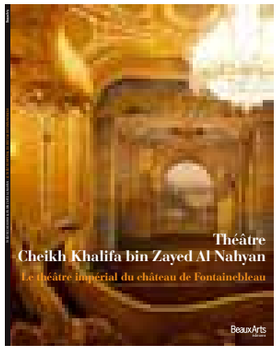

CONFÉRENCES

- Communication "Sauvage et martial, exotique et fantaisiste, le goût pour les peaux de léopard aux XVIIIe et XIXe siècles", *Pelage et plumage, quand l'animal prend de l'étoffe*, colloque de l'AFET (Association Française d'Étude des Textiles), Centre national du costume de scène, Moulins, 20-22 novembre 2014 (parution des actes en 2015).
- "La restauration du théâtre Impérial de Fontainebleau", Centre culturel 77, 27 octobre 2014.
- Communication "Le théâtre du château de Fontainebleau", *Conserver et restaurer les théâtres historiques (XVIIIe - XIXe siècles) : pour qui, pour quoi ?*, rencontres de l'INP (Institut national du patrimoine), Paris, galerie Vivienne, 23-24 octobre 2014.
- Visite-conférence : présentation du théâtre Impérial, du cabinet de Travail de Napoléon III et des petits appartements dans le cadre des journées d'étude des Résidences royales européennes, "L'authenticité dans la conservation des demeures historiques et châteaux-musées", 11 octobre 2014.
- Jury : Arnaud Denis, soutenance du mémoire de troisième cycle de l'École du Louvre, "L'appartement dit du Pape au château de Fontainebleau. Ameublements, 1804 à 1870", sous la direction d'Ulrich Leben et Jean-Jacques Gautier, École du Louvre, 6 septembre 2014.
- Visite-conférence : présentation du théâtre Impérial, Festival de l'histoire de l'art (4e édition), château de Fontainebleau, 30 mai 2014.
- Groupe de travail : l'ameublement du hameau de la reine à Trianon, château de Versailles, 9 avril 2014.

VINCENT DROGUET

PUBLICATIONS

L'Estampille/L'Objet d'Art
juillet-août 2014

- "Ambroise Dubois, un peintre flamand au service d'Henri IV", dans *L'Estampille/ L'Objet d'Art*, n° 503, juillet-août 2014, p. 76-83.
- "Du Yuanming yuan au château de Fontainebleau. Les objets du musée chinois de l'impératrice Eugénie", dans *Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing 1644 - 1911*, Genève, 5 continents, 2014, p. 202-203.
- "Fontainebleau, un défi au temps", dans *Fontainebleau, photographies* de Béatrice Lécuyer-Bibal, Pro Libris, 2014, p. 3-16.
- "Le Théâtre, une tradition à Fontainebleau", dans *Théâtre Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan. Le théâtre impérial du château de Fontainebleau*, Beaux Arts éditions, 2014, p. 6-9.
- "Perspectives bellifontaines : du *palatium* de Louis VII à l'établissement public du château de Fontainebleau", dans *La Revue des musées de France. Revue du Louvre*, 2014, n° 5, p. 44-55.
- "Plaidoyer pour l'enrichissement des collections du château", dans *Le Bulletin des Amis du château de Fontainebleau*, n° 26, p. 4-5.
- "Rome - Moulins - Fontainebleau. À propos de la migration de quelques formes architecturales", dans *Anne de France. Art et pouvoir en 1500. Actes du colloque organisé par Moulins ville d'art et d'histoire les 30 et 31 mars 2012*, Paris, Picard, 2014, p. 195-208.

CONFÉRENCES

- *Revoir Oudry*, journée d'étude, Paris INHA, 18 janvier.
- Modérateur de la session III – Arts décoratifs.
- *Les Rencontres de l'Art*, cycle de conférences, 7 janvier :
  - "Les palais romains de la Renaissance et de l'âge baroque" ;
  - "L'architecture religieuse à Paris, XVIIe-XVIIIe siècles".
- Institut européen des jardins et des paysages, Bénouville, 28 juin
  Conférence *Fontainebleau côté jardin*.
- Bibliothèque nationale de France, journée d'étude *Le jardin du prince en Chine et en France au XVIIIe siècle*, 9 septembre
  - "Les jardins des Palais Européens du Yuanming yuan et leurs sources italiennes".
- Conférence internationale Icom Demhist-Arre, *L'authenticité dans la conservation des demeures historiques et châteaux-musées*, palais de Compiègne, 9 octobre 2014 :
  - Modérateur de l'atelier *Original, équivalent, copie ?*
- Archives Départementales 77, cycle de conférences *Quelle allure ! Modes et costumes*, Dammarie-les-Lys, 9 décembre :
  - "Les spectacles à Fontainebleau au XVIIIe siècle : décors, costumes et accessoires de scène".

AUTRES

- Comité scientifique de *La Revue des musées de France - Revue du Louvre*.
- Comité scientifique du Festival de l'histoire de l'art.
- Jury du prix Nicole, décerné sous l'égide du Comité français d'Histoire de l'art
- Jury de sortie des conservateurs de la promotion Oscar Wilde, Institut national du patrimoine.

JEAN VITTET

PUBLICATIONS

- *Les Gobelins au siècle des Lumières : un âge d'or de la manufacture royale*, Swan Éditeur, avril 2014, 360p.
- "Un guéridon pour une abdication", *Bulletin des Amis du château de Fontainebleau*, n°25, 2014, p.4-5.
- "Deux exceptionnelles chaises d'époques révolutionnaire et consulaire provenant du château de Fontainebleau récemment acquises", *Bulletin des Amis du château de Fontainebleau*, 2014.
- "Willette et les commandes des Gobelins", *Adolphe Willette*, catalogue d'exposition, L'Isle-Adam, musée d'art et d'histoire, 2014.
- *18e Aux sources du design. Chefs-d'œuvre du mobilier 1650-1790*, catalogue d'exposition, Versailles, château (notice d'une table d'apparat de Pierre Garnier), 2014.
- "L'histoire d'Henri IV au château de Fontainebleau de François-André Vincent", *Bulletin des Amis du château de Fontainebleau*, n°24, 2014, p.12-13.

CONFÉRENCES

- "Diderot et les Gobelins : quand un philosophe se mêle de tapisserie", Dijon, société des Amis du musée des Beaux-Arts, 2014.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES : UN OUTIL ESSENTIEL POUR LA MÉMOIRE DE FONTAINEBLEAU

Le centre de ressources scientifiques (CRES) du château de Fontainebleau est chargé des archives, de la bibliothèque et de la documentation. Il est placé sous l'autorité de la direction du patrimoine et des collections. Ses missions sont la gestion des fonds documentaires et d'archives, et le soutien à la recherche par la mise à disposition de ces fonds et la diffusion de l'information au personnel du château et au public extérieur. La gestion documentaire prend en compte l'acquisition et le traitement des documents, la constitution d'instruments de recherche, la mise à jour des informations dans les dossiers et les bases de données.

160 ouvrages acquis en 2014
10 campagnes photographiques
640 photographies
9,50 ml de cartons d'archives

LA BIBLIOTHÈQUE

10 000 ouvrages et plus de 100 titres de périodiques français et étrangers (dont 35 abonnements suivis) sont à la disposition des utilisateurs.
Se déployant sur près de 200 mètres linéaires, les ouvrages couvrent un large domaine, du Moyen Âge au XIXe siècle pour la partie historique et l'art occidental. On y trouve des catalogues de musées et des catalogues d'exposition français et étrangers, ainsi que des monographies d'architecture, sculpture, peinture, arts graphiques et arts décoratifs. Des ouvrages d'art asiatique, de gestion du patrimoine et des publications consacrées à l'histoire locale et à la ville de Fontainebleau complètent les collections.
Les acquisitions sont cataloguées à l'aide du logiciel Aleph 500 (société Exlibris), au sein du catalogue collectif des musées nationaux. Les références sont consultables sur Internet : http://ccbmn.culture.fr
La majorité des ouvrages est en accès direct, suite à un réaménagement partiel réalisé à la fin de l'année. Plus de 30 ml d'ouvrages et 70 ml de revues demeurent en accès indirect et sont communiqués sur demande.

LA DOCUMENTATION

Plusieurs milliers de **dossiers documentaires** concernant les espaces et les collections du château sont conservés au centre de ressources scientifiques et enrichis, à la suite des campagnes photographiques effectuées et aux publications.

10 campagnes photographiques de l'Agence photographique de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais ont été menées en 2014. Pendant les 34 journées de prises de vues, 640 photographies qui documentent les espaces muséographiques nouvellement restaurés (par exemple le théâtre Impérial) ainsi que les œuvres acquises, restaurées ou prêtées à des expositions, ont été réalisées.

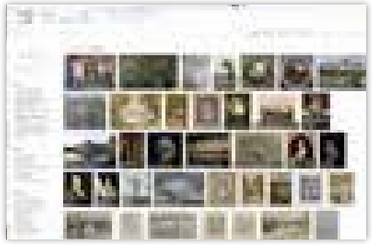

Les images du château de Fontainebleau sont accessibles sur le site de l'agence photographique de la RMN-GP : **http://www.photo.rmn.fr**

Les photographies issues des campagnes sont ensuite intégrées dans la base de données des collections, sous Micromusée, et dans les dossiers.

À la fois dossier d'archives et dossier documentaire, le **dossier d'œuvre** est un outil indispensable à l'équipe scientifique en charge des collections ainsi qu'à tout chercheur.
Le travail de référencement réalisé par le service a pour but de réunir, au sein de ces dossiers, les informations concernant l'historique de l'œuvre, la bibliographie, la couverture photographique, les expositions, les correspondances, les études en laboratoire, les restaurations, les analogies et la fortune (réutilisation de l'image) de l'œuvre.
Un important travail de reconditionnement, de traitement et d'enrichissement de ces dossiers doit être mené dans les années à venir.

LES ARCHIVES

Les archives conservées au château de Fontainebleau sont essentiellement des archives publiques. Elles datent de la fin du XVIIIe siècle à nos jours.
Les supports en sont variés : documents imprimés et manuscrits, photographies, plans, documents graphiques…

Les archives définitives reflètent l'organisation administrative antérieure à 1998, date de la réunion des deux administrations (Domaine national et Musée national) sous une seule autorité, concrétisée par l'arrêté ministériel du 3 mars 1999. Elles se composent de deux fonds :

- les archives de la Conservation, d'une part, concernent l'ameublement du château, sa vie quotidienne, les collections muséographiques depuis l'extrême fin du XVIIIe siècle ;
- les archives du service d'architecture et de la conservation du domaine, d'autre part, regroupent les documents qui traitent de la gestion du Domaine, des bâtiments, des travaux qui y sont effectués depuis la fin du XVIIIe siècle, à l'intérieur comme à l'extérieur, jardins compris.

Entre 2011 et 2013, 53 ml d'archives (1738-1999) du Domaine ont été classés ; ces documents avaient été retrouvés en vrac, éparpillés dans divers locaux (salle de tri, placards, magasins d'archives...). Cet ensemble est divisé en quatre parties : gestion administrative du Domaine, travaux effectués par les architectes, domaine dépendant de l'agence de Fontainebleau et enfin, pièces isolées. La correspondance conservée, de l'an XIII à 1999, est très riche, malgré ses lacunes qui reflètent l'histoire chaotique des archives du Domaine. On note la présence de dossiers administratifs relatifs aux lois de programme des années 1960, ainsi que des dossiers de restauration et de régénération du parc et des jardins (1941-1962). Ce fonds est aujourd'hui accessible grâce à un répertoire numérique détaillé finalisé en 2014.

1 ml d'archives de la Conservation (1818-1953) et 3 ml d'archives du Domaine (1912-1997) ont été classés en 2014 et ont fait l'objet de nouveaux instruments de recherche.
De plus, 439 registres (1806-1989) du fonds de la Conservation ont été dépoussiérés, vérifiés, cotés et rangés dans de meilleures conditions.
L'inventaire réalisé en 2005 a ainsi été actualisé.

Donné au musée du château de Fontainebleau en 1959, le fonds privé d'archives du brigadier Arthur Vincent (1852-1934) a été reconditionné en 2014 et bénéficie aujourd'hui d'un nouvel instrument de recherche.

Les opérations de restauration et conservation préventive se sont poursuivies : 60 plans d'architecture, datant de la fin du XVIIIe s., ont été dépoussiérés, restaurés et reconditionnés.
89 photographies, tirages sur papier albuminé, ont été restaurées. Ce sont principalement des vues muséographiques et d'œuvres du château, dont des vues stéréoscopiques.

Par ailleurs, un fonds d'archives photographiques sur acétate et nitrate de cellulose, en très mauvais état de conservation, a fait l'objet d'un traitement (conditionnement, inventaire, numérisation en partenariat avec la RMN-GP), qui sera mené sur plusieurs années. Le fonds numérisé est en voie d'être intégralement indexé et est rendu accessible aux chercheurs sur le site Internet de l'agence photographique.

En plus de la gestion et le traitement de ces archives définitives, le Centre de ressources scientifiques a pour mission la gestion des archives intermédiaires de l'Établissement, conséquence de la création de l'établissement public administratif en 2009. Le service accueille ainsi les versements des différents services du château.
Un tableau de gestion a été réalisé et est en cours de validation par la mission des archives du ministère de la Culture et de la Communication.
Cet outil permettra de traiter ces archives intermédiaires, à l'issue de la durée d'utilité administrative.

ACCUEIL DU PUBLIC ET RÉPONSES AUX DEMANDES

Une mission essentielle du service est de mettre à disposition du public interne et externe la documentation et les archives à des fins de recherche.
En 2014, 15 lecteurs internes et 34 lecteurs externes ont été accueillis, dont plusieurs lecteurs réguliers. 397 documents (ouvrages, revues, dossiers d'œuvres, archives) ont été consultés sur place.
Afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des chercheurs, une nouvelle salle de lecture a été aménagée à la fin de l'année.
Par ailleurs, il a été répondu par correspondance à 53 demandes d'information.

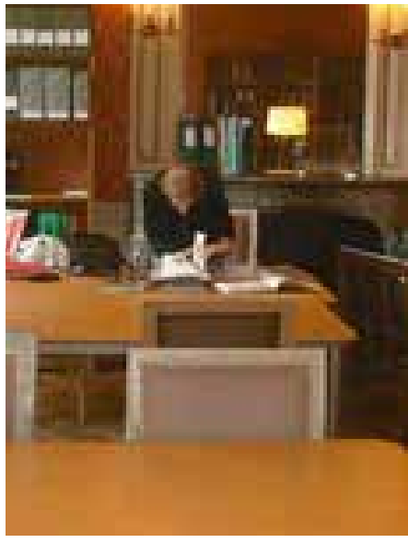

Exemples de recherches et documents consultés en 2014

- Les projets d'aménagement du jardin de Diane
- Les rapports diplomatiques et artistiques entre la France et le Siam de Louis XIV à Napoléon III

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR

Le Centre de ressources scientifiques va être le premier service administratif concerné par le schéma directeur, dans le cadre de l'opération "redéploiement des services dans l'aile des Ministres".
Occupant actuellement une surface totale de 453 m², le CRES doit déménager en deux phases. Une première phase dès les prochains mois et une seconde phase, prévue en 2018, afin d'intégrer de nouveaux espaces.

Le projet prévoit de délimiter un espace de dépôt et des espaces de tri, de créer une salle des plans et un espace de stockage des documents photographiques, en tenant compte des critères de conservation préventive requis (lumière, climatisation) pour les différents supports.

L'amélioration des conditions de travail des chercheurs et l'accroissement des informations et documents mis à leur disposition seront au cœur de ce projet pluriannuel.

CONFÉRENCES, ENSEIGNEMENT

17 octobre 2014 : La restauration du château de Fontainebleau, séance inaugurale du cycle de séminaires de l'INHA "Architectures restaurées" qui propose de confronter, sur un même objet architectural, le regard de l'architecte chargé de la restauration et celui du chercheur en histoire de l'architecture.
Conférence par Patricia Kalensky et Patricia Da Costa : Présentation des sources : le Centre de ressources scientifiques du château de Fontainebleau.
Participation à la table ronde : connaissance historique/connaissance matérielle.

Le développement

COMMUNICATION : FONTAINEBLEAU TOUJOURS PLUS PRÉSENT DANS LES MEDIAS

Le château de Fontainebleau a poursuivi en 2014 sa démarche de communication dans le but de renforcer sa notoriété, en s'appuyant sur une actualité particulièrement riche. Les expositions "François Gérard portraitiste" et "Secrets d'ébène", l'ouverture au public du théâtre Impérial, le bicentenaire des Adieux ou la quatrième édition du Festival de l'histoire de l'art ont donné lieu à de nombreuses recensions dans la presse, et en particulier à la télévision. Le nombre important d'opérations de relations publiques a par ailleurs permis de fédérer les relais d'opinion du château autour de son actualité.

3 CAMPAGNES D'AFFICHAGE DANS LE MÉTRO PARISIEN
30 000 PROGRAMMES CULTURELS ET 90 000 FLYERS DIFFUSÉS
4 000 AFFICHES DIFFUSÉES DANS LE SUD SEINE-ET-MARNE
844 514 VISITEURS SUR LE SITE INTERNET (+17 %)
28 541 ABONNÉS AUX RÉSEAUX SOCIAUX (FACEBOOK ET TWITTER) CONTRE 7 473 EN 2013
11 OPÉRATIONS DE RELATIONS PUBLIQUES
1 321 MENTIONS DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU DANS LA PRESSE (+25 %), DONT 55 TV (+34 %)
4 VOYAGES DE PRESSE
3 DOSSIERS DE PRESSE ET 11 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

LA PROMOTION DU CHÂTEAU ET DE SON OFFRE AUPRÈS DU PUBLIC

LES CAMPAGNES D'AFFICHAGE ET DE DIFFUSION DE PETITES ÉDITIONS

À la campagne de promotion de l'exposition "François Gérard portraitiste" (1er au 7 avril) dans le métro parisien, a succédé celle du bicentenaire des Adieux (11 au 24 avril), financée par le Comité régional du tourisme d'Île-de-France, suivie par la campagne institutionnelle de trois semaines (du 22 avril au 12 mai) et par celle du Festival de l'histoire de l'art (9 au 29 mai), financée par le Comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne en partenariat avec le CRT.

Fontainebleau a ainsi été présent dans le métro pendant 3 mois, du 1er avril au 1er juin, grâce aux partenariats noués par le château.

Quatre campagnes d'affichages locales ont également été lancées à l'occasion des deux expositions, du Bicentenaire des Adieux et du Festival de l'histoire de l'art. Elles se sont traduites par la diffusion de 800 à 1000 affiches dans les cœurs des grandes villes du Sud Seine-et-Marne afin de permettre au public de proximité de s'approprier la programmation du château.
Chaque trimestre, 30 000 flyers dédiés à la programmation du château ont été diffusés en Île-de-France.
Durant l'été, 10 000 programmes culturels ont été diffusés aux relais de communication du château, locaux et institutionnels, et 2 000 programmes éducatifs ont été adressés aux relais scolaires.

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Le site internet www.chateaudefontainebleau.fr a été conçu en 2010 pour permettre à un futur visiteur du château de prendre connaissance de son histoire, des opérations en cours et des informations pratiques indispensables. Sa fréquentation a fortement progressé, passant de 722 705 visiteurs en 2013 à 844 514 en 2014 (+17 %).
Par ailleurs, le château a renforcé sa communication à travers les réseaux sociaux Facebook et Twitter, dont il s'est attaché à développer les communautés. Ainsi la page château de Fontainebleau - Officiel sur Facebook, est passée de 5 200 abonnés au 1er janvier à 28 541 au 31 décembre 2014, grâce au relai systématique de l'actualité du château et à l'appui de nos partenaires. Le compte Twitter CFontainebleau, passé, quant à lui, de 1 860 à 2 789 abonnés, commence à se développer.

LE RÉFÉRENCEMENT

La programmation culturelle est systématiquement référencée auprès des prescripteurs institutionnels (Office du tourisme du Pays de Fontainebleau, Comité départemental du Tourisme de Seine-et-Marne, Comité régional du Tourisme) et des médias incontournables (sites Internet et calendriers des revues notamment).

L'Estampille/L'Objet d'Art
mai 2014

Grande Galerie/Le Journal du Louvre
juin-juillet-août 2014

Le Parisien
17 avril 2014

Le Parisien
19 avril 2014

La Revue de l'Histoire
mars 2014

EXPOSITION "PEINTRE DES ROIS, ROI DES PEINTRES FRANÇOIS GÉRARD PORTRAITISTE"

DU 29 MARS AU 30 JUIN 2014

CAMPAGNES D'AFFICHAGE

400 affiches dans le métro parisien du 1er au 7 avril
1 000 affiches 40x60 diffusées en Seine-et-Marne
10 affiches 120x176 diffusées sur le réseau JC Decaux de la Communauté de communes de Fontainebleau-Avon

ACHAT D'ESPACE (1/4 DE PAGE)

La Tribune de l'Art/L'Estampille/ L'Œil et le Journal des Arts

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Ville, Communauté de communes du Pays de Fontainebleau, Office du tourisme, Seine-et-Marne Tourisme et Comité régional du tourisme d'Île-de-France

RELATIONS PRESSE

Voyage de presse vendredi 28 mars : 15 journalistes
Dossier de presse diffusé à 200 journalistes
112 retombées presse

FRÉQUENTATION : 90 000 visiteurs.

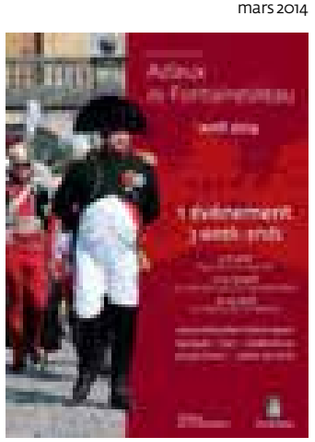

BICENTENAIRE DES ADIEUX

WEEK-ENDS DES 5 ET 6 AVRIL, 12 ET 13 AVRIL, 19 ET 20 AVRIL 2014

CAMPAGNES DE COMMUNICATION

2 000 affiches 40x60 diffusées en Seine-et-Marne
20 affiches 120x176 diffusées sur le réseau JC Decaux de la Communauté de communes de Fontainebleau-Avon
40 000 programmes diffusés en Seine-et-Marne

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Ville, Communauté de communes du Pays de Fontainebleau, Office du tourisme, Seine-et-Marne Tourisme et Comité régional du tourisme d'Île-de-France

BILAN PRESSE

60 retombées presse

FRÉQUENTATION : 40 000 visiteurs

EXPOSITION "SECRETS D'ÉBÈNE - LE CABINET DE L'ODYSSÉE DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU"

DU 18 OCTOBRE 2014 AU 26 JANVIER 2015

CAMPAGNES D'AFFICHAGE

500 affiches 40x60 diffusées en Seine-et-Marne
10 affiches 120x176 diffusées sur le réseau JC Decaux de la Communauté de communes de Fontainebleau-Avon

ACHAT D'ESPACE (1/4 DE PAGE)

La Tribune de l'Art/L'Estampille/ L'Œil et le Journal des Arts

Partenariats institutionnels

Ville, Communauté de communes du Pays de Fontainebleau, Office du tourisme, Seine-et-Marne Tourisme et Comité régional du tourisme d'Île-de-France

RELATIONS PRESSE

Dossier de presse diffusé à 200 journalistes
31 retombées presse (au 31/12/2014)

FRÉQUENTATION (AU 31/12/2014) : 32 800 visiteurs

L'Estampille/L'Objet d'Art
décembre 2014

LES RELATIONS PUBLIQUES ET LES PARTENARIATS

L'Établissement s'attache à entretenir des liens étroits avec ses partenaires, ses tutelles et ses relais d'opinion.

Le château a noué de nombreux partenariats avec les structures de promotion touristique, relais majeurs pour le développement de sa fréquentation. Ainsi, comme chaque année, la Communauté de communes du Pays de Fontainebleau, à travers Fontainebleau Tourisme, a mis à disposition des espaces d'affichage dans la ville et a relayé la programmation culturelle sur son site Internet et ses différentes publications. Le département de Seine-et-Marne, à travers Seine-et-Marne Tourisme, a mis au service du château son service de relations presse, son site internet, et a diffusé affiches et programmes sur l'ensemble de son territoire. La région Île-de-France, au travers de Visit Paris Region, a financé les campagnes d'affichage du Bicentenaire des Adieux et du Festival de l'histoire de l'art, dans le métro parisien.

Les événements organisés au château sont l'occasion de resserrer les liens entre l'Établissement, ses tutelles, ses mécènes, ses partenaires et ses relais d'opinion.

L'année 2014 a été particulièrement riche en opérations de relations publiques :

- 24 février : inauguration de l'accrochage des œuvres de Rosa bonheur dans le Fumoir Napoléon III
- 29 mars : inauguration de l'exposition "François Gérard Portraitiste"
- 1er avril : inauguration de la nouvelle boutique RMN et de la salle Seine-et-Marne Tourisme
- 20 avril : bicentenaire des Adieux
- 30 avril : inauguration de la salle restaurée du théâtre Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan en présence d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, et de Cheikh Sultan bin Tahnoon Al Nahyan, président de l'Autorité du Tourisme et de la Culture d'Abou Dabi
- 30 mai : soirée du Festival de l'histoire de l'art
- 4 septembre : renouvellement de la convention de partenariat entre la Fondation du Patrimoine et la Fondation Total
- 19 et 20 septembre : cocktails à l'occasion des Opéras en plein air
- 9 octobre : lancement de la souscription pour la restauration des rideaux du salon des dames d'Honneur de l'Impératrice avec la Fondation du patrimoine
- 21 novembre : signature des contrats "emplois d'avenir"
- 10 décembre : présentation de l'habit du maréchal Ney au musée de l'Armée

20 avril 2014

15 000 personnes
assistent à la reconstitution des Adieux de Napoléon à sa garde, dans la cour d'Honneur du château.

30 avril 2014

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, inaugure le théâtre Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan avec Cheikh Sultan bin Tahnoon Al Nahyan, président de l'Autorité du Tourisme et de la Culture d'Abou Dabi.

Arrivée en fin d'après-midi, la ministre de la Culture et de la Communication et le président de l'Autorité du Tourisme et de la Culture d'Abou Dabi, accompagnés d'une centaine d'invités français et émiriens, ont découvert la salle restaurée du théâtre de Napoléon III. Pour l'occasion, des extraits de pièces de Jean-Philippe Rameau ont été joués par l'Atelier lyrique de l'Opéra national de Paris. La délégation a ensuite traversé les Grands Appartements pour rejoindre la galerie des Cerfs où un cocktail était offert.

LE CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU DANS LES MÉDIAS

De façon générale, le château de Fontainebleau a su fidéliser une presse locale qui relaie volontiers sa programmation et son actualité. De même, les événements du château sont systématiquement repris par la presse spécialisée, grâce au travail de référencement réalisé. L'enjeu constant est la sensibilisation des grands quotidiens nationaux et des médias TV et radios.

En 2014, le château de Fontainebleau a bénéficié d'une importante exposition médiatique (passant de 1 060 mentions en 2013 à 1 321 en 2014, soit +25 %, ainsi que d'une meilleure couverture des grands médias nationaux. Le château est parvenu à mobiliser les télévisions à travers les journaux télévisés essentiellement.

L'œil / juin 2014

Des "partenariats médias" ont également été noués à l'occasion d'expositions ou de manifestations nationales comme le Festival de l'histoire de l'art. Ils ont permis de "lancer la machine médiatique" autour de l'événement. À titre d'illustration, l'exposition "François Gérard portraitiste", présentée à partir du 29 mars, a fait l'objet de partenariats médias avec *Le Journal des Arts et l'Œil*.

Le château s'est par ailleurs investi dans l'organisation de voyages de presse qui ont rencontré un réel succès. 15 journalistes ont répondu présents à l'occasion de l'exposition "François Gérard portraitiste", 25 pour le bicentenaire des Adieux, 15 lors de l'inauguration du théâtre Impérial et une dizaine à l'occasion du Festival de l'histoire de l'art.

Journal de TF1
20 avril 2014

Le château s'est par ailleurs fait accompagner par une agence de relations presse (Buzz District) dans le cadre de la promotion du bicentenaire des Adieux et de la programmation culturelle de fin d'année.

LES VOYAGES DE PRESSE

"François Gérard portraitiste" - vendredi 28 mars - 15 journalistes
bicentenaire des Adieux - 19 et 20 avril - 25 journalistes
inauguration du théâtre impérial - 30 avril - 15 journalistes
festival de l'histoire de l'art - 31 mai - 10 journalistes

Les principaux thèmes traités en 2014 (par ordre chronologique)

- Lancement de la restauration des tentures murales du salon Jaune grâce au soutien de la fondation du Patrimoine
- Exposition "François Gérard portraitiste"
- Bicentenaire des Adieux
- Inauguration du théâtre Impérial
- Festival de l'histoire de l'art
- Présentation d'œuvre "Ambroise Dubois à Fontainebleau"
- Renouvellement de la convention de partenariat entre la Fondation du patrimoine et la Fondation Total - Don de 200 000€ de la Fondation total pour la restauration du Fer à cheval
- Opéras en plein air
- Reconduction de Jean-François Hebert à la présidence du château de Fontainebleau
- Lancement de la souscription pour la restauration des rideaux du salon des dames d'honneur de l'Impératrice avec la Fondation du Patrimoine
- Prêt de l'Apollon du Primatice au Louvre Abou Dabi
- Nomination d'Isabelle de Gourcuff comme administratrice générale du château de Fontainebleau
- Exposition "Secrets d'ébène"
- Saint-Hubert de Fontainebleau
- Signature des contrats "emplois d'avenir"
- Téléthon au château de Fontainebleau
- Présentation de l'habit du maréchal Ney au musée de l'Armée
- Spectacle de Noël "Le fabuleux voyage de la fée Mélodie"

LES MOMENTS FORTS DES RETOMBÉES PRESSE

TÉLÉVISION

- **François Gérard portraitiste :** Télématin du 24 avril
- **Bicentenaire des Adieux :** JT de France 2 le 19 avril, JT de France 3 IDF le 20 avril (12h et 19h), JT de TF1 le 20 avril
- **Théâtre Impérial :** JT de France 3 IDF le 30 avril, JT de France 3 IDF le 1er mai (12h et 19h), JT de France 2 le 2 mai et JT de TF1 le 9 juin
- **Festival de l'histoire de l'art :** JT de France 3 IDF le 30 mai

RADIO

- **Bicentenaire des Adieux :** France Bleu le 11 avril, France Info les 18 et 20 avril, RTL le 20 avril
- **Théâtre Impérial :** France Bleu les 2 et 3 mai, RTL et RFI le 4 mai, France info le 5 mai et RMC le 13 mai
- **Festival de l'histoire de l'art :** France Culture le 26 mai et France Bleue le 31 mai
- **Sujets généraux sur Fontainebleau :** chronique sur RTL le 2 août, Europe 1 le 19 octobre

PRESSE ÉCRITE

- **François Gérard portraitiste :** *Dossier de l'Art* en mars, *Historia* en avril, *Le Figaro* et vous le 11 avril, Napoléon Ier en avril, *L'Estampille, l'Objet d'art* en mai, *L'Œil* en juin, *Grande Galerie* en juin
- **Bicentenaire des Adieux :** *Le Figaro* du 11 avril
- **Théâtre :** *Le Figaro* du 25 avril, *Libération* du 5 mai, *Le Journal des Arts* du 9 mai, *La Croix* du 27 mai
- **Festival de l'histoire de l'art :** *Arts magazine* de juin, *L'Œil* de mai, *le Journal des Arts* de mai
- **Prêt de l'Apollon au Louvre Abou Dabi :** *le Parisien* du 13 octobre

Retombées presse par mois

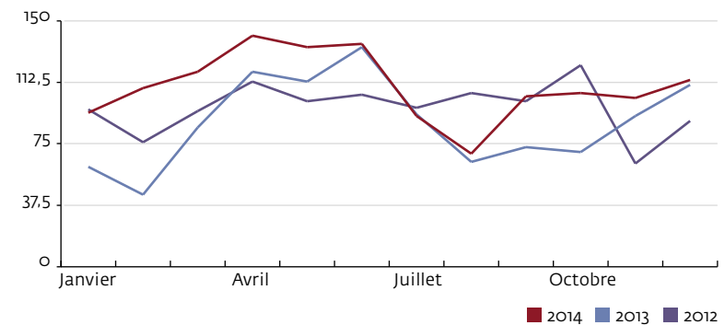

Retombées presse par événement (décembre 2014)

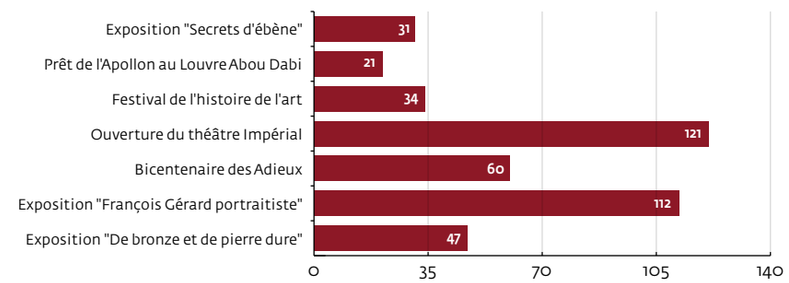

Les médias les plus actifs

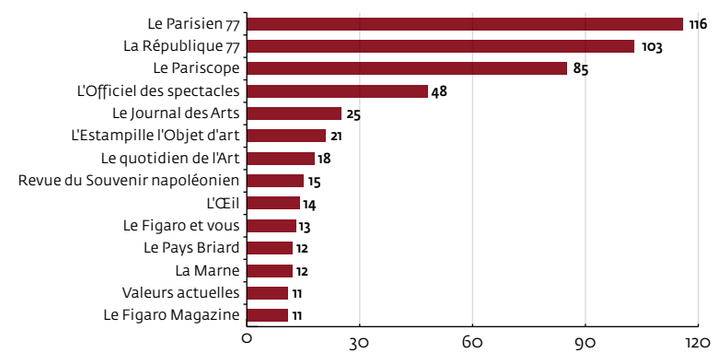

Les Echos / 15 décembre 2014

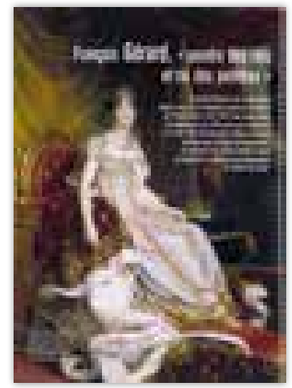

Dossier de l'Art / mars 2014

L'œil / mai 2014

Le Parisien / 4 mars 2014

Répartition par media

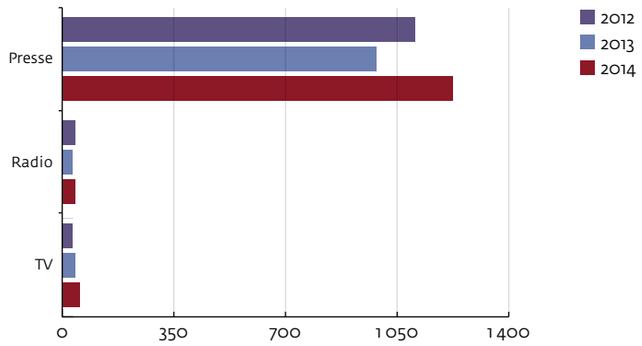

Répartition par type de presse

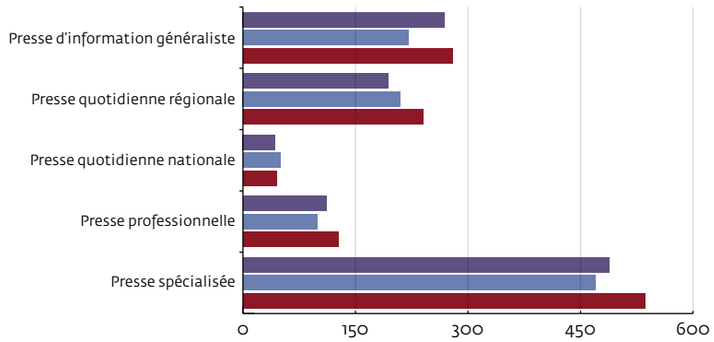

MÉCÉNAT : DES PARTENARIATS PÉRENNES

Le soutien des mécènes permet au château de Fontainebleau d'ouvrir de nouveaux espaces à la visite, de restaurer certains de ses décors ou objets, d'acquérir des œuvres et de soutenir ses actions culturelles et pédagogiques. L'année 2014 a été marquée par l'achèvement des grands chantiers de restauration rendus possible grâce au mécénat, par l'enrichissement des collections du château et par la concrétisation de nouveaux partenariats.

MONTANT LEVÉ EN MÉCÉNAT : 350 000 €

CHANTIERS MENÉS GRÂCE AU MÉCÉNAT

INAUGURATION DU THÉÂTRE IMPÉRIAL

La restauration de la salle du théâtre Impérial - l'une des plus spectaculaires de ces dernières années - a été rendue possible grâce au mécénat exceptionnel (5 millions d'euros) de Son Altesse Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, président des Émirats Arabes Unis. Cinq années d'études ont été nécessaires aux architectes et aux conservateurs pour rendre à ce lieu son éclat d'origine tout en préservant son authenticité. Lancés en 2012, les travaux du théâtre se sont terminés au printemps 2014. La salle du théâtre Impérial a été inaugurée le 30 avril 2014 en présence de la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti et de Cheikh Sultan bin Tahnoon Al Nahyan, représentant le président des Émirats Arabes Unis. Le versement de la seconde enveloppe de 5 millions d'euros prévu dans la convention de mécénat devrait permettre d'engager en 2015-2016 la seconde phase de travaux dédiés à la scène et aux espaces périphériques.

LE BOUDOIR TURC DE MARIE-ANTOINETTE ET DE JOSÉPHINE

Un mécénat de 324 000 € de l'Insead a permis en 2007 de lancer le projet de restauration du boudoir Turc dans son état de 1806. À la suite de la présentation inédite du mobilier du boudoir Turc à Paris, au sein de la galerie Aveline, lors de l'opération "Des mécènes pour Fontainebleau", organisée en septembre 2012, entreprises, particuliers et fondations ont permis de rassembler 370 000 € destinés à la restauration du mobilier et au retissage des textiles. Les travaux, qui ont débuté en octobre 2012 se sont poursuivis jusqu'en novembre 2014 avec le remeublement complet du boudoir. Il a été ouvert au public au printemps 2015.

RESTAURATIONS EN COURS

TORCHÈRES LOUIS-PHILIPPE DE LA SALLE DE BAL

Objets décoratifs monumentaux en carton-pierre, les six torchères ont été fabriquées à l'occasion du mariage du prince héritier, Ferdinand-Philippe d'Orléans, fils du roi Louis-Philippe, avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, célébré au château de Fontainebleau le 30 mai 1837. À la chute du Second Empire, elles ont été mises en réserve. La restauration de la première des torchères a permis de déterminer fin 2014 le coût d'intervention à prévoir sur les cinq autres. Le mécène, M. Nathanaël Salles, a renouvelé son mécénat fin 2014 - dans le cadre d'une démarche familiale - pour deux torchères supplémentaires. À l'issue de ces travaux de restauration, les torchères seront à nouveau présentées dans la salle de Bal.

PENDULE DU CABINET DE TRAVAIL DE NAPOLÉON III

Une descendante de l'horloger d'origine suisse Ferdinand Berthoud a souhaité participer à la restauration du mouvement de la pendule signée de son ancêtre, située dans le cabinet de travail de Napoléon III. Envoyé en restauration dans la Maison Arvaud fin 2014, le mouvement de la pendule été remis en place en mai 2015.

SOUTIEN PÉRENNE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Aux termes d'une convention-cadre signée en octobre 2013, la Fondation du patrimoine s'est engagée à accompagner le château de Fontainebleau pendant trois ans dans la restauration et la mise en valeur de son patrimoine. La Fondation du patrimoine met à disposition du château ses outils et son réseau pour encourager ses projets de restauration. Elle a souhaité concrétiser ce partenariat en apportant d'ores et déjà un mécénat de 200 000 € pour la restauration du salon Jaune des Petits Appartements de l'Impératrice. Une partie de cette somme est consacrée à la restauration des tentures murales. Les travaux sur les soieries ont débuté en janvier 2014 et concernent douze panneaux muraux. La Fondation contribue également à la restauration des deux grands vases de Sèvres du Salon et au nettoyage du tapis réalisé en novembre 2014.

LANCEMENT D'UNE SOUSCRIPTION POUR LA RESTITUTION DES RIDEAUX DU SALON DES DAMES D'HONNEUR DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE

Le château de Fontainebleau a engagé, depuis trois ans, la restauration du salon des dames d'honneur de l'impératrice Joséphine, situé dans les Petits Appartements. Pour parfaire l'ensemble et restituer la pièce dans son état du Premier Empire, le château a lancé, grâce à la Fondation du patrimoine, une souscription publique pour le retissage de ses rideaux le 9 octobre 2014.
La quasi-totalité des éléments mobiliers du salon sont aujourd'hui restaurés et recouverts d'une spectaculaire garniture "Premier Empire". La restitution des trois paires de rideaux permettra de rendre à l'ensemble son raffinement et d'achever sa présentation dans un état Premier Empire, conformément à la démarche muséographique retenue pour les Petits Appartements de Fontainebleau. Le coût des travaux de retissage et de passementerie est estimé à 72 300 €. La souscription a déjà réuni plus de 50 000 €, dont une contribution du club des entreprises mécènes du patrimoine de Seine-et-Marne.

CLUB DES ENTREPRISES MÉCÈNES DU PATRIMOINE DE SEINE-ET-MARNE

La Fondation du patrimoine a mobilisé les forces économiques de Seine-et-Marne pour constituer le Club des entreprises mécènes du patrimoine de Seine-et-Marne. Créé le 18 mars 2013 à Blandy-les-Tours, le Club soutien des projets de restauration de proximité. Le 4 mars 2014, lors d'une visite privée exceptionnelle au château de Fontainebleau, quatre nouvelles entreprises ont rejoint le Club. Le Club a, depuis, contribué à la souscription pour la restitution des rideaux du salon des dames d'honneur en apportant un mécénat de 10 000 €.

LA FONDATION TOTAL, MÉCÈNE DE LA RESTAURATION DE L'ESCALIER EN FER À CHEVAL

La Fondation d'entreprise Total et la Fondation du patrimoine sont partenaires depuis 2006 pour la sauvegarde du patrimoine. À ce jour, plus de 150 projets de restauration, répartis sur 19 régions de France et à l'étranger, ont bénéficié du soutien de ce partenariat pour un budget de près de 20 millions d'euros. À l'occasion du renouvellement de ce partenariat, organisé au château de Fontainebleau le 4 septembre 2014, et grâce au mécénat de la Fondation Total, la Fondation du patrimoine apporte un soutien de 200 000 euros à la restauration de l'escalier en Fer à cheval du château. Les travaux sont estimés à plus d'un million d'euros. Ils devraient débuter en 2016-2017.

Le mythique escalier du château sera rénové grâce au mécénat

Le Parisien / 16 septembre 2014

DE NOUVELLES ACQUISITIONS

En 2014, le mécénat a permis de nouvelles acquisitions (lire p.XX).
L'habit de Grand chambellan, acquis grâce au soutien de l'hôtel Aigle Noir et des Amis du château de Fontainebleau a déjà rejoint les collections du musée Napoléon Ier.

Grâce à un mécénat exceptionnel de M. Thierry Jové-Dejaiffe, **trois porcelaines de Sèvres du service du Pape Pie VII à Fontainebleau** ont été acquises fin décembre 2014 et rejoindront en 2015 la collection de céramiques du musée Napoléon Ier.

Enfin, **2 ensembles d'estampes caricaturales** du Premier Empire ont été acquises grâce aux mécénats de M. Jean-Pierre Cojan et de M. Yann Cordier.

SOUTIENS AUX PROJETS CULTURELS

LE BICENTENAIRE DES ADIEUX DE NAPOLÉON

Temps forts de l'année 2014, les célébrations du bicentenaire des Adieux de Napoléon ont été soutenues par des mécénats de compétence et en nature. Côté Campagne Traiteur a offert aux quelques 350 reconstituants un cocktail dans la galerie des Cerfs du château tandis que l'hôtel Aigle Noir a logé "l'Empereur". Le Smictom de Fontainebleau et Véolia, de leur côté, ont apporté leur support technique pour la gestion et le traitement des déchets du bivouac. Enfin, le succès de ces festivités a été rendu possible grâce au soutien logistique de la société 2R&CO dirigée par Roger Ruel qui en a assuré la régie.

LE FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART

La quatrième édition du Festival de l'histoire de l'art a été soutenue par des mécènes qui ont contribué aux activités culturelles et pédagogiques ainsi qu'aux échanges d'étudiants européens.
Leur participation se répartit de la manière suivante :

- Aigle Noir : mise à disposition de chambres pour une valeur de 2 390 €
- Caisse d'épargne Île-de-France : 10 000 €
- Fondation Culture et Diversité : 10 000 €
- Fondation Hippocrène : 12 000 €
- Transdev : mise à disposition d'une navette entre la gare d'Avon et le château de Fontainebleau
- Redex : 4 000 € (destinés aux activités pédagogiques du château)

BRIE PICARDIE INITIATIVES MÉCÈNE DU PROJET PÉDAGOGIQUE "CHÂTEAU EN HERBE"

Pour soutenir sa politique d'éducation artistique et culturelle, le château de Fontainebleau a bénéficié en 2014 d'un mécénat de Brie Picardie Initiatives, (fonds de dotation du Crédit agricole Brie Picardie).
Ce mécénat (de 15 000 €) a permis de faire l'acquisition du matériel muséographique réutilisable chaque année (éclairage, sonorisation, plots, vitrines, cartels, panneaux d'accrochage) indispensable à la concrétisation du projet annuel que le château de Fontainebleau a développé en partenariat avec l'Éducation nationale et les Amis du château de Fontainebleau (lire p.16). En 2014, un cabinet de curiosités réalisé par une quinzaine d'établissements de la région a été présenté à l'occasion du Festival de l'histoire de l'art dans le Fumoir de Napoléon III. Plus de 3 000 visiteurs sont venus appréciés les créations des enfants scénographiées grâce au matériel acquis par ce mécénat.

ACTIONS POUR DÉVELOPPER LE MÉCÉNAT

Le château de Fontainebleau est engagé depuis 2013 dans une démarche active de recherche de mécènes. Le développement de cette action passe par la constitution d'un réseau de partenaires et par la mise en place d'outils efficaces.

ADMICAL

Le château de Fontainebleau a rejoint en janvier 2014 le réseau Admical, association qui rassemble des porteurs de projets et des entreprises mécènes. À cette occasion, le président de l'Établissement a signé la charte pour le mécénat d'entreprise.

CCI SEINE-ET-MARNE

Partenaire du château, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Seine-et-Marne est à l'initiative d'une démarche visant à mettre en avant auprès de son réseau d'entreprises, les projets départementaux nécessitant un financement. Une plaquette éditée en 2014 par la CCI et diffusée largement sur le territoire a permis au château de Fontainebleau de sensibiliser de nombreux prospects au financement du Festival de l'histoire de l'art et de la restauration de l'escalier en Fer à Cheval.
En parallèle, la CCI de Seine-et-Marne a organisé une visite privée de l'exposition "Secrets d'ébène" le 27 novembre 2014 à une vingtaine d'entreprises de la région de Fontainebleau. Cette rencontre avec les entreprises du territoire devrait permettre de nouveaux partenariats et de former dans le futur un cercle d'entreprises mécènes.

LES AMIS DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

L'association Les Amis du château de Fontainebleau[10], créée en 2006, compte près de 1 200 membres. Elle a pour objectifs de mieux faire connaître le château par des activités, des publications et des projets pédagogiques ; de participer au rayonnement et à la conservation du patrimoine par le mécénat ; et de contribuer à la transmission du savoir auprès du jeune public.

En 2014, les Amis ont participé à **l'accueil des visiteurs lors des grands événements** organisés par le château : expositions, Bicentenaire des Adieux de Napoléon, Nuit des musées, Festival de l'histoire de l'art, Journées européennes du patrimoine et, plus récemment, les premiers dimanches gratuits de chaque mois.

Actions de mécénat : l'association a contribué en 2014 à l'acquisition, à la restauration et à la présentation d'une exceptionnelle tenue de chambellan du Premier Empire et financé l'achat de quatre gravures anciennes représentant les décors du cabinet d'ébène du XVIIe siècle, présentées lors de l'exposition d'automne. Elle a aussi participé techniquement et financièrement à la modernisation du site pédagogique du château et acquis une urne pour récolter des dons des visiteurs à la fin de la visite du château. Elle a édité, en français et en anglais, une brochure "Devenir mécène", afin de sensibiliser les particuliers et les entreprises aux actions de mécénat réalisées et aux projets soutenus par les Amis du château. L'association a aussi lancé une souscription pour le parrainage de l'acquisition d'une trentaine de bancs en bois, à installer dans les différentes cours et jardins du château.

Enfin, les Amis du château se sont mobilisés pour **mieux faire connaître le château** par :

- leurs publications, à travers les contributions régulières des historiens d'art et des conservateurs du Patrimoine.
- des médiations ponctuelles, avec une équipe d'historiens et de professeurs ;
- leur participation, aux côtés de l'équipe pédagogique du château, à la préparation d'un cabinet de curiosité, présenté lors du Festival de l'histoire de l'art (lire p.16).

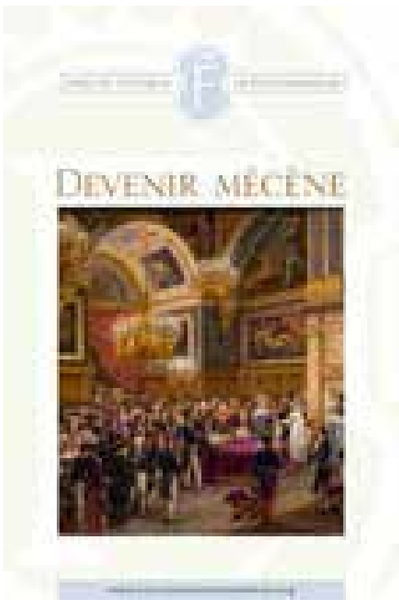

10 - L'ASSOCIATION a modifié ses statuts afin d'engager sa reconnaissance d'utilité publique. Cela lui permettra de bénéficier de donations et de legs pour développer ses actions de mécénat au profit du château.

LOCATIONS D'ESPACES : DES RECETTES EN HAUSSE

Les espaces du château de Fontainebleau peuvent être privatisés dans le cadre de visites, d'événements, de tournages de films ou de prises de vues photographiques, permettant ainsi l'accroissement des ressources propres de l'Établissement. En 2014, plus de 12 000 personnes ont pu profiter de façon privilégiée des décors remarquables du château. Les tournages et prises de vues ont par ailleurs permis de valoriser son image auprès du grand public.

19 TOURNAGES / 3 SÉANCES DE PHOTOS
49 ÉVÉNEMENTS
38 VISITES-PRIVILÈGE
RECETTES : 318 690 € (+50 %)
VISITES-PRIVILÈGE : 75 810 €
LOCATIONS : 193 130 €
TOURNAGES ET PHOTOS : 49 750 €

LES VISITES-PRIVILÈGE

En 2014, 1 219 personnes sont venues découvrir les Grands Appartements dans le cadre de visites privées. La possibilité est en effet ouverte à un groupe, accompagné d'un conférencier, de visiter les salles du château de Fontainebleau en dehors des horaires habituels d'ouverture. 38 visites-privilège ont été programmées en 2014, contre 35 l'année précédente.

Le nombre de visites-privilège organisées avec des partenaires privilégiés du château (Insead, Fontainebleau Tourisme, Hôtel Napoléon) est resté stable par rapport à 2013 avec 23 visites privilèges.

LES LOCATIONS

Le temps d'une journée ou d'une soirée, le château accueille des manifestations privées. 49 événements ont été organisés au château de Fontainebleau en 2014, contre 35 en 2013. Les espaces les plus utilisés sont la salle des Colonnes et la galerie des Cerfs. Les activités dans le parc ont aussi connu un vif attrait. Le nombre d'événements organisés en 2014 a augmenté par rapport à l'année 2013, tout comme les recettes (+23 %).

LE PARTENARIAT AVEC L'INSEAD RECONDUIT EN 2014

L'Insead est à nouveau partenaire du château de Fontainebleau. C'est dans ce cadre que 4 manifestations ont été organisées en 2014 dont le Summerball, bal annuel rassemblant l'ensemble des élèves de l'Insead – Fontainebleau. Ce partenariat a été reconduit en 2015.

ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Pour la deuxième année consécutive, l'École des Officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) située à Melun a choisi le cadre du château de Fontainebleau pour organiser sa soirée de gala annuelle, marquant ainsi la fin des études des officiers. Des cavaliers de la Garde républicaine ont accueilli les invités au pied de l'escalier en Fer à Cheval, qui ont dîné ensuite dans la cour de la Fontaine. L'EOGN a d'ores et déjà décidé de programmer en 2015 sa soirée annuelle au château de Fontainebleau.

DEUX JOURS DE VISITES PRIVÉES AVEC FRANCK FERRAND

L'écrivain et animateur de télévision Franck Ferrand a conduit début octobre 2014 quelques privilégiés pour deux jours de visites et d'événements au château de Fontainebleau. Entre découverte du théâtre Impérial récemment restauré, immersion dans les Petits Appartements et conférences historiques de Franck Ferrand, le groupe, constitué d'une cinquantaine de personnes, a pu apprécier le riche patrimoine du château de Fontainebleau.

VALORISER ET FAIRE CONNAÎTRE LES ESPACES DE RÉCEPTION

Le château de Fontainebleau a participé à deux événements majeurs réunissant la clientèle "entreprise" :

- **Le salon MICE Connect, à Paris, regroupant chaque année plus de 7000 visiteurs qualifiés et 500 exposants.**
- **Le workshop Réunir Paris What Else Business, organisé par Seine-et-Marne Tourisme et la CCI de Seine-et-Marne, réunissant une vingtaine de porteurs d'affaires spécialisés dans l'événementiel.**

LES TOURNAGES ET LES SÉANCES PHOTOGRAPHIQUES

Le service du développement s'est attaché à promouvoir l'offre du château auprès des professionnels de la production audiovisuelle en participant, les 13 et 14 février 2014, à la 4e édition du Salon des lieux de tournage, qui s'est tenue aux Docks - Cité de la Mode et du Design à Paris. Cet événement, organisé par la Commission du film d'Île-de-France, a pour objectif de mettre en lumière les sites emblématiques de la région ouverts aux tournages de films. 80 exposants, comprenant entre autres les châteaux de Versailles, de Vaux-le-Vicomte, d'Écouen ou encore le musée du Louvre, ont présenté leurs décors à près de 1 500 professionnels de la production.
Le château s'est également investi dans le festival Série séries, dédié aux séries télévisées européennes, dont la troisième édition a eu lieu du 2 au 4 juillet 2014 à Fontainebleau. Le château a accueilli les deux dîners officiels du festival et organisé une visite des décors du château pour environ 80 professionnels.

9 TOURNAGES ET 4 SÉANCES PHOTOS SE SONT DÉROULÉS DANS LES SALLES OU LES COURS DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU.

Après la chanteuse rock Anna Calvi en 2013, c'est **Jack White** qui a investi le château de Fontainebleau, et plus précisément la chapelle haute Saint-Saturnin ainsi que les toits du château, pour un clip de la collection "Les concerts à emporter" initiée par la Blogothèque. La vidéo a été visionnée plus de 450 000 fois à ce jour.

La nouvelle comédie musicale *Les Trois Mousquetaires*, à découvrir sur scène en 2016, a réalisé son clip de présentation dans différentes salles du château de Fontainebleau telles que la galerie des Cerfs ou le vestibule Saint-Louis.

Outre les clips d'artistes, le château de Fontainebleau a servi de décors à une publicité, des documentaires et des reportages pour adultes et pour jeune public, des campagnes photographiques pour Le Figaro et deux longs métrages.

Tournage au château pour "Les Trois mousquetaires"

TOURNAGE « Les Trois Mousquetaires »

Silence sur le Château, ça tourne !

La République de Seine-et-Marne
10 décembre 2014

TOURNAGE DU LONG MÉTRAGE NOUS TROIS OU RIEN

Début août, l'humoriste Kheiron a eu recours au château de Fontainebleau pour le tournage de son premier long-métrage, Nous trois ou rien, accompagné de grands acteurs français dont Leila Bekhti, Gérard Darmon et Alexandre Astier. Le film évoque son enfance et le parcours de ses parents iraniens réfugiés à Paris et relate tout particulièrement un épisode qui s'est déroulé au château de Fontainebleau lors d'une visite organisée par ses parents. La sortie du film dans les salles est prévue pour l'été 2015.

Enfin, **10 documentaires** ont été tournés pour des chaînes de télévision françaises, chinoises, japonaises…

PHILIPPE JAROUSSKY AU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

La chapelle de la Trinité a été le théâtre de la captation pour Arte du célèbre Stabat Mater de Jean-Baptiste Pergolèse. Sous la baguette de Nathalie Stutzmann, Philippe Jaroussky et l'ensemble Orfeo 55 ont interprété pendant deux jours de tournage en avril 2014 cette œuvre majeure du répertoire baroque. Philippe Jaroussky était accompagné par Emöke Barath, jeune soprano hongroise. D'abord diffusé sur le site Arte Concert, le Stabat Mater a été retransmis le 22 mars 2015.

CONCESSIONS : DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION

Afin d'assurer le confort des visiteurs et d'animer les jardins, plusieurs services sont proposés sous la forme de concessions soumises à une redevance fixe et/ou à une redevance sur le chiffre d'affaires. En 2014, le total des redevances versées a atteint 147 886€ HT (+35 %).

À la sortie des Grands Appartements, le visiteur traverse la **librairie-boutique,** concédée à la Réunion des musées nationaux - Grand-Palais (RMN-GP). En accord avec le château, la direction du bâtiment et des moyens techniques (service travaux et aménagement de la RMN-GP) a souhaité réaménager cet espace, qui a été inauguré en mars 2014.

NOUVEAUTÉ

Depuis le printemps 2014, **6 ruches ont été installées au bord du Bréau,** surplombant le Grand Parterre. Elles sont gérées et animées par un apiculteur, Monsieur Fabrice Bernard.
L'installation des ruches s'inscrit dans la mise en valeur des jardins du château de Fontainebleau. La présence des abeilles, grâce à la pollinisation, participe à la valorisation des sites floraux du château et de la forêt environnante, et permet de préserver la biodiversité des espaces naturels bellifontains. De plus, les ruches constituent une animation pour les visiteurs du Grand Parterre qui peuvent ensuite retrouver le miel récolté à la librairie-boutique du château.

La première récolte a eu lieu en août 2014 et a permis réaliser 39 pots de 125g soit, 4,8kg de miel. Les ruches pourront produire par la suite jusqu'à 120kg de miel par an.

La concession du **salon de thé** est gérée par la société L'Orangerie. Face à la porte Dorée, le restaurant / salon de thé propose aux visiteurs une carte composée essentiellement de produits frais de la région. En raison de l'absence de chauffage, l'Orangerie n'est exploitée que d'avril à octobre.

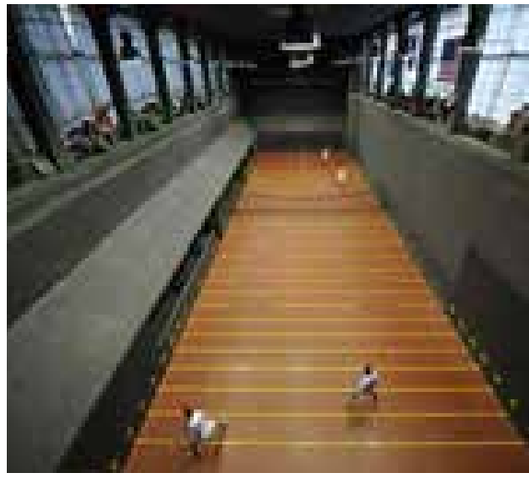

D'avril à octobre, le **glacier** La Ferme de la métairie est revenu s'installer dans la cour de la Fontaine, avec un stand mobile pour proposer des sorbets biologiques.

Tout au long de l'année, le **Cercle du Jeu de paume** de Fontainebleau, situé dans la cour d'Honneur, ouvre les portes de la salle du même nom à ses adhérents et aux personnes désireuses de s'initier à la paume.

À la suite au non renouvellement par le concessionnaire Nature, Loisir et Évasion de son activité de **canotage** sur l'Étang aux Carpes au début de l'année, le château de Fontainebleau s'est engagé dans une démarche active de recherche d'un nouveau prestataire, qui a abouti au printemps 2015 par la reprise de la concession par Monsieur Bernard Chamirian, actuel gérant du salon de thé.

Au départ de la porte Dorée, tous les dimanches, jours fériés et vacances scolaires, les **calèches** des Attelages de la forêt (pouvant transporter dix personnes) organisent des promenades de vingt à trente minutes le long du Grand Parterre et à travers le parc du château.

La société France **Montgolfière** a proposé, d'avril à septembre, des départs en montgolfière depuis le parc du château.

La **pêche** des carpes, sandres et brochets est autorisée dans le canal depuis de nombreuses années, sous réserve d'une adhésion à l'association Les carpes d'Avon.

La concession des **sanitaires** de la cour de la Fontaine est ouverte de 10 h 30 à 17 h ou 19 h selon la saison. Elle a été complétée d'avril à octobre par la mise en place de sanitaires mobiles dans le jardin Anglais, dans le jardin de Diane et en face du pavillon Sully.

KIOSQUES GOURMANDS ET CONCESSIONS ÉPHÉMÈRES LORS DE MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Pour le confort des visiteurs, le château de Fontainebleau a proposé à des prestataires locaux d'installer dans les cours et jardins du château des kiosques gourmands. À l'occasion du Bicentenaire des Adieux de Napoléon et du Festival de l'histoire de l'art, la pâtisserie Frédéric Cassel, l'épicerie Paul Lamotte et Côté Campagne Traiteur ont proposé macarons, glaces, snacks et boissons aux festivaliers. En écho au thème "Collectionner" du Festival de l'histoire de l'art, le Carré d'Encre du groupe La Poste a installé un stand de timbres de collection. Ces concessions "éphémères" ont permis de diversifier les ressources commerciales de l'Etablissement.

L'administration

RESSOURCES HUMAINES : DES PROJETS D'AMPLEUR DANS LES DOMAINES DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL

En 2014, l'Établissement a continué à mener des projets d'ampleur dans les domaines de l'emploi et du dialogue social. Engagés en 2013, ils se sont concrétisés en 2014 : emplois d'avenir, internalisation du personnel d'accueil et de billetterie et élections professionnelles. L'amélioration des conditions de travail et le développement de la formation professionnelle continuent d'être des dossiers prioritaires.

135 AGENTS
123,19 ETPT EN TITRE 2 (MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION)
3,97 ETPT EN TITRE 3 (ÉTABLISSEMENT PUBLIC)
1,17 ETPT EN TITRE 3 HORS PLAFOND
BUDGET OUVERT EN 2014 POUR LES FORMATIONS : 56 620 € EUROS

Au 31 décembre 2014, l'Établissement comptait 135 agents, correspondant à 123,13 ETPT en titre 2, 3,97 ETPT en titre 3 et 1,14 ETPT en titre 3 hors plafond.

RÉPARTITION DES EMPLOIS

SERVICES	NOMBRE D'AGENTS		NOMBRE D'ETP	
	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014
Présidence	2	2	2	2
Communication	1	1	1	1
Développement	2	1	2	1
Direction du patrimoine et des collections	2	2	1,80	2
Service de la conservation	4	5	4	5
Centre de ressources scientifiques	3	3	3	3
Service de la régie	1	1	1	1
Ateliers muséographiques	3	3	3	3
Administration générale	3	3	2,80	3
Service des affaires générales	4	4	3,80	3,80
Service financier	3	4	3	4
Service juridique et des marchés publics	1	2	1	2
Service informatique	1	1	1	1
Service accueil et surveillance	67	65	61,48	61,54
Service des publics	1	2	1	2
Département action pédagogique	2	2	2	2
Département action culturelle	3	3	3	3
Département réservations	2	2	2	2
Pôle accueil et billetterie	0	11	0	10,40
Service travaux et maintenance	5	5	5	5
Service des jardins	12	13	11,80	12,80
Total	122	135	115,68	130,54

La moyenne d'âge du personnel de l'Établissement public du château de Fontainebleau est de 49 ans. À titre d'exemple, la moyenne d'âge est de 57 ans pour un effectif de 17 agents au sein du service de nuit du service de l'accueil et de la surveillance et de 44 ans au service des jardins.

RENOUVELLEMENT DE JEAN-FRANÇOIS HEBERT AU POSTE DE PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Par décret du président de la République en date du 26 septembre 2014, Jean-François Hebert a été confirmé dans ses fonctions pour une durée de trois ans.

NOMINATION D'ISABELLE DE GOURCUFF AU POSTE D'ADMINISTRATRICE GÉNÉRALE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Par arrêté de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, du 15 octobre 2014, Isabelle de Gourcuff a été nommée a dministratrice générale de l'Établissement.
Ancienne administratrice des châteaux de Chambord, Pierrefonds, Coucy, puis de la Conciergerie, la Sainte-Chapelle et Notre Dame de Paris, elle a succédé à Christine Richet, qui a pris la tête de la direction régionale des Affaires culturelles de Champagne-Ardenne en août 2014.

EMPLOIS D'AVENIR

Six emplois d'avenir au château

Le Parisien
25 novembre 2014

Le dispositif des emplois d'avenir a pour objectif d'aider les jeunes qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Le 8 juillet 2013, une convention d'engagement sur la mise en œuvre des emplois d'avenir a été signée entre l'État et l'Établissement. Six emplois d'avenir lui ont été attribués. Le 1er octobre 2014, après une phase importante de sélection, quatre jeunes Seine-et-marnais ont rejoint le château. Il s'agit de Geoffrey Clément au service financier, de Jason Angot et Pierre David au service des jardins, et de Guillaume Juvigny au service des publics. Deux emplois au centre de ressources scientifiques de l'Établissement étaient également à pourvoir. Le 28 novembre 2014, une vingtaine de candicats ont participé au recrutement. Mélanie Péraste et Hugo Chebly ont intégré l'Établissement le 5 janvier 2015.

L'INTÉGRATION DU PERSONNEL ACCUEIL ET BILLETTERIE DE LA RMN-GP

11 agents qui appartenaient antérieurement à la Réunion des musées nationaux - Grand Palais ont rejoint l'Établissement le 1er janvier 2014. Après une période d'intégration préparée en collaboration avec le ministère de la Culture et de la Communication, l'année 2014 fut celle de l'accompagnement de ce changement en termes de gestion et d'organisation du travail (mise en place de nouveaux cycles de travail notamment).

LE CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU ET INITIATIVES 77 : UN PARTENARIAT ACTIF

Le service des jardins et le service accueil et surveillance accompagnent des personnes en difficulté dans le cadre d'une formation qualifiante adaptée pour valider des acquis professionnels. Organisées par Initiatives 77 (organisme d'aide à l'emploi et à la formation du Conseil général de Seine-et-Marne), ces formations sont financées par le Conseil régional d'Île-de-France. En 2014, le service des jardins a accueilli 14 personnes dans le cadre d'un CAP "travaux paysager".

12 personnes en formation aux métiers de la sécurité ont également effectué un stage au sein du service accueil et surveillance pour valider leur certificat de qualification professionnel et le SSIAP 1er degré (Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes, degré équipier de sécurité).

LES STAGIAIRES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

En 2014, le château a accueilli, pour des durées très variables, plus de quarante stagiaires : du stage d'observation de troisième au stage pratique en administration du cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs (CSPA) de l'École nationale d'administration en passant par les stages de fin de scolarité.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL AMÉLIORÉES

UN DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

En 2014, l'Établissement a poursuivi son implication dans la démarche d'évaluation des risques professionnels.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels est un recensement exhaustif des risques professionnels réalisé au sein d'une unité de travail. Après l'évaluation des risques professionnels de chaque unité de travail et la validation de la méthodologie de travail retenue, après avis favorable du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) le 29 avril 2014, l'objectif est de mettre en place le plan de prévention pour 2015.

MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE FORMATION

À partir du recensement des besoins de formation des agents du château, des besoins exprimés lors de l'élaboration du DUERP, des axes de développement du château et des évolutions réglementaires, cinq axes stratégiques prioritaires de formation ont été retenus pour 2015-2017 et présentés au comité technique de l'Établissement :

- 1. accueil des nouveaux arrivants
- 2. accompagnement dans l'évolution de la carrière professionnelle
- 3. contribuer à l'optimisation de la gestion publique
- 4. accompagner l'Établissement dans son développement
- 5. hygiène, sécurité et amélioration des conditions de travail.

En 2014, la formation des personnels en matière de sécurité a représenté un budget de 34 490 €. La formation "évacuation" a été suivie par 50 agents et 96 agents ont été formés à l'utilisation des extincteurs. Par ailleurs, la formation "sauveteur secouriste du travail" a été suivie par 55 agents dont 12 en formation initiale et 43 en recyclage. Deux agents du service des jardins ont suivi une formation CACES, l'un au CACES catégorie 1 et l'autre au CACES 8 (conducteur de transport routier de marchandises sur porteur).

Les membres du CHSCT ont suivi, pour cinq d'entre eux, une formation relative aux risques psychosociaux pendant deux jours dans le cadre de la formation continue. Une sensibilisation sur les conduites addictives a également été réalisée par la médecine de prévention sur une demi-journée.

Les cours d'anglais se sont poursuivis (2 niveaux, débutant et intermédiaire, sur un module de 60h de cours à raison d'1h30 par semaine).

De nouvelles formations telles que "Accueillir les publics à besoins spécifiques" et "Excel" (programmation de 4 niveaux, de débutant à perfectionnement sur fin 2014-début 2015) sont également venues enrichir l'éventail des formations suivies par les agents. Enfin, dans le cadre du dispositif "emplois d'avenir", une formation de 2 jours pour tous les tuteurs et les agents chargés des ressources humaines a été effectuée.

UNE CONVENTION SIGNÉE ENTRE LE SIMT (SERVICE INTER-ENTREPRISES DE MÉDECINE AU TRAVAIL) ET L'ÉTABLISSEMENT POUR RENFORCER LE SUIVI MÉDICAL INDIVIDUEL DES AGENTS.

Au terme d'une réflexion menée sur le suivi périodique de la médecine de prévention, dans le cadre de la gestion des âges, le SIMT et l'Établissement ont mis en place, en plus de l'examen médical effectué tous les 4 ans par le médecin du SIMT, un entretien infirmier biannuel, afin de renforcer le suivi médical des agents.

LES ÉVOLUTIONS INFORMATIQUES

L'Établissement, qui prend en charge directement son parc informatique depuis 2013, continue de le développer. Celui-ci s'est ainsi enrichi de sept nouveaux postes portant à soixante-quinze le nombre d'ordinateurs connectés au réseau du château. Par ailleurs, du matériel a été remplacé pour homogénéiser le débit de transfert de données entre services. Le réseau dispose maintenant d'une bande passante de 1 Giga bits par seconde sur tout le château.

Enfin un intranet a été créé regroupant différentes informations utiles aux utilisateurs du château telles que des informations du ministère, différents calendriers (affaires générales, manifestations), l'annuaire des personnels et des listes de diffusions, les comptes rendus des réunions de direction et de concertation ainsi qu'une rubrique d'aide sur l'utilisation du réseau informatique et téléphonique.

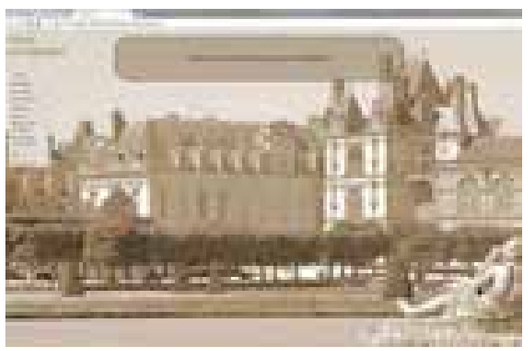

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

À l'occasion des élections professionnelles de la Fonction publique organisées le 4 décembre 2014, les 132 agents-électeurs du château de Fontainebleau étaient appelés à désigner leurs représentants du personnel pour le comité technique ministériel, le comité technique de proximité ainsi que pour les CAP et les CCP. Au château de Fontainebleau, la liste présentée par la CGT pour le CT local a été élue avec un taux de participation élevé (84,85 %), emportant ainsi les 4 sièges au CT et les 4 sièges au CHSCT.

LES INSTANCES DE CONCERTATION

LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail s'est réuni trois fois en séance ordinaire les 14 février, 29 avril et 12 décembre 2014. Les principaux sujets débattus ont concerné :

- l'aménagement du "poste 24", poste d'accueil et de surveillance situé en fin de visite ;
- les conséquences de l'internalisation des personnels de l'accueil-billetterie sur les conditions de travail ;
- la validation de la méthodologie de hiérarchisation des risques professionnels dans le cadre du DUERP.

Par ailleurs, lors de chaque CHSCT, un point d'avancement a été effectué sur les demandes et remarques exprimées par les représentants du personnel ainsi que celles inscrites sur les registres de santé et de sécurité. Par ailleurs, l'Établissement informe les membres du CHSCT sur les dossiers pilotés par le CHSCT ministériel et leurs incidences éventuelles sur l'Établissement.

LE COMITÉ TECHNIQUE (CT)

Le comité technique s'est réuni 4 fois les 7 mars, 1er juillet, 28 octobre et 7 novembre 2014. Les principaux sujets abordés ont été :

- l'organisation et le fonctionnement du pôle "accueil et billetterie" nouvellement créé ;
- le dispositif des emplois d'avenir et sa mise en oeuvre au sein de l'Établissement ;
- un débat sur les axes stratégiques de formation pour 2015-2017 ;
- les élections professionnelles du 4 décembre 2014 ;
- le marché de prestation de surveillance, sécurité et gestion des accès pour des espaces de l'Établissement public du château de fontainebleau.

Par ailleurs, lors de chaque comité technique, les membres sont informés de l'avancement des demandes et remarques exprimées au cours du comité technique précédent.

LES RÉUNIONS DE CONCERTATION

Dans le cadre du dialogue social, l'Établissement organise en outre des réunions de concertation mensuelles avec les représentants du personnel. 11 réunions de concertation se sont ainsi tenues en 2014. Elles ont permis de régler les problèmes courants (programmation des événements, dotation vestimentaire, astreintes, ménage…) ou de préparer des sujets relevant du CT ou du CHSCT (utilisation du droit de retrait, recrutements prévus, temps de travail, GPEC, internalisation, formation, emplois d'avenir, visioguides, travaux).

AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHÉS PUBLICS : UNE POLITIQUE D'ACHAT PLUS EFFICIENTE

Créé en 2012, le service des affaires juridiques et des marchés publics a pour mission de rendre plus efficient l'achat public au sein de l'Établissement. En 2014, 216 conventions ont été signées. De plus, un bilan de la politique achat a été présenté au conseil d'administration qui en a validé les résultats.

LA POLITIQUE DES ACHATS MENÉE EN 2014

49 CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS EN 2014 DONT 6 % AVEC UN ENGAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET 1 % AVEC UN ENGAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
76 532 € TTC DE REDÉPLOIEMENT DE CRÉDITS
48 879 € DE GAINS SUR ACHATS RÉALISÉS

Ces contrats représentent un montant d'achats de 916 205 € TTC sur lesquels 76 532 € TTC de gains sur le budget ont été réalisés, soit une économie de 8 %. Cette somme a ensuite été redéployée entre les services.

Pour 2015, l'objectif est de réaliser 4 % d'économie sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement. De plus, le château de Fontainebleau s'est engagé à intégrer 5 % de développement durable et 2 % de développement social sur l'ensemble de ses contrats de marchés publics tout en poursuivant son objectif de sécurisation des actes et procédures.

PARALLÈLEMENT, LE SERVICE JURIDIQUE A TRAITÉ :
52 CONVENTIONS DE PARTENARIAT
53 CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DES ESPACES
39 CONVENTIONS DE VISITE-PRIVILÈGE
23 CONVENTIONS DE TOURNAGE
49 CONVENTIONS DE MARCHÉS PUBLICS
21 DÉLIBÉRATIONS EN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le service des affaires juridiques a été renforcé par l'arrivée d'un gestionnaire des marchés publics en 2014 afin de lui permettre de faire face au développement de ses relations les partenaires du château.

LES CONSEILS AUPRÈS DES SERVICES ET DE LA DIRECTION

Conjointement à son activité de conseil pour les services de l'Établissement, le service juridique réalise des actions de formation en groupe sur le thème des achats et de la commande publique, des actions de formation individuelle sur le thème de la domanialité publique, et des contrats et du droit public en général.

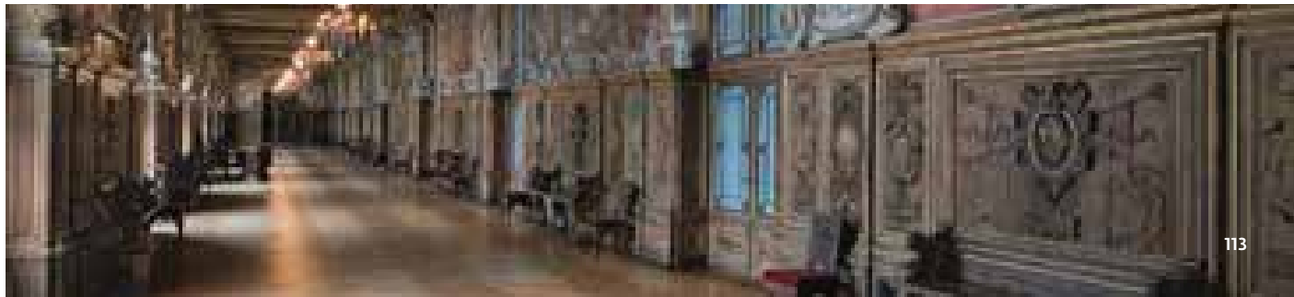

FINANCES : DES PROCÉDURES FIABILISÉES

La gestion budgétaire de l'Établissement a été adaptée, dans la perspective de la mise œuvre des nouvelles modalités de gestion prévues par le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. La montée en puissance des activités de l'Établissement qui se traduit par l'augmentation de 60 % des traitements de factures depuis 2010, nécessite la fiabilisation des procédures et un ajustement de l'organisation de l'agence comptable.

LE CONTRÔLE INTERNE BUDGÉTAIRE

L'Établissement public a mis en place un contrôle interne budgétaire couvrant en priorité la programmation budgétaire et l'exécution de la dépense. Plusieurs outils ont été mis en place :

- un règlement de la commande publique et un code de procédure interne pour les marchés à procédure adaptée qui constituent la majorité des marchés passés ;
- des instruments de mesure de l'efficacité de l'action, synthétisés dans un tableau de bord ;
- un plan d'action spécifique sur le contrôle budgétaire.

Ce contrôle interne doit être complété par un contrôle interne comptable. Celui-ci n'a pas pu être mis en place en 2014, en raison de l'insuffisance des moyens de l'Agence comptable. Pour y faire face, la Direction départementale des Finances publiques a accordé une aide exceptionnelle à l'Établissement, mais limitée à un an.

LA GESTION BUDGÉTAIRE

L'ÉLABORATION DU BUDGET

Les procédures budgétaires infra-annuelles mises en place (dialogue budgétaire pour le redéploiement des crédits, suivi de l'exécution) et la fiabilisation de la procédure d'exécution des dépenses permettent de consolider les bons résultats obtenus depuis 2012.

	2011	2012	2013	2014
Type de pièces	Nombre de pièces émises			
Mandats	1 515	1 590	2 023	2 413
Rejets	96	16	59	29
%	6,34	1,01	2,92	0,01
Titres	837	1 028	1 287	1 133
Rejets	15	2	4	17
%	1,79	0,19	0,31	0,02
Délai global de paiement	**51 jours**	**13 jours**	**14,5 jours**	**12,8 jours**
Fin de la période d'inventaire	**31/01/2012**	**03/01/2013**	**14/01/14**	**07/01/15**
Date du vote du compte financier	**27/03/12**	**19/02/13**	**25/03/14**	**03/03/15**

LE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2014 affiche un résultat négatif de -302 142 € contre 288 547 € en 2013, en raison notamment de l'anticipation en 2013 du versement de la subvention de la 4e édition du Festival de l'histoire à hauteur de 231 429 €.

	2011	2012	2013	2014
Résultat	876 737	34 540	288 547	-302 152
Apport au fonds de roulement	1 219 656	1 580 472	3 404 976	-5 759 816
CAF	876 737	34 540	288 547	-302 152

Les recettes de l'Établissement sont composées pour une grande partie des ressources propres et de la subvention versée par le ministère de la Culture et de la Communication.

LES RECETTES : 5 327 881 €

Les ressources propres s'élèvent à **3 569 551 €.** Elles comprennent les recettes issues de la billetterie **(3 028 491 €),** de la valorisation domaniale **(522 060 €)** et du mécénat **(19 000 €).**

La subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et de Communication, qui comprend la part allouée au Festival de l'histoire de l'art, s'élève à **1 320 577 €.**

Recettes 2014

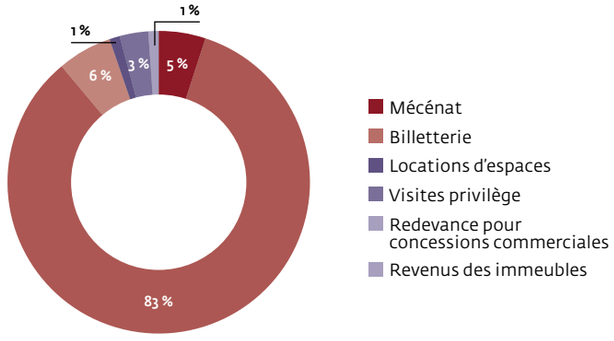

LES DÉPENSES : 5 630 023 € (Y COMPRIS LES AMORTISSEMENTS POUR UN MONTANT DE 86 967 €)

Les charges de fonctionnement pour l'année 2014

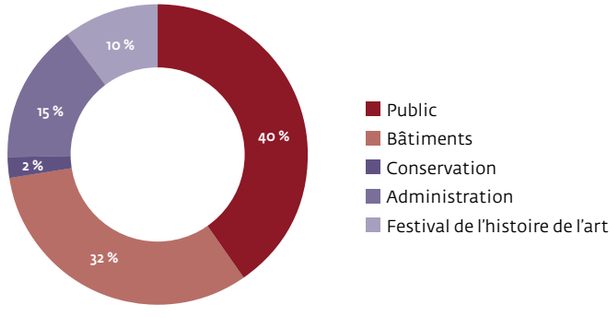

	MONTANT EN €	%
Dépenses de fonctionnement	**5 630 023**	**100%**
Public	2 273 175	40,5%
Bâtiment	1 811 128	32%
Conservation	134 037	2,5%
Administration	851 095	15%
Festival de l'histoire de l'art	560 588	10%

L'INVESTISSEMENT

LES RESSOURCES :
9 428 831 €

L'essentiel des ressources d'investissement provient de la dotation du ministère de la Culture et de la Communication **(6 879 806 €),** des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional au titre de la réhabilitation des espaces intérieurs du quartier Henri IV en vue de l'installation du Pôle d'excellence du tourisme **(2 116 300 €),** et du mécénat **(92 900 €).**

LES EMPLOIS :
14 881 495 €

En 2014, les dépenses d'investissement se sont élevées à 14 881 495 €. Elles se décomposent ainsi :

- investissement courant (gros entretien) : 1 247 390 €
- acquisitions et restauration des collections : 743 391 €
- opérations liées au schéma directeur de rénovation (études, couvertures de l'aile Louis XV par ex.) : 4 420 000 €
- opérations spécifiques (théâtre Impérial, quartier Henri IV, quartier des Héronnières.): 8 470 714 €

Annexes

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (AU 31/12/14)

PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Jean-François Hebert

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Christophe Miles, secrétaire général, ministère de la Culture et de la Communication

Marie-Christine Labourdette, directrice des musées de France, ministère de la Culture et de la Communication

Vincent Berjot, directeur général des patrimoines de France, ministère de la Culture et de la Communication

Denis Morin, directeur du budget, ministère des Finances et des Comptes publics

Jean-Luc Marx, préfet de Seine-et-Marne

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Hugues Gall, membre de l'Institut de France

Denise Vilgrain, cofondatrice d'Artlease, secrétaire générale des Amis du palais de Tokyo

Philippe Sénéchal, professeur d'histoire de l'art à l'université de Picardie Jules Verne

MEMBRES DES CORPS DES CONSERVATEURS GÉNÉRAUX OU DES CONSERVATEURS DU PATRIMOINE

Valérie Carpentier, conservateur du patrimoine, château de Fontainebleau, titulaire

Simon Piechaud, inspecteur général des Monuments historiques, titulaire

Christophe Beyeler, conservateur, château de Fontainebleau, suppléant

Marie-Anne Sire, conservatrice générale du patrimoine, inspectrice générale des Monuments historiques, suppléante

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Dominique Perrin, titulaire

Alexandre Bouclon, titulaire

Richard Sabatin, suppléant

MAIRE DE FONTAINEBLEAU

Frédéric Valletoux

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Vincent Éblé

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (AU 31/12/14)

LE DIRECTEUR DU PATRIMOINE ET DES COLLECTIONS

Vincent Droguet, conservateur en chef du patrimoine

LES CONSERVATEURS DU MUSÉE ET DU DOMAINE

Christophe Beyeler, conservateur en chef du patrimoine

Valérie Carpentier, conservatrice du patrimoine

Vincent Cochet, conservateur du patrimoine

Marine Kisiel, conservatrice du patrimoine

LE CHEF DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES MUSÉES OU SON REPRÉSENTANT

Isabelle Balsamo, conservatrice générale du patrimoine, chef du service de l'inspection des patrimoines à la direction générale des patrimoines

LE CHEF DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE OU SON REPRÉSENTANT

Simon Piechaud, inspecteur général des Monuments historiques

LES RESPONSABLES DES SERVICES DE L'ACTION CULTURELLE ET DE LA DOCUMENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Hugo Plumel, chef du service des publics

Patricia Kalensky, chef du service des ressources scientifiques

TROIS PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Monique Chatenet, conservatrice en chef du patrimoine, chercheur au CNRS

Anne Dion-Tenenbaum, conservateur en chef au département des Objets d'art du musée du Louvre

Antonio Natali, directeur de la galerie des Offices de Florence

ORGANIGRAMME

Jean-François Hebert
Président

Céline Villerette
Assistante

SERVICE DE LA COMMUNICATION
Alexis de Kermel

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
Éric Grebille
N.

Michael Therrey
Comptable

Vincent Droguet
Directeur du patrimoine et des collections

Bruno Blanchi
Assistant

Isabelle de Gourcuff
Administratrice générale

Françoise Caillet
Assistante

Cécile Roig
Adjointe à l'administratrice générale

Dominique Czarny
Administrateur réseaux

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

SERVICE DE LA CONSERVATION

Christophe Beyeler
Jean Vittet
Conservateurs en chef

Valérie Carpentier
Vincent Cochet
Marine Kiesiel
Conservateurs

CENTRE DE RESSOURCES SCIENTIFIQUES

Patricia Kalensky
Responsable

Patricia Da Costa
Chargée d'études documentaires

Florence Porcheron
Assistante

SERVICE DES ATELIERS MUSÉOGRAPHIQUES

Hubert Dagry
Tapissier

Marc Langlois
Joël Laizeau
Ébénistes

SERVICE DE LA RÉGIE DES ŒUVRES

Sarah Paronetto
Régisseuse d'œuvres d'art

SERVICE DES PUBLICS

Hugo Plumel
Chef de service

Guillaume Juvigny

Département de l'action pédagogique

David Millerou
Responsable du département

Fanny Mérot
Adjointe

Département de l'action culturelle

Estelle Pataut
Responsable du département

Christelle Brou-Launay
Adjointe

Véronique Dubreucq
Assistante

Département des réservations

Nicole Martin
Agnès Mathias

Département du développement des publics et des réservations

Laurence Chatrefou
Responsable du pôle accueil et billetterie et régisseuse

SERVICE TRAVAUX MAINTENANCE

Marie-Laure Mazureck
Chef de Service

Alain Jammet
Adjoint

Stéphane Izarn
Serrurier

Jean-Pierre Lallemand
Plombier

Richard Sabatin
Fontainier

SERVICE DES JARDINS

Thierry Lerche
Chef de service

Frédéric Bourdon
Adjoint

SERVICE ACCUEIL ET SURVEILLANCE

Xavier Colin
Chef de service

Dominique Perrin
Adjoint, responsable du service de nuit

Frédéric Benello
Simon Boutié
Étienne Lebrun
N.
Adjoints

Virginie Quéré
Assistante

SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Gérald Gervais
Chef de service

Sophie Raymond
Adjointe

Marie-Line Patin
Gestionnaire du personnel

Philippe Farges
Service intérieur

SERVICE FINANCIER

Myriam Gorce
Chef de service

Laurent Pélerin
Gestionnaire des dépenses

Jacqueline Macédo
Gestionnaire des recettes

Geoffrey Clément

SERVICE JURIDIQUE ET DES MARCHÉS PUBLICS

Rémi Piou
Chef de service

Christelle Lebrun
Gestionnaire des marchés publics

DÉCRET DE CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT

DÉCRET N° 2009-279 DU 11 MARS 2009 CRÉANT L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU
NOR: MCCX0828098D

Le Président de la République, sur le rapport du Premier ministre et de la ministre de la Culture et de la Communication,
Vu la Constitution, notamment son article 13 ;
Vu le code civil, notamment son article 2045 ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu le code du domaine de l'État ;
Vu le code du patrimoine ;
Vu le décret n° 45-2075 du 31 août 1945 modifié portant application de l'ordonnance relative à l'organisation provisoire des musées des beaux-arts ;
Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 modifié relatif à la réglementation comptable applicable aux Établissements publics nationaux à caractère administratif ;
Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret n° 79-153 du 26 février 1979 relatif à la durée des fonctions des présidents et de certains dirigeants des Établissements publics d'État, des entreprises nationalisées et sociétés nationales et de certains organismes publics ;
Vu le décret n° 81-169 du 20 février 1981 relatif à la fixation des tarifs dans les musées, monuments et collections appartenant à l'État ;
Vu le décret n° 81-240 du 3 mars 1981 modifié relatif aux prêts et aux dépôts d'œuvres des musées nationaux ;
Vu le décret n° 86-1370 du 30 décembre 1986 modifié fixant les dispositions statutaires applicables à certains emplois de la direction des musées de France ;
Vu le décret n° 90-1026 du 14 novembre 1990 modifié relatif à la Réunion des musées nationaux ;
Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;
Vu le décret n° 95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux ;
Vu le décret n° 99-575 du 8 juillet 1999 modifié relatif aux modalités d'approbation de certaines décisions financières des Établissements publics de l'État ;
Vu le décret n° 2002-628 du 25 avril 2002 modifié pris pour l'application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France ;
Vu le décret n° 2003-1302 du 26 décembre 2003 relatif au conseil artistique des musées nationaux ;
Vu le décret n° 2005-757 du 4 juillet 2005 relatif au contrôle financier au sein des Établissements publics administratifs de l'État ;
Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;
Vu le décret n° 2008-1248 du 1er décembre 2008 relatif à l'utilisation des immeubles domaniaux par les services de l'État et ses Établissements publics, et notamment son article 5 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire du musée et du domaine de Fontainebleau en date du 6 octobre 2008 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire de la direction des musées de France en date du 8 octobre 2008 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire de la direction de l'architecture et du patrimoine en date du 8 octobre 2008 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire ministériel en date du 6 novembre 2008 ;
Le Conseil d'État (section de l'intérieur) entendu ;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

TITRE Ier
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 1er - Il est créé un Établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture, dénommé Établissement public du château de Fontainebleau. L'Établissement comprend le château, l'ensemble des parcs, jardins, bâtiments et dépendances ainsi que les collections réunies au sein du musée national.

Art. 2 - Dans le cadre de son projet scientifique et culturel, l'Établissement public du château de Fontainebleau a pour missions :

1° De conserver, protéger, restaurer pour le compte de l'État et de gérer, mettre en valeur et présenter au public le domaine, le château et les biens culturels qui font partie des collections inscrites sur les inventaires du Musée national du château de Fontainebleau dont il a la garde ;

2° De contribuer à l'enrichissement des collections nationales par l'acquisition de biens culturels, pour le compte de l'État, à titre onéreux ou gratuit ;

3° D'assurer dans le château, musée et domaine dont il a la charge, et par tout moyen approprié, l'accueil du public le plus large, d'en développer la fréquentation, de favoriser leur connaissance et celle de leurs collections, de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;

4° D'assurer l'étude scientifique des collections, de l'architecture des bâtiments et des jardins dont il a la garde ;

5° De concourir à l'éducation, la formation et la recherche dans le domaine de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la muséographie, de la musique et des autres arts de la scène ;

6° D'organiser des spectacles, notamment musicaux, de théâtre ou de danse dans le château, le musée et le domaine ;

7° De conserver, protéger, restaurer, enrichir pour le compte de l'État les collections de la bibliothèque ainsi que la documentation de l'Établissement du château de Fontainebleau dont il a la garde.

Pour l'accomplissement de ses missions, il coopère avec les collectivités publiques et les organismes de droit public ou de droit privé, français ou étrangers, poursuivant des objectifs répondant à sa vocation.

Art. 3 - La politique scientifique et culturelle de l'Établissement, ses activités et ses investissements font l'objet d'un contrat pluriannuel conclu avec l'État.

Ce contrat fixe des objectifs de performance à l'Établissement au regard des missions assignées et des moyens dont il dispose.

Art. 4 - L'Établissement procède, sur ses ressources et pour le compte de l'État, aux acquisitions à titre onéreux ou gratuit de biens culturels destinés à enrichir les collections nationales dont il a la garde.

Pour les biens dont la valeur est inférieure aux seuils définis par un arrêté du ministre chargé de la culture, l'acquisition est décidée par le président de l'Établissement après avis de la commission des acquisitions compétente pour l'Établissement .

En cas d'avis défavorable de cette commission et lorsque le président maintient sa volonté d'acquérir, le directeur chargé des musées de France saisit pour avis le conseil artistique des musées nationaux.

Pour les biens dont la valeur est égale ou supérieure à ces seuils, l'acquisition est décidée après avis de la commission des acquisitions susmentionnée puis avis du conseil artistique des musées nationaux.

En cas d'avis défavorable du conseil artistique des musées nationaux et lorsque le président de l'Établissement maintient sa volonté d'acquérir, le ministre chargé de la culture se prononce.

Les dossiers soumis à la commission des acquisitions susmentionnée sont examinés préalablement par le conseil scientifique prévu à l'article 20.

Art. 5 - Le ministre chargé de la culture peut procéder à des changements d'affectation de tout ou partie des biens culturels et des collections dont l'Établissement a la garde, y compris ceux acquis en application des dispositions de l'article 4 du présent décret, entre les musées nationaux mentionnés à l'article 1er du décret du 31 août 1945 susvisé.

Art. 6 - Dans la limite des missions définies à l'article 2, l'Établissement peut concéder des activités et délivrer des autorisations d'occupation de son domaine à des personnes publiques ou privées.

Il peut s'associer avec les organismes qui contribuent à la réalisation de ses missions et au développement de ses ressources et de ses activités. Les conventions d'association fixent notamment les modalités selon lesquelles les activités de ces divers organismes sont coordonnées avec celles de l'Établissement public et les modalités selon lesquelles ces organismes participent aux services communs et, le cas échéant, les modalités selon lesquelles l'Établissement public leur attribue des subventions.

Il peut passer toutes conventions pour l'utilisation des espaces susceptibles d'accueillir des manifestations culturelles.

Il peut assurer des prestations de services à titre onéreux. Il peut prendre des participations financières et créer des filiales.

Il peut réaliser des opérations commerciales utiles à l'exécution de ses missions, notamment en exploitant les droits directs et dérivés des activités produites ou accueillies dans les espaces susceptibles d'accueillir des manifestations culturelles.

Il a la capacité d'accomplir tout acte juridique de droit privé utile à l'exécution de ses missions.

Il peut acquérir et exploiter tout droit de propriété littéraire, artistique ou informatique, faire breveter toute invention ou déposer en son nom tout dessin, modèle, marque ou titre de propriété industrielle correspondant à ses productions, valoriser selon toute modalité appropriée tout apport intellectuel lié à ses activités. Il peut réaliser des productions audiovisuelles, musicales et théâtrales ou y participer.

Il peut apporter son concours scientifique et technique à des institutions culturelles, à des collectivités territoriales et à des Établissements publics, notamment à la Réunion des musées nationaux et au Centre des monuments nationaux.

Art. 7 - L'Établissement public du château de Fontainebleau conclut avec la Réunion des musées nationaux les conventions mentionnées au dernier alinéa de l'article 2 du décret du 14 novembre 1990 susvisé. Elles définissent notamment les conditions :

a) D'organisation d'expositions ;
b) De réalisation de différentes publications ;
c) De couverture photographique des collections et d'exploitation commerciale des fonds photographiques appartenant à l'État dont le musée est dépositaire ;
d) D'organisation de visites-conférences.

Art. 8 - L'Établissement assure la gestion des immeubles appartenant à l'État qui sont mis à sa disposition. Il est maître d'ouvrage des travaux afférents à ces immeubles et supporte les coûts correspondants.

Le conseil d'administration approuve chaque année, en référence à une programmation pluriannuelle, le programme des travaux d'aménagement, d'entretien, de réparations et de restauration des immeubles mentionnés à l'alinéa précédent qui lui est soumis par un comité composé notamment du président de l'Établissement public, du directeur chargé des musées de France, du directeur chargé du patrimoine ainsi que du directeur du patrimoine et des collections et de l'administrateur général de l'Établissement ou de leurs représentants.

TITRE II
ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Art. 9 - Le président de l'Établissement est nommé par décret sur proposition du ministre chargé de la culture pour un mandat de cinq ans dans lequel il peut être reconduit par périodes de trois ans. Il préside le conseil d'administration et dirige l'Établissement .

Art. 10 - Le conseil d'administration comprend, outre le président de l'Établissement , quatorze membres :

1° Cinq représentants de l'État :
- le secrétaire général du ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- le directeur chargé des musées de France ou son représentant ;
- le directeur chargé du patrimoine ou son représentant ;
- le directeur du budget ou son représentant ;
- le préfet de Seine-et-Marne ou son représentant ;

2° Trois personnalités choisies en raison de leur compétence ou de leurs fonctions, dont une en raison de sa connaissance des publics des musées nationaux, désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

3° Deux membres des corps des conservateurs généraux ou des conservateurs du patrimoine, désignés par arrêté du ministre chargé de la culture, l'un parmi les conservateurs du musée du château de Fontainebleau, l'autre parmi les conservateurs généraux chargés de mission à l'inspection générale de l'architecture et du patrimoine ;

4° Deux représentants du personnel élus dans des conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

5° Le maire de Fontainebleau ou son représentant ;

6° Le président du conseil général de Seine-et-Marne ou son représentant.

Art. 11 - Les représentants élus du personnel au conseil d'administration bénéficient chacun d'un crédit de quinze heures par mois pour l'exercice de leur mission.

Les autres membres du conseil d'administration, à l'exception du président, exercent leurs fonctions à titre gratuit. Toutefois, leurs frais de déplacement et de séjour peuvent être remboursés dans les conditions prévues par la réglementation applicable aux personnels civils de l'État.

Les membres du conseil d'administration ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'Établissement pour des marchés de travaux, de fournitures et de prestations de services, ni assurer des prestations pour ces entreprises. À l'exception du président, des conservateurs et des représentants du personnel, ils ne peuvent prêter leur concours à titre onéreux à l'Établissement .

Art. 12 - Les membres du conseil d'administration autres que les représentants de l'État et les membres mentionnés aux 5° et 6° de l'article 10 sont nommés ou élus pour trois ans.

Toute vacance, pour quelque cause que ce soit, ou perte de la qualité au titre de laquelle les membres du conseil ont été désignés donne lieu à remplacement pour la durée du mandat restant à courir, sauf si la vacance intervient moins de six mois avant l'échéance du mandat.

Pour chacun des membres du conseil d'administration mentionnés aux 3° et 4° de l'article 10, un suppléant est nommé ou élu dans les mêmes conditions que le titulaire.

Art. 13 - Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an à l'initiative du président. Il est également convoqué par son président à la demande du ministre chargé de la culture ou à celle de la majorité de ses membres, qui, dans ce cas, proposent l'ordre du jour de la séance.

En cas de vacance, d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'administration peut être convoqué par l'administrateur général. Le conseil d'administration est alors présidé par le secrétaire général du ministère chargé de la culture.

Le directeur du patrimoine et des collections, l'administrateur général de l'Établissement , l'autorité chargée du contrôle financier ainsi que l'agent comptable assistent aux séances avec voix consultative.

Le directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France assiste également aux séances avec voix consultative.

Le président peut appeler à participer aux séances toute personne dont il juge la présence utile.

Le conseil ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres ou de leurs représentants ou suppléants sont présents.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Si le quorum n'est pas atteint, le conseil est à nouveau convoqué avec le même ordre du jour dans un délai de quinze jours. Il délibère alors sans condition de quorum.

Art. 14 - Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'Établissement. Il délibère notamment sur :

1° La politique scientifique et culturelle de l'Établissement, dans le cadre des orientations fixées par l'État ; il approuve notamment le projet scientifique et culturel de l'Établissement proposé par le directeur du patrimoine et des collections, la politique d'acquisition des biens culturels destinés à faire partie des collections du musée, le programme des expositions temporaires ainsi que les orientations de la programmation des autres activités culturelles ;

2° Le projet de contrat pluriannuel mentionné à l'article 3 et, chaque année, le rapport de performance ;

3° Le rapport annuel d'activité ;

4° La politique tarifaire de l'Établissement , les tarifs des prestations annexes ainsi que, par dérogation aux articles L. 30 et R. 55 du code du domaine de l'État, les redevances dues à raison des autorisations temporaires d'occupation des immeubles mentionnés au premier alinéa de l'article 8 ;

5° Le budget et ses modifications dans les conditions prévues à l'article 15 ci-après ;

6° La programmation des travaux proposée par le comité mentionné à l'article 8 ;

7° Le compte financier et l'affectation des résultats de l'exercice ;

8° L'acceptation ou le refus des dons et legs autres que ceux consistant en œuvres destinées à prendre place dans les collections du musée ;

9° Les concessions, les autorisations d'occupation et d'exploitation du domaine public, les délégations de service public et les conventions d'association passées en application du deuxième alinéa de l'article 6 ;

10° La conclusion d'emprunts, les prises, extensions et cessions de participation et les créations de filiales ainsi que la participation

à des groupements d'intérêt public, à des Établissements publics de coopération culturelle ou à des associations ;
11° Les catégories de contrats et conventions qui, en raison de leur nature ou du montant financier engagé, doivent lui être soumis pour approbation et celles dont il délègue la responsabilité au président ;
12° Les projets d'achats d'immeubles, de prises de bail, de ventes et de baux d'immeubles ;
13° Les conditions générales dans lesquelles les espaces du musée ou de son domaine sont occupés par des organismes extérieurs, après avis du conseil scientifique ;
14° Le règlement intérieur et le règlement de visite de l'Établissement ;
15° Les actions en justice et les transactions ;
16° Les conditions générales d'emploi et de rémunération des agents contractuels ;
17° Les conventions passées par l'Établissement avec la Réunion des musées nationaux en application de l'article 7.
Le conseil d'administration peut déléguer au président certaines de ses attributions, prévues aux 8°, 9° et 15°, dans les conditions qu'il détermine. Le président rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de cette délégation dès la séance qui leur fait suite.
En cas d'urgence, les délibérations mentionnées au 12° en ce qui concerne les baux d'immeubles peuvent être prises après consultation écrite des membres du conseil d'administration. Ces décisions doivent être ratifiées par le conseil d'administration lors de sa prochaine séance.
Art. 15 - Les délibérations du conseil d'administration autres que celles mentionnées aux alinéas suivants deviennent exécutoires de plein droit quinze jours après leur réception par le ministre chargé de la culture s'il n'a pas fait connaître d'observations dans ce délai. Il en est de même des décisions du président prises par délégation du conseil d'administration en application de l'article 14, sous réserve, pour les décisions relatives aux transactions, de l'accord préalable de l'autorité chargée du contrôle financier.
Les délibérations relatives aux 4° et 9° de l'article 14 deviennent exécutoires de plein droit quinze jours après leur réception par le ministre chargé de la culture et le ministre chargé du budget si aucun d'entre eux n'a fait connaître d'observations dans ce délai. Celles relatives au 16° du même article deviennent exécutoires sous les mêmes conditions, mais dans un délai d'un mois.
Pour devenir exécutoires, les délibérations relatives aux 1°, 10°, 12° et 17° de l'article 14 doivent faire l'objet d'une approbation expresse du ministre chargé de la culture ; celles relatives aux 10° et 12° du même article doivent faire en outre l'objet d'une approbation expresse du ministre chargé du budget.
Les délibérations portant sur le budget ou sur ses modifications ainsi que sur le compte financier mentionnées respectivement aux 5° et 7° de l'article 14 sont approuvées par le ministre chargé de la culture et le ministre chargé du budget dans les conditions fixées par le décret du 8 juillet 1999 susvisé.
Art. 16 - Le président de l'Établissement public du château de Fontainebleau dirige l'Établissement public.
À ce titre :
1° Il arrête l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration, prépare ses délibérations et en assure l'exécution ;
2° Il est ordonnateur des recettes et des dépenses ;
3° Il peut créer des régies d'avances et des régies de recettes sur avis conforme de l'agent comptable ;
4° Il peut, dans l'intervalle des séances du conseil d'administration, prendre, en accord avec l'autorité chargée du contrôle financier, des décisions modificatives du budget qui ne comportent ni accroissement du niveau des effectifs du personnel permanent ou du montant total des dépenses, ni réduction du montant total des recettes. Ces décisions doivent être ratifiées par le conseil d'administration lors de la première séance qui suit leur adoption ;
5° Il représente l'Établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
6° Il a autorité sur l'ensemble des services et des personnels de l'Établissement. Il gère le personnel, notamment il recrute les personnels contractuels. Il donne son avis sur l'affectation des personnels titulaires à l'Établissement, sauf lorsque l'affectation est consécutive à un concours. Il affecte les personnels dans les différents services de l'Établissement ;
7° Il préside le comité technique paritaire et le comité d'hygiène et de sécurité ;
8° Il accorde les concessions de logement après avoir recueilli les avis de la commission des logements de l'Établissement et du représentant de l'État chargé des domaines et sans autre formalité ;
9° Il signe les contrats et conventions engageant l'Établissement ;
10° Il conclut les transactions et passe les actes d'acquisition, d'échanges et de vente concernant les immeubles, autorisés dans les conditions prévues à l'article 14 ;
11° Il décide, au nom du ministre chargé de la culture, des acquisitions réalisées dans les conditions prévues à l'article 4 ; sous réserve des dispositions des articles L. 1121-2 et L. 1121-3 du code général de la propriété des personnes publiques, il accepte les dons et legs faits pour les acquisitions ;
12° Il fixe les droits d'entrée dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration.
Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.
Art. 17 - Sauf en ce qui concerne les actes visés au 1° de l'article 16, le président peut déléguer sa signature à l'administrateur général et aux responsables des services de l'Établissement et, en cas d'empêchement de ceux-ci, aux autres agents placés sous son autorité.
En cas de vacance ou d'empêchement du président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions d'ordonnateur sont provisoirement exercées par l'administrateur général pour l'exécution courante des recettes et des dépenses de l'Établissement .
Art. 18 - L'administrateur général est nommé par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition du président de l'Établissement .
Il est chargé, sous l'autorité de ce dernier, de l'administration et de la gestion de l'Établissement. Il prépare et met en œuvre les décisions du président et du conseil d'administration. Il prépare et exécute le budget et assure la gestion administrative et financière de l'Établissement.
Il peut recevoir du président toute délégation pour assurer la direction des services de l'Établissement.
Art. 19 - Le directeur du patrimoine et des collections de l'Établissement est nommé par arrêté du ministre chargé de la culture, sur proposition du directeur chargé des musées de France, du directeur chargé du patrimoine et du président de l'Établissement, parmi les membres des corps des conservateurs généraux et des conservateurs du patrimoine. Son mandat est de trois ans.
Il est responsable de la conservation, de la protection, de la restauration, de la gestion, de la mise en valeur et de la présentation au public des collections inscrites sur les inventaires du Musée national du château de Fontainebleau, ainsi que de l'étude scientifique desdites collections et de l'architecture des bâtiments, des parcs et des jardins définis à l'article 1er. Il propose notamment le programme des expositions.
Art. 20 - Il est créé un conseil scientifique de l'Établissement, présidé par le directeur du patrimoine et des collections. Ce conseil est créé pour une durée indéterminée.
Il comprend, outre son président :
1° Les conservateurs du musée et du domaine ;
2° Le chef de l'inspection générale des musées ou son représentant ;
3° Le chef de l'inspection générale de l'architecture et du patrimoine ou son représentant ;
4° Les responsables des services d'action culturelle et de documentation de l'Établissement ;
5° Trois personnalités qualifiées nommées pour une durée de trois ans renouvelable, par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition du directeur chargé des musées de France et du directeur chargé du patrimoine.
En cas de vacance d'un siège de personnalité qualifiée, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est nommé dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir, sauf si la vacance intervient moins de six mois avant l'échéance du mandat.
Le conseil scientifique est consulté sur les questions scientifiques et muséologiques, notamment celles relatives aux choix de l'Établissement en matière de restauration et de conservation de son patrimoine historique, ainsi que sur les grandes orientations de la politique culturelle et patrimoniale de l'Établissement avant qu'elles ne soient soumises au conseil d'administration. Il émet un avis sur la politique de valorisation du patrimoine immatériel et matériel confié à la garde de l'Établissement, ou dont il a la propriété, et sur les conditions dans lesquelles les espaces du musée sont occupés par des organismes extérieurs pour des manifestations exceptionnelles ainsi que sur toute autre question qui lui est soumise par le conseil d'administration, le président de l'Établissement ou le directeur du patrimoine et des collections.
Il est également consulté sur les projets d'acquisitions de biens culturels prévues à l'article 4, sur les changements d'affectation mentionnés à l'article 5, sur les prêts et dépôts des biens culturels et des collections dont l'Établissement a la garde et sur les programmes relatifs aux expositions. Dans tous les cas prévus au présent alinéa, il siège dans une formation restreinte aux conservateurs du musée.

Le président du conseil scientifique peut inviter à assister aux séances toute personne dont il juge la présence utile.
Le conseil scientifique se réunit sur convocation de son président, qui en fixe l'ordre du jour.
Le président de l'Établissement approuve les questions soumises au conseil scientifique. Il est tenu informé de la teneur de ses avis et peut assister à ses séances.

——

TITRE III
RÉGIME FINANCIER

Art. 21 - Les opérations financières et comptables de l'Établissement sont effectuées conformément aux dispositions des décrets du 10 décembre 1953 et du 29 décembre 1962 susvisés.
L'Établissement est soumis au contrôle financier de l'État prévu par le décret du 4 juillet 2005 susvisé. Les modalités d'exercice de ce contrôle sont fixées par arrêté conjoint du ministre chargé de la culture et du ministre chargé du budget.
L'agent comptable de l'Établissement est nommé par arrêté conjoint du ministre chargé de la culture et du ministre chargé du budget.
Art. 22 - Les recettes de l'Établissement comprennent notamment :
1° Les subventions de l'État, des collectivités territoriales et de tout organisme public ou privé ;
2° Le produit des droits d'entrée et des visites-conférences ;
3° Le produit des droits de prise de vue et de tournage ;
4° Les recettes provenant de manifestations artistiques ou culturelles ;
5° Le produit des opérations commerciales de l'Établissement et, de façon générale, toutes autres recettes provenant de l'exercice de ses activités ;
6° Le produit des concessions et des occupations du domaine mis à sa disposition ;
7° Les rémunérations des services rendus et des prestations fournies ;
8° Les produits financiers résultant du placement de ses fonds ;
9° Les revenus des biens meubles et immeubles ;
10° Le produit des participations ;
11° Le produit des aliénations ;
12° Les dons et legs ;
13° Les recettes de mécénat et de parrainage ;
14° Les emprunts ;
15° Toute autre recette provenant de l'exercice de ses activités autorisée par les lois et règlements.
Art. 23 - Les redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles mentionnés au premier alinéa de l'article 8 sont perçues par l'Établissement.
Art. 24 - Les dépenses de l'Établissement comprennent :
1° Les frais de personnel ;
2° Les frais de fonctionnement ;
3° Les dépenses relatives à l'acquisition, la conservation, la restauration des biens culturels ;
4° Les dépenses relatives à la présentation au public des biens culturels ;
5° Les dépenses d'aménagement, d'entretien, de réparations, d'équipement et de restauration des autres biens meubles et des immeubles ;
6° Les subventions éventuelles aux organismes associés ;
7° De façon générale, toutes dépenses nécessaires à l'activité de l'Établissement.
Art. 25 - L'Établissement est autorisé à placer ses fonds disponibles dans les conditions fixées à l'article 175 du décret du 29 décembre 1962 susvisé.

——

TITRE IV
DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Art. 26 - Jusqu'à la première élection des représentants du personnel, qui doit avoir lieu dans un délai de six mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret, le conseil d'administration siège valablement avec les seuls membres de droit, les membres nommés et les membres désignés. Les membres mentionnés au 4° de l'article 10 y siègent dès leur élection ; leur mandat prend fin à la même date que celui des membres nommés.
Art. 27 - Jusqu'à la nomination du président de l'Établissement, le directeur du service à compétence nationale du musée et du domaine de Fontainebleau en fonction à la date d'entrée en vigueur du présent décret exerce les attributions de celui-ci.
Art. 28 - À titre transitoire et par dérogation aux dispositions de l'article 14, le budget primitif de l'exercice 2009 est arrêté par décision conjointe du ministre chargé de la culture et du ministre chargé du budget.
Art. 29 - Les immeubles rattachés au musée et domaine de Fontainebleau et au quartier des Héronnières et affectés de façon permanente au ministère chargé de la culture sont mis à la disposition de l'Établissement .
Art. 30 - Les biens mobiliers appartenant à l'État autres que les collections mentionnées à l'article 2 et ceux à caractère immobilier et mobilier appartenant à la Réunion des musées nationaux acquis pour le Musée national du château de Fontainebleau, à l'exception de ceux destinés aux services commerciaux, sont transférés à l'Établissement public en toute propriété et à titre gratuit.
La même disposition s'applique aux biens immobiliers et mobiliers du Centre des monuments nationaux acquis pour le domaine de Fontainebleau.
Le transfert des biens est constaté par des conventions passées entre l'Établissement public, l'État, la Réunion des musées nationaux ou le Centre des monuments nationaux, selon l'origine des biens.
Art. 31 - L'Établissement est substitué à l'État, à la Réunion des musées nationaux et au Centre des monuments nationaux dans les droits et obligations résultant des contrats, autres que les contrats de travail, qu'ils ont passés pour la réalisation des missions prévues à l'article 2. Cette substitution ne s'opère pas pour les droits et obligations résultant des contrats passés par la Réunion des musées nationaux dans le cadre de ses activités éditoriales et commerciales.
Lorsque ces contrats sont relatifs à la gestion des immeubles et des biens mobiliers mentionnés aux articles 29 et 30, la substitution intervient à la date de leur mise à disposition pour les immeubles mentionnés à l'article 29, et dans les conditions fixées par des conventions pour les biens mentionnés à l'article 30.
L'État conserve jusqu'à leur achèvement la maîtrise d'ouvrage des opérations ou parties d'opération dont la liste est fixée par un arrêté du ministre chargé de la culture.
À titre transitoire, pendant les trois années suivant l'entrée en vigueur du présent décret, avant que l'Établissement ne procède à la désignation d'un délégataire ou d'un concessionnaire, la gestion de la boutique demeure confiée à la Réunion des musées nationaux.
Art. 32 - Le présent décret entrera en vigueur le 1er juillet 2009.
Art. 33 - Les dispositions du présent décret pourront être modifiées par un décret en Conseil d'État, à l'exception des dispositions concernant la durée du mandat du président de l'Établissement .
Art. 34 - Le Premier ministre, la ministre de la culture et de la communication et le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

——

Fait à Paris, le 11 mars 2009.

——

Par le Président de la République :
NICOLAS SARKOZY

——

Le Premier ministre,
FRANÇOIS FILLON

——

La ministre de la Culture
et de la Communication,
CHRISTINE ALBANEL

——

Le ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique,
ERIC WOERTH

RESTAURATIONS RÉALISÉES PAR LES ATELIERS DU CHÂTEAU

ATELIER D'ÉBÉNISTERIE ET DE MENUISERIE

NETTOYAGE DE BRONZES DORÉS

- 8 bras de lumière billard (F 6648)
- 2 flambeaux sur la console d'entrefenêtre du salon de billard (F 2701)
- 4 patères (F 6988)
- 6 bras de lumière en bronze salon jaune (F 537 C et F 565 C)
- Chenets du salon jaune (F 943 C)
- 8 patères salon jaune (F 161 C)
- 2 bras de lumière pièce de passage (F 616 C)
- 2 bras de lumière salon vert (F 603 C)
- 2 flambeaux du salon vert (F 1234 C)
- Chenets du salon vert (F 3499)
- 4 flambeaux salon jaune (F 1120 C, F 2754, F 3884)
- Feu à galerie du salon d'angle (F 3886)

RESTAURATION DE MOBILIER

- Lit du Pape en acajou, par Marcion (F 2734)
- Deux consoles à lions (F 2423 C et F 3820)
- Bureau en acajou de Jacob-Desmalter (F 733 C)
- Somno en acajou (F 4213)
- Socles de vases du musée chinois
- Un canapé et six fauteuils en bois sculpté de Fourdinois de la première salle Saint-Louis (F 822 C et F 823 C)
- Cadre du portrait du prince impérial (F 3134 C)
- Socle torchère en carton-pierre (F 1293 C)
- Table chêne jaune pour RDC boudoir Turc (F 5246)
- Chaise en merisier à assise paillée (F 2838)
- Coffre à bois acajou (F 70)
- Lit pliant boudoir Turc (F 5930.1)
- Nettoyage et pose des bronzes dorés sur 1 bergère, quatre chaises, un tabouret de pied et le lit de repos du boudoir Turc (F 626 C, F 627 C, F 628 C et F 6249)
- Secrétaire et commode de l'appartement de Louis de Hollande (F 3724 et F 3725)

DIVERS

- Dépose-repose de moulures dorées dans le salon jaune
- Nettoyage d'une bassinoire du Premier Empire en cuivre (F 311)

ATELIER DE TAPISSERIE

- Entretien des pendules du château
- Garniture en gourgouran violet de l'écran du premier salon des petits appartements de l'impératrice (F 2612)
- Mises à distance dans le théâtre
- Confection et pose de stores pour les fenêtres de l'aile du Fer à cheval et les Petits appartements
- Confection d'un traversin pour le lit de la chambre de l'impératrice
- Confection d'un traversin et d'une courtepointe pour le lit du Pape
- Confection de deux couvertures gansées de taffetas

ACQUISITIONS

LISTE RÉCAPITULATIVE DANS L'ORDRE DES NUMÉROS D'INVENTAIRE

F 2014.1
Projet de monument :
"À BONAPARTE ET À L'ARMÉE DOMBROSKI"
Premier Empire
Dessin à la plume et lavis ; dim : H. 18 cm ; L. 12 cm
Type d'acquisition : don à titre gratuit de M. Bruno Grandjean
Montant de l'acquisition : 805,50 €

F2014.2
Projet d'un monument maçonnique dédié à Cambacérès, F. Lussault
Premier Empire
dessin à la plume et lavis ; dim : H. 33 cm ; L. 25 cm
Type d'acquisition : don à titre gratuit de M. Bruno Grandjean
Montant de l'acquisition : 805,50 €

F2014.3
Chapelle Saint Napoléon
B au plan général vue d'un côté de la chapelle
Premier Empire
dessin à la plume et lavis ; dim : H. 34 cm ; L. 28 cm
Type d'acquisition : don à titre gratuit de M. Bruno Grandjean
Montant de l'acquisition : 805,50 €

F 2014.4.1 à 10
Lot de 10 serviettes de table de provenance impériale
Vers 1808-1815
Lin et damas ; dim : H. 91,5 cm ; L. 108 cm
Type d'acquisition : titre onéreux de gré à gré
Montant de l'acquisition : 4 000 €

F 2014.5.1 à 3
Trois flacons en cristal réputés provenir du nécessaire de Cambacérès
Entre 1798 et 1809
Cristal taillé et gravé, vermeil
Type d'acquisition : don à titre gratuit de M. et Mme Crochard
Montant de l'acquisition : 3 000 €

F 2014.6
Chaise à dossier "à planche" livrée pour la chambre à coucher de l'Empereur à Fontainebleau
Jacob-Desmalter,1804
Acajou, placage acajou, incrustations d'ébène et d'étain ; dim : H. 88,5 cm ; L. 43 cm ; P. 38 cm
Type d'acquisition : Titre onéreux par préemption
Montant de l'acquisition : 22 500 €

F 2014.7
Chaise à dossier bandeau provenant d'une commande des autorités révolutionnaires et utilisée à Fontainebleau à partir de 1807,
Georges Jacob, 1790-1796
Acajou et cuivre ; dim : H. 97 cm ; L. 52 cm ; P. 46 cm
Type d'acquisition : titre onéreux par préemption
Montant de l'acquisition : 17 500 €

F 2014.8
Hommage à Sa Majesté Louis-Napoléon, roi de Hollande ; fête célébrée au Théâtre Royal d'Amsterdam le [20] avril 1808
Abraham Mars, 1808
Reliure en maroquin, à grain long, tranches dorées ; In 8°
Type d'acquisition : don à titre gratuit de M. Bruno Grandjean
Montant de l'acquisition : 1000 €

F 2014.9
Habit de cérémonie de chambellan de la Maison de l'Empereur ou de l'Impératrice, vers 1810
Velours de soie doublé de sergé de soie, broderie d'application en cannetille, filé, paillettes, paillons façonnés
Type d'acquisition : titre onéreux par préemption (mécénat de 5 000 euros de la SAMCF)
Montant de l'acquisition : 28 520 €

F 2014.10.1 à 10
Ensemble de 10 estampes caricaturales
Premier Empire
Eau-forte
Collection particulière de M. Valensi
Type d'acquisition : titre onéreux
Montant de l'acquisition : 1 450 €

F 2014.11.1 à 20
Ensemble de 20 estampes caricaturales
Premier Empire
Eau-forte
Collection particulière de M. Valensi
Type d'acquisition : titre onéreux - mécénat de M. Cojan
Montant de l'acquisition : 4 750 €

F 2014.12. 1 à 9
Ensemble de 9 estampes caricaturales
Premier Empire
Eau-forte
Collection particulière de M. Valensi
Type d'acquisition : titre onéreux - mécénat de M. Cordier
Montant de l'acquisition : 875 €

F 2014.13.1 ET 2
Deux plaques peintes de scènes impériales : Entrée triomphale de l'Empereur dans une ville et Distribution de la Légion d'Honneur,
Piat-Joseph Sauvage, 1806-1810
Gouache sur ivoire façon camée, cadres en bronze doré, dim : H. 6,7 cm ; L. 23,1 cm
Collection privée - marché de l'art londonien
Type d'acquisition : titre onéreux de gré à gré
Montant de l'acquisition : 27 000 €

F 2014.14.1 à 4
Quatre ouvrages aux armes
1807-1811
3 reliures en maroquins rouge à grains longs et une reliure en maroquin vert à grains longs ; 4 volumes In 8°
Joseph Napoléon, roi d'Espagne ; famille Ney et collection privée
Type d'acquisition : titre onéreux par préemption
Montant de l'acquisition : 11 262,30 €

—

F 2014.15.1 et 2
Paire de fauteuils livrés pour le château de Fontainebleau, par Jacob-Desmalter, 1810
Acajou et bronze doré ; dim : H. 102,5 cm ; L. 64,4 cm ; P. 56 cm
Type d'acquisition : titre onéreux par préemption
Montant de l'acquisition : 21 250 €

—

F 2014.16.1 à 4
Ensemble de 4 estampes
Série de l'histoire d'Alexandre
Type d'acquisition : achat en ligne
Montant de l'acquisition : 493 €

—

F 2014.17.1 à 15
Ensemble de 15 estampes
1796, 1804, 1810, 1811, 1812, 1814, 1815
Indivision Valensi, héritiers du collectionneur Henri-Olivier Valensi
Montant de l'acquisition : 590 €

—

F 2014.18
Assiette décorée d'une carte de France, par la manufacture impériale de Sèvre et François Gonord, 1808
Porcelaine dure ; diam : 23,5 cm
Type d'acquisition : préempté
Montant de l'acquisition : 9 375 €

—

F 2014.19
Assiette du service "fond nankin à figures", manufacture de Sèvres, 1803-1804
1803-1804
Porcelaine dure ; dim : D. 23,7 cm
Type d'acquisition : préempté
Montant de l'acquisition : 15 000 €

—

F 2014.20
Assiettes du service de Cambacérès, Le Renard et le Buste , manufacture de Sèvres, 1806
Dim : D. 23,3 cm
Type d'acquisition : préempté
Montant de l'acquisition : 15 000 €

—

F 2014.21
Tableau, "Étude pour cérès ou Les produits de l'été", par Pierre-Nicolas Brisset, 1884,
Huile sur panneau
Dim : H 21,5cm ; L 14 cm
Type d'acquisition : préempté
Montant de l'acquisition : 1 800 €

—

F 2014.22
Charlemagne passant les Alpes, Hippolyte Lecomte, vers 1826
Plume, encre, lavis d'encre brune, crayon graphite et rehauts de craie blanche ; dim : H. 28 cm ; L. 16 cm
Type d'acquisition : préempté
Montant de l'acquisition : 1 600 €

—

F 2014.23
D'après Ambroise Dubois, Clorinde incendie la tour des croisés
Premier quart du XVIIe siècle
Huile sur toile ; dim : H. 137,5 cm ; L. 108 cm
Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan
Montant de l'acquisition : 10 400 €

—

F 2014.24
Vase étrusque à larmier orné de deux scènes de Napoléon thaumaturge, manufacture de Sèvres, Pierre-Nolasque Bergeret, achevé en 1807
Porcelaine dure ; dim : H. 51,2 cm
Vente publique Christie's Londres vente "Centuries Of Style"
Type d'acquisition : préempté
Montant de l'acquisition : 192 786 €

—

F 2014.25.1
Compotier ovale sur piédouche, peint du Rémouleur, du service à fond écaillé et figure imitant le bronze, Hippolyte Lecomte
1801-1802
Porcelaine dure ; dim : H. 8 cm ; L.25,5 cm ; Ép. 20 cm
Vente aux enchères Paris Drouot
Type d'acquisition : préempté
Montant de l'acquisition : 30 048 €

—

F 2014.25.2
Compotier ovale sur piédouche, peint d'une figure de dieu fleuve, du service à fond écaille et figure imitant le bronze, manufacture de Sèvres, 1801-1802
Porcelaine dure ; dim : H. 8 cm ; L.27,5 cm ; Ép. 20 cm
Vente aux enchères Paris Drouot
Type d'acquisition : préempté
Montant de l'acquisition : 31 300 €

—

F 2014.26
Assiette ronde, peinte d'un peintre céramiste, du service fond Nankin à figures, manufacture de Sèvres, 1802-1803
Porcelaine dure ; dim : D. 24 cm
Vente aux enchères Paris Drouot
Type d'acquisition : préempté
Montant de l'acquisition : 22 536 €

—

ŒUVRES PRÊTÉES

PRÊTS D'ŒUVRES ACCORDÉS EN 2014

ŒUVRE	DESTINATION
Bidet de l'empereur de Biennais Bois, vermeil F 3207 C	Palais Fesch - Musée des Beaux-Arts (Ajaccio, France) Exposition "Le bivouac de Napoléon" du 13.02.2014 au 12.05.2014
Chapeau de Napoléon de Poupard Feutre, soie N 290	Palais Fesch - Musée des Beaux-Arts (Ajaccio, France) Exposition "Le bivouac de Napoléon" du 13.02.2014 au 12.05.2014
Lampe GML 333	Palais Fesch - Musée des Beaux-Arts (Ajaccio, France) Exposition "Le bivouac de Napoléon" du 13.02.2014 au 12.05.2014
Le tireur d'épine Bronze pâtiné OA 9102 / MR 1677	Palazzo dei Conservatori (Rome, Italie) Exposition "Lo Spinario" du 04.02.2014 au 25.05.2014
Psyché de l'impératrice pour la chambre à coucher des petits appartements Acajou, bronze doré et glace au tain F 4068	Musée du Luxembourg (Paris, France) Exposition "Incomparable Joséphine" du 12.03.2014 au 29.06.2014
Lavabo provenant de la chambre à coucher de l'impératrice au palais de Saint-Cloud Acajou, bronze doré F 23 C	Musée du Luxembourg (Paris, France) Exposition "Incomparable Joséphine" du 12.03.2014 au 29.06.2014
Nef de Auguste Vermeil GMLC 327/1	Musée du Luxembourg (Paris, France) Exposition "Incomparable Joséphine" du 12.03.2014 au 29.06.2014
Cadenas de l'impératrice au Sacre de Auguste Vermeil GMLC 327/10	Musée du Luxembourg (Paris, France) Exposition "Incomparable Joséphine" du 12.03.2014 au 29.06.2014
Vue de l'intérieur de la cathédrale de Chartres de James Roberts Aquarelle Inv 35 285, recto ; LP 170	Musée des Beaux-arts (Rouen, France) Exposition "Cathédrales. 1789-1914 : un mythe moderne" du 12.04.2014 au 31.08.2014
Vue de l'intérieur de la cathédrale de Chartres de James Roberts Aquarelle Inv 35 285, recto ; LP 170	Musée Wallraf (Cologne, Allemagne) Exposition "Die Kathedrale. Romantik - Impressionismus - Moderne" du 26.09.2014 au 18.01.2015
Napoléon étudiant une carte de l'Europe, un compas à la main de Antoine Moutony Sculpture bronze MM.50.11.1	Lower Saxony State Museum (Hanovre, Allemagne) Exposition "The Hanoverians on Britain's Throne" du 17.05.2014 au 15.10.2014
Napoléon inspirant l'Italie et la faisant renaître à de plus grandes destinées de Camillo Pacetti Sculpture marbre MR 2066	Château de Versailles (Versailles, France) Exposition "Maquettes de la Marine impériale" du 17.06.2014 au 14.09.2014
Broche en forme d'étoile Plaque en or garnie de pierres précieuses F 1516 C	Musée de Saint-Antoine l'Abbaye (Saint-Antoine l'Abbaye, France) Exposition "Gemmes, une brillante histoire" du 06.07.2014 au 05.10.2014
Paire de brûle parfum en forme d'animal mythique Bonze émaillé F 1404 C	Fondation Baur (Genève, France) Exposition "Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing (1644-1911)" du 02.10.2014 au 04.01.2015
Vase tripode ding Jade F 1502 C	Fondation Baur (Genève, France) Exposition "Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing (1644-1911)" du 02.10.2014 au 04.01.2015
Porte-pinceau Jade, bois sculpté + socle en bois sculpté F 1441 C	Fondation Baur (Genève, France) Exposition "Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing (1644-1911)" du 02.10.2014 au 04.01.2015
Écran de table Jade, bois sculpté + socle en bois sculpté F 1478 C	Fondation Baur (Genève, France) Exposition "Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing (1644-1911)" du 02.10.2014 au 04.01.2015
Coupe rectangulaire Jade, bois sculpté + socle en bois sculpté F 1614 C	Fondation Baur (Genève, France) Exposition "Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing (1644-1911)" du 02.10.2014 au 04.01.2015

Coupe Jade, bois sculpté + socle en bois sculpté F 1697 C	Fondation Baur (Genève, France) Exposition "Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing (1644-1911)" du 02.10.2014 au 04.01.2015
Théière "mille fleurs" Porcelaine F 1429 C	Fondation Baur (Genève, France) Exposition "Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing (1644-1911)" du 02.10.2014 au 04.01.2015
Aiguière Or émaillé, corail, pierre semi-précieuses F 1467 C	Fondation Baur (Genève, France) Exposition "Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing (1644-1911)" du 02.10.2014 au 04.01.2015
Cloche Bronze doré F 1363 C	Fondation Baur (Genève, France) Exposition "Chine impériale. Splendeurs de la dynastie Qing (1644-1911)" du 02.10.2014 au 04.01.2015
Commode de Jean-Henri Riesener Marqueterie, bronze ciselé et doré, marbre F 651 C	Château de Versailles (Versailles, France) Exposition "Mobilier 18e, Naissance du Design" du 28.10.2014 au 22.02.2015
Commode de Guillaume Benneman et Jean Hauré Acajou, bronze doré, biscuit de porcelaine et marbre OA 5302	Château de Versailles (Versailles, France) Exposition "Mobilier 18e, Naissance du Design" du 28.10.2014 au 22.02.2015
Corbeille et vase de fleurs de Gérard van Spaendonck Inv 1854 - MR 2596	Museum of Arts of Dallas (Dallas, États-Unis) Exposition "Working amoung flowers" du 26.10.2014 au 01.02.2015
Fleurs dans un vase d'agate sur une table de marbre de Jan Frans van Dael Inv 1197 - MR 3578	Museum of Arts of Dallas (Dallas, États-Unis) Exposition "Working amoung flowers" du 26.10.2014 au 01.02.2015
Nuage de beau temps pour Dardanus Détrempe sur toile F 2009.47.2	Bibliothèque-musée de l'Opéra (Paris, France) Exposition "Rameau et le théâtre" du 15.12.2014 au 08.03.2015
Nuage de mauvais temps pour Dardanus Détrempe sur toile F 2009.47.5	Bibliothèque-musée de l'Opéra (Paris, France) Exposition "Rameau et le théâtre" du 15.12.2014 au 08.03.2015

PRÊTS D'ŒUVRES ACCORDÉS AVANT 2013 POUR DES EXPOSITIONS AYANT DÉBUTÉ EN 2013 ET SE POURSUIVANT EN 2014

ŒUVRE	DESTINATION
École française XVIIIe, Le mariage de Louis XV à Fontainebleau Huile sur toile - Inv F 1993.3	Château royal de Varsovie (Varsovie, Pologne) Exposition "Le Versailles de Marie Leszcynska. L'art à la cour de France" du 19.09.2013 au 06.01.2014
Joseph-Marie Vien, La Marchande d'Amour Huile sur toile - Inv 8424 - Dépôt du Louvre	Musée Fabre (Montpellier, France) Exposition "Le goût Diderot" du 05.10.2013 au 15.01.2014
Marie Guillermine Benoist, Portrait en pied de S.A la duchesse Napoléon Elisa princesse de Piombino Huile sur toile - MV 6459 - Dépôt château de Versailles	Musée Marmottan (Paris, France) Exposition "Les sœurs de Napoléon" du 03.10.2013 au 02.02.2014
Elisa Bonaparte, Tête de femme Dessin - MM 40.47.6046 - Dépôt Malmaison	Musée Marmottan (Paris, France) Exposition "Les sœurs de Napoléon" du 03.10.2013 au 02.02.2014
François-Joseph Kinson, Portrait d'Elisa Baciocchi Huile sur toile - N 29	Musée Marmottan (Paris, France) Exposition "Les sœurs de Napoléon" du 03.10.2013 au 02.02.2014
Almanach impérial pour l'an XIII Ouvrage - F 2011.10.2	Musée Marmottan (Paris, France) Exposition "Les sœurs de Napoléon" du 03.10.2013 au 02.02.2014
Livrets de spectacle reliés ensemble Ouvrage - F 2008.13	Musée Marmottan (Paris, France) Exposition "Les sœurs de Napoléon" du 03.10.2013 au 02.02.2014
Jean-Baptiste Oudry, Lise et trois faisans Huile sur toile - Inv 7025	Villa Vauban - Musée d'art de la ville de Luxembourg (Luxembourg) Exposition " Les animaux dans l'art" du 05.10.2013 au 06.01.2014
Commode de la chambre des petits appartements de l'Impératrice Mobilier - Inv F 4065	Château de Malmaison (Reuil-Malmaison, France) Exposition "La maison du 18 Brumaire" du 15.10.2013 au 06.01.2014
Paire de chenêts à tête de sphinx OA - Inv F 6595	Château de Malmaison (Reuil-Malmaison, France) Exposition "La maison du 18 Brumaire" du 15.10.2013 au 06.01.2014
Francesco Albani dit L'Albane, Apollon et Mercure ou l'Allégorie de l'Air Huile sur cuivre - Inv. 13 - Dépôt Louvre	Château de Versailles (Versailles, France) Exposition "André Le Nôtre 1613 - 2013" du 22.10.2013 au- 24.02.2014
Francesco Albani dit L'Albane, Cybèle et les Saisons ou l'Allégorie de la Terre Huile sur cuivre - Inv. 14 - Dépôt Louvre	Château de Versailles (Versailles, France) Exposition "André Le Nôtre 1613 - 2013" du 22.10.2013 au- 24.02.2014
Francesco Albani dit L'Albane, Neptune et Amphitrite ou l'Allégorie du Monde marin Huile sur cuivre - F 2009.1 - Dépôt Louvre	Château de Versailles (Versailles, France) Exposition "André Le Nôtre 1613 - 2013" du 22.10.2013 au- 24.02.2014
Gravue de Inselin, Plan d'ensemble de Fontainebleau Estampe - F 2502 C	Château de Versailles (Versailles, France) Exposition "André Le Nôtre 1613 - 2013" du 22.10.2013 au- 24.02.2014
Antonio Canova, Buste de Pauline Sculpture - N 3107 - H 62,5 x 28 x 28	Château de Versailles (Versailles, France) Exposition "André Le Nôtre 1613 - 2013" du 22.10.2013 au- 24.02.2014

OFFRE TARIFAIRE
LE DROIT D'ENTRÉE ET LES VISITES

GRILLE TARIFAIRE APPROUVÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 DÉCEMBRE 2014

TARIFS INDIVIDUELS	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT
Droit d'entrée Accès aux Grands Appartements et au musée Napoléon Ier	11 €	9 €
Circuit court (en cas de fermeture de plusieurs espaces – appartement du Pape, salle des Gardes, salle de Bal, chapelle Saint-Saturnin, exposition temporaire - et une heure avant la fermeture du château)	5,50 €	4,50 €
Visite guidée (pour individuels) En complément du droit d'entrée		
Visite de ½ heure à 1 heure	5 €	3 €
Visite de 1 heure 30	7 €	5 €
Pour les personnes bénéficiant de la gratuité d'entrée au château, seul le tarif de la visite guidée est dû		
Forfait visite		
Visite de ½ heure à 1 heure + droit d'entrée	14 €	12 €
Visite de 1 heure 30 + droit d'entrée	16 €	14 €
Forfait familles valable pour 2 adultes et 2 enfants (de 12 à moins de 18 ans)		
Avec visite de ½ heure à 1 heure	34 €	-
Avec visite de 1 heure 30	42 €	-
Pour toute visite supplémentaire dans la journée, seul le tarif de la visite est dû		
Autres activités (hors visites guidées pour individuels) Les visiteurs souhaitant également visiter le château en visite libre bénéficient du tarif réduit du droit d'entrée	7 €	-
Pour tout atelier supplémentaire dans la journée, seul le tarif de l'offre culturelle est dû		
Visites nocturnes Tarif réduit pour les visiteurs de moins de 26 ans, gratuit pour les visiteurs de moins de 6 ans	12,50 €	11 €
STAGES thématiques (journée) Le stage donne droit à l'accès au château	35 €	20 €
STAGES thématiques VIP (soirée, après la fermeture du château)	50 €	25 €

TARIFS POUR LES GROUPES	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT
Droit de parole Exonération : enseignants avec leur groupe, encadrants des groupes du champ social, encadrants des groupes de personnes en situation de handicap	30 €	Gratuité Du 1er novembre à fin février
Entrée du château par visiteur pour les groupes d'au moins 20 visiteurs	9 €	
Visite commentée Ce tarif s'applique en plus du droit d'entrée au château pour un groupe de 29 personnes maximum. Durée : 1h30	190 €	160 €
Durée : 2h	260 €	215 €
Visite commentée, publics spécifiques Durée : 1h	65 €	
Durée : 1h30	90 €	
Visite commentée, public scolaire	65 €	
Visite-atelier, public scolaire	90 € ou 100 € ou 110 € (en fonction de la visite-atelier choisie)	
Une journée au château (journées d'intégration, public scolaire)	90 €	
Portes du temps (journée)	50 €	

VISIOGUIDES / TABLETTES	TARIF UNITAIRE
Location d'un visioguide Un visioguide enfant (moins de 18 ans) est proposé gratuitement pour toute location d'un visioguide adulte	3 €
Tarif réduit pour les visiteurs achetant leur billet d'entrée 1h avant la fermeture	2 €
Location d'une tablette pour le Serious Game	3 €
Tarif réduit pour les visiteurs achetant leur billet d'entrée 1h avant la fermeture	1,50 €

FIDÉLISATION
Offre de la troisième thématique pour deux thématiques achetées (par module de programmation) sur les formats suivants : ■ les cycles de visites approfondies ; ■ les dimanches en famille ; ■ les stages de dessin.

EXONÉRATIONS ET TARIF RÉDUIT DU DROIT D'ENTRÉE AU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Les catégories de personnes suivantes accèdent gratuitement au circuit des Grands Appartements sur justification de titres :

- moins de 18 ans,
- jeunes de 18 ans à moins de 26 ans, résidents de longue durée dans les pays de l'Union européenne, quelle que soit leur nationalité,
- handicapés et mutilés de guerre (et leur accompagnateur)
- demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique, de l'allocation parent isolé du minimum vieillesse,
- détenteurs du Pass Education,
- étudiants des universités et écoles d'art, École du Louvre, Institut National du Patrimoine, École nationale des Chartes,
- personnels scientifiques des musées publics, personnels du ministère de la Culture, personnels de l'INHA,
- enseignants en histoire de l'art, arts plastiques, architecture et archéologie
- journalistes titulaires de la carte de presse,
- conférenciers et guides-interprètes,
- membres de l'ICOM et l'ICOMOS,
- chauffeurs de car accompagnant les groupes,
- accompagnateurs des groupes scolaires (dans la limite d'un pour sept élèves),
- membres de la Société des amis du château de Fontainebleau (ACF),
- détenteurs de la carte Balad'Pass 77 émise par Seine-et-Marne Tourisme, accompagné d'un adulte payant plein tarif,
- détenteurs de la carte "Découvertes en liberté", carte professionnelle éditée par le Comité régional du Tourisme Île-de-France,
- personnels des Offices de tourisme et syndicats d'initiative, des Comités départementaux du tourisme, des Comités régionaux du tourisme et Atout France,
- responsables de groupes touristiques les accompagnant sur site et détenant une carte professionnelle (agence de voyages, tour-operators, autocaristes) à raison d'1 responsable par groupe de 30 personnes ;
- accompagnateurs des groupes relevant du champ social, à raison d'un accompagnateur pour 10 personnes, validés par le correspondant champ social du service des publics de l'établissement.

Le tarif réduit d'accès au circuit des Grands Appartements est applicable aux catégories de personnes suivantes sur justification de titres :

- familles nombreuses,
- non résidents de longue durée dans les pays de l'Union européenne et non ressortissants européens de 18 à 25 ans
- visiteurs acquittant le droit d'entrée avec des chèques vacances, individuels ou en groupe,
- carte privilège RMN,
- visiteurs acquittant le droit d'entrée et une visite commentée,
- détenteurs d'un billet de train Paris-Visite,
- détenteurs d'un billet France-Montgolfières, vol au départ du château de Fontainebleau,
- détenteurs du Pass "Les Paris Plus",
- détenteurs du billet d'entrée d'un des sites partenaires de Visitez Malin,
- membres des Sociétés d'Amis reconnus par la RMN,
- les agents du ministère de l'Intérieur, leur famille et les agents à la retraite,
- les groupes détenteurs du billet commun Fontainebleau/Vaux-le-Vicomte.

EXONÉRATIONS ET TARIF RÉDUIT DE L'OFFRE CULTURELLE DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Les catégories de personnes suivantes accèdent gratuitement aux visites guidées pour individuels sur justification de titres :

- moins de 12 ans, hors activité dédiée (spectacles, ateliers,…)

Les catégories de personnes suivantes accèdent gratuitement aux activités dédiées au jeune public individuel sur justification de titres.

- moins de 3,7 ou 12 ans selon le type d'activité

Les catégories de personnes suivantes bénéficient du tarif réduit de l'offre culturelle sur justification de titres (visite guidée pour individuels et autres activités) :

- jeunes de 12 à moins de 18 ans hors offre dédiée (spectacles, ateliers,…)
- handicapés et mutilés de guerre (et leur accompagnateur),
- demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique, de l'allocation parent isolé, du minimum vieillesse,
- détenteurs du Pass Éducation,
- personnels scientifiques des musées publics, personnels du ministère de la Culture, personnels de l'INHA,
- journalistes titulaires de la carte de presse,
- conférenciers et guides-interprètes,
- membres de l'ICOM et l'ICOMOS,
- chauffeurs de car accompagnant les groupes,
- membres de la Société des amis du château de Fontainebleau (ACF).

Le tarif réduit d'accès à l'offre culturelle est applicable aux groupes composés de personnes appartenant aux catégories suivantes sur justification de titres :

- étudiants,
- enseignants en activité.

Forfait visite

Le forfait visite est un forfait individuel permettant au visiteur d'accéder au circuit ouvert en visite libre en bénéficiant du tarif réduit du droit d'entrée et de suivre une visite guidée pour individuel. Pour cette dernière le tarif applicable dépend de la durée de visite. En cas d'achat d'une seconde visite guidée pour individuel, seul le tarif de la visite guidée est dû.

OFFRE TARIFAIRE
LA LOCATION DES ESPACES

GRILLE TARIFAIRE APPROUVÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 DÉCEMBRE 2014

LOCATION D'ESPACES ET VISITES-PRIVILÈGE

Les salles sont mises à disposition vides et sans aménagement.

LES ESPACES INTÉRIEURS

MISE À DISPOSITION D'ESPACES INTÉRIEURS	COÛT HT	NB MAXIMUM DE PERSONNES ADMISES ASSISES	NB MAXIMUM DE PERSONNES ADMISES DEBOUT
Théâtre Impérial	25 000 €	80	-
Galerie des Cerfs	10 000 €	250	350
Salles Saint-Louis	6 000 €	-	50
Chapelle de la Trinité	6 000 €	150 / concert	-
Salle des Colonnes	5 000 €	150 / repas 200 / spectacle	200
Galerie des Fastes	4 000 €	-	50
Salon des Fleurs	3 000 €	19	49
Salon de thé, hors période d'exploitation	2 000 €		
Vestibule du portique Serlio	1 500 €	40	100
Vestibule bas de l'escalier en fer à cheval	1 500 €	-	100
Vestibule du salon des Fleurs	1 500 €		
Salles pédagogiques (hors utilisation par le service des publics)	1 000 €		
Rallye, dans le château	150 € HT		
Salle de réunion, pavillon des Vitriers, 1er étage	500 € HT	Env. 20 pers	
Galerie François Ier	Espace louable (tarifs négociés)		
Terrasse de la Galerie François Ier	Espace louable (tarifs négociés)		
Salle de Bal	Espace louable (tarifs négociés)		
Corridor de la salle des Colonnes	1 000 € (tarif conservé) précision : tarif appliqué uniquement si le corridor est loué sans la salle des Colonnes	-	100
Mise à disposition des espaces publics du château pour des manifestations privées, en dehors des heures d'ouverture au public	Prix minimum : 150 000 € HT		

LES ESPACES EXTÉRIEURS

ESPACES EXTÉRIEURS	COÛT HT
Jardins et cours (l'unité)	4 000 € l'unité
Parc et Canal	2 000 €
Rallye pédestre dans le domaine	150 €
Nouvelle dénomination : **Activités sportives ou associatives dans le domaine**	
Parvis devant la grille d'Honneur	1 000 €
Étang des Carpes (hors horaires et période d'exploitation)	2 500 €

LES VISITES-PRIVILÈGE

VISITES-PRIVILÈGE (PRIX HT HORS GUIDES ET AGENTS)	NB MAXIMUM DE PERSONNES ADMISES
700 €	10
1 000 €	30
1 500 €	60
2 000 €	100
2 500 €	au-delà

Ces tarifs s'entendent hors frais de personnels de l'Établissement public du château de Fontainebleau et ne tiennent pas compte des divers frais payés par le contractant à ses prestataires extérieurs (traiteur, éclairage, sonorisation…).

Un abattement de 50 % sur le tarif applicable est consenti pour les périodes de montage et de démontage, survenant un jour autre que le jour de la manifestation.

La mise à disposition d'une salle à une administration de tutelle de l'Établissement public du château de Fontainebleau se fait à tire gracieux sur décision du président, seuls les frais de dossier - d'un montant de 150 € HT - et les frais de personnel de l'Établissement (sécurité lors de la manifestation) étant à la charge du demandeur.

Nota : les dépenses annexes ci-après viennent s'ajouter au montant de la location et sont facturées après réalisation des prestations. Les coûts d'électrification font l'objet d'une facturation directe du prestataire de service :

La mise a disposition des salles induit automatiquement la présence d'un ou plusieurs agents du château selon le type de manifestation pour guider les invités ou assurer la sécurité des espaces :

- coût horaire d'un agent avant minuit : 22 € HT / heure ;
- coût horaire d'un agent après minuit (0h-7h) : 33,60 € HT / heure.

Électrification des salles :
Pour tout équipement complémentaire (lumière, son, matériel du traiteur…) en sus de l'existant, la présence d'un agent de maintenance de l'entreprise chargée de l'entretien électrique du Château de Fontainebleau est obligatoire lors du montage et du déroulement de la manifestation (coût horaire : 45 € / heure HT de 8h à 20h, 90 € / heure HT de 20h à 8h).

TOURNAGES

Tarifs HT tenant compte de l'éloignement de Fontainebleau (plus de 50 km de Paris) qui impose aux sociétés de production de prévoir une nuit d'hôtel, un dîner et une indemnité pour chaque technicien.

LES INTÉRIEURS COMMUNS ET LES EXTÉRIEURS

TARIFS "INTÉRIEURS COMMUNS ET EXTÉRIEURS"		TARIF PAR JOURNÉE DE TOURNAGE EFFECTIF (HT)
Cinéma et télévision	Long-métrage	3 000 €
	Court et Moyen métrage	300 €
Documentaire		300 €
Publicité		4 000 €
Clip		2 000 €

LES INTÉRIEURS HISTORIQUES

TARIFS "INTÉRIEURS HISTORIQUES"		TARIF PAR JOURNÉE DE TOURNAGE EFFECTIF (HT)
Cinéma et télévision	Long-métrage	4 000 €
	Court et Moyen métrage	400 €
Documentaire		400 €
Publicité		5 000 €
Clip		2 500 €

APPLICATION DES TARIFS ET DURÉE D'OCCUPATION

Les présents tarifs sont fixes et non négociables.
Aucune redevance ne sera facturée en cas d'occupation ponctuelle d'un lieu, en l'absence de toute activité de production, notamment la nuit, mais également en journée, sauf si cette occupation gêne la circulation du public.
Un abattement de 50 % sur le tarif applicable est consenti pour les périodes de montage et de démontage.
Majoration, espaces emblématiques du château : un tournage dans la galerie François Ier, la salle de Bal ou la chapelle de la Trinité majore de 50 % le tarif journalier, le jour où ces espaces sont utilisés, hors tournages documentaires et courts & moyens métrages.
Certaines salles ouvertes à la visite pourront être fermées lors des tournages ayant lieu les jours d'ouverture du musée. Cette fermeture est soumise à l'autorisation du Président de l'Établissement public du château de Fontainebleau ou de son représentant.
Le tarif de référence sera majoré de 50 % en cas de fermeture totale ou partielle du monument, et/ou de mise à disposition d'un mobilier non déjà présent dans la pièce, propriété du monument.

Le démeublement n'est pas majoré (démeublement par une société spécialisée, aux frais de la société de production).

En cas de tournage le même jour dans des espaces "intérieurs historiques" et "intérieurs communs et extérieurs", le tarif de tournage "intérieurs historiques" sera appliqué.

PRÉCISIONS

Les coût s'entendent hors frais de personnel de l'Établissement public du château de Fontainebleau.
Liste des espaces pouvant être utilisés pour des tournages (hors documentaires qui peuvent être tournés dans tous les espaces du château, en accord avec la conservation).

Espaces extérieurs :
Cour d'Honneur, cour de la Fontaine + galerie des Fleurs, cour Ovale, cour des Offices, jardin de Diane, jardin anglais, Grand Parterre, Porte Dorée, allée de Maintenon, Vieux Gouvernement, cour de la République, parc et canal, grotte des Pins, cour des Princes.

Espaces intérieurs :
Aile Louis XV rez-de-chaussée (galerie desservant les espaces des caisses, vestiaire…), Escalier Louis XV, Escalier de stuc, Antichambre de la galerie des Fastes, Galerie des Fastes, Galerie des Assiettes, Passage entre la galerie des Assiettes et le vestibule haut de la chapelle de la Trinité, Vestibule haut de la chapelle de la Trinité, Chapelle de la Trinité, Galerie François Ier, Salle de la Belle-Cheminée, Salle de Bal, Salle des Colonnes, Chapelle Saint-Saturnin haute, Escalier François Ier, Escalier du roi / chambre de la duchesse d'Étampes, Galerie de Diane (petite équipe : maximum 5/6 personnes), Galerie de Peintures, Antichambre / appartement intérieur de Napoléon, Loggia de Madame de Maintenon (appartement de Madame de Maintenon), Antichambre du col de Cygne / Petits Appartements, Galerie des Cerfs, Salon des Fleurs, Vestibule du salon des Fleurs, Escalier de la Minerve, Escalier en bois, derrière la Minerve, Vestibule du Portique Serlio, Escalier de la Reine, Appartement des Chasses, 1er étage : 5 pièces situées au fond de l'appartement des Chasses, Escalier Louis-Philippe (petite équipe : maximum 5/6 personnes), Vestibule Saint-Louis, Escalier du Tibre, Le Gros Pavillon, Escalier Louis XIV (sortie), Salon Victoria, Appartement pédagogique / appartement de courtisan, Fumoir Napoléon III, Cabinet de travail de Napoléon III, Salon de thé (Orangerie), Combles et salles non "historiques" (notamment la grande salle au-dessus de la salle de la Belle-Cheminée) et étages supérieurs, 2ème étage de la cour des Princes, anciens bureaux de l'OTAN.
Pour les espaces non listés, une demande sera formulée auprès de la conservation, pour accord.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'APPLICATION DES TARIFS DE TOURNAGE RESTENT IDENTIQUES

DÉFINITIONS

Cinéma	Entrent dans la catégorie "cinéma", tous les films, entendus comme œuvres produites à l'aide d'un moyen technique et ayant pour résultat un effet cinématographique, et destinés à une première diffusion en salles de projection. Constituent : ■ un **long métrage,** un film de 75 minutes au moins, ■ un **moyen métrage,** un film d'une durée de 31 à 74 minutes, ■ un **court métrage,** un film d'une durée de 30 minutes ou moins.
Télévision (fiction télévisée ou émission de flux)	Constitue une "fiction", toute œuvre d'images animées produite pour la télévision (série ou unitaire) ce qui inclut le **docu-fiction.**
	Constitue une "émission de flux", toute émission de plateau, de téléréalité ou de divertissement. Entrent dans cette catégorie le "docu-fiction" (au contraire du documentaire, entendu comme toute production audiovisuelle qui informe et propose une analyse d'un sujet), toute production de "télé réalité", ainsi que les "séries télévisées".
Documentaire	Constitue un "documentaire", toute œuvre de moyen ou long métrage, produit pour la télévision, le cinéma, ou uniquement en vue de la revente sur un support quel qu'il soit (DVD, cassettes vidéos), **qui informe et propose une analyse d'un sujet.** Le reportage porte sur le même objet, est d'un format très court et destiné à une diffusion exclusivement télévisuelle.
Publicité	Constitue une "publicité", toute séquence filmée, quel que soit le support, la durée, ou le moyen de diffusion, **destinée à faire connaître un produit,** ou un ensemble de produits, et/ou à inciter un public, quel qu'il soit, à en faire l'acquisition.
Clip	Constitue un "clip", un film vidéo bref, **destiné à illustrer** une œuvre musicale, cinématographique ou **à promouvoir** une personne (artiste, compositeur, auteur…).

CONTENU DE LA REDEVANCE

La redevance comprend :
- la mise à disposition de tous lieux dans le monument nécessaires à la réalisation de l'œuvre, y compris ceux à usage technique ou logistique (préparation, stationnement, stockage etc.) ;
- les frais liés à la gestion administrative du dossier.

Nb : les frais liés à la rémunération des agents assurant la surveillance ne sont pas inclus dans la redevance (frais supplémentaires). Il en est de même des frais d'électricien.

PHOTOGRAPHIES

PHOTOGRAPHIES À BUT NON LUCRATIF

Il s'agit de photographies prises à des fins culturelles, pédagogiques, artistiques, y compris les éditeurs d'art.

	TARIF APPLICABLE HT (MUSÉE ET/OU DOMAINE) ET APPLICATION DU TARIF	
PRISES DE VUES	**GRILLE TARIFAIRE À COMPTER DU 6 JANVIER 2012**	
1 à 19 photos	500 €	Forfait pour l'ensemble des photos
20 à 49 photos	1 000 €	Forfait pour l'ensemble des photos
50 à 99 photos	2 500 €	Forfait pour l'ensemble des photos
Au-delà de 100 photos	4 000 €	Forfait pour l'ensemble des photos

PHOTOGRAPHIES À BUT LUCRATIF / À DES FINS COMMERCIALES

Il s'agit de **photographies publicitaires.**
Ces tarifs comprennent le droit d'utiliser la photographie pour une durée de 3 ans, à compter de l'autorisation, sauf convention spécifique.
Toute prise de vue avec usage de flashes, lampes à incandescence, pied ou support nécessite une autorisation individuelle du chef d'Établissement ou de son représentant.

	OBJECTIF (UTILISATION) DE LA PRISE DE VUE ET TARIF HT	
DÉFINITION		
Sans aménagement particulier	Prises de vues mode	4 000 € / jour
Avec aménagement particulier (déplacement d'œuvres, présence d'un conservateur, etc)	Prises de vues mode	8 000 € / jour
Avec ou sans aménagement particulier	Diffusion à des fins publicitaires	Au prorata du budget de la campagne publicitaire. Tarif minimal : 5 000€ /jour

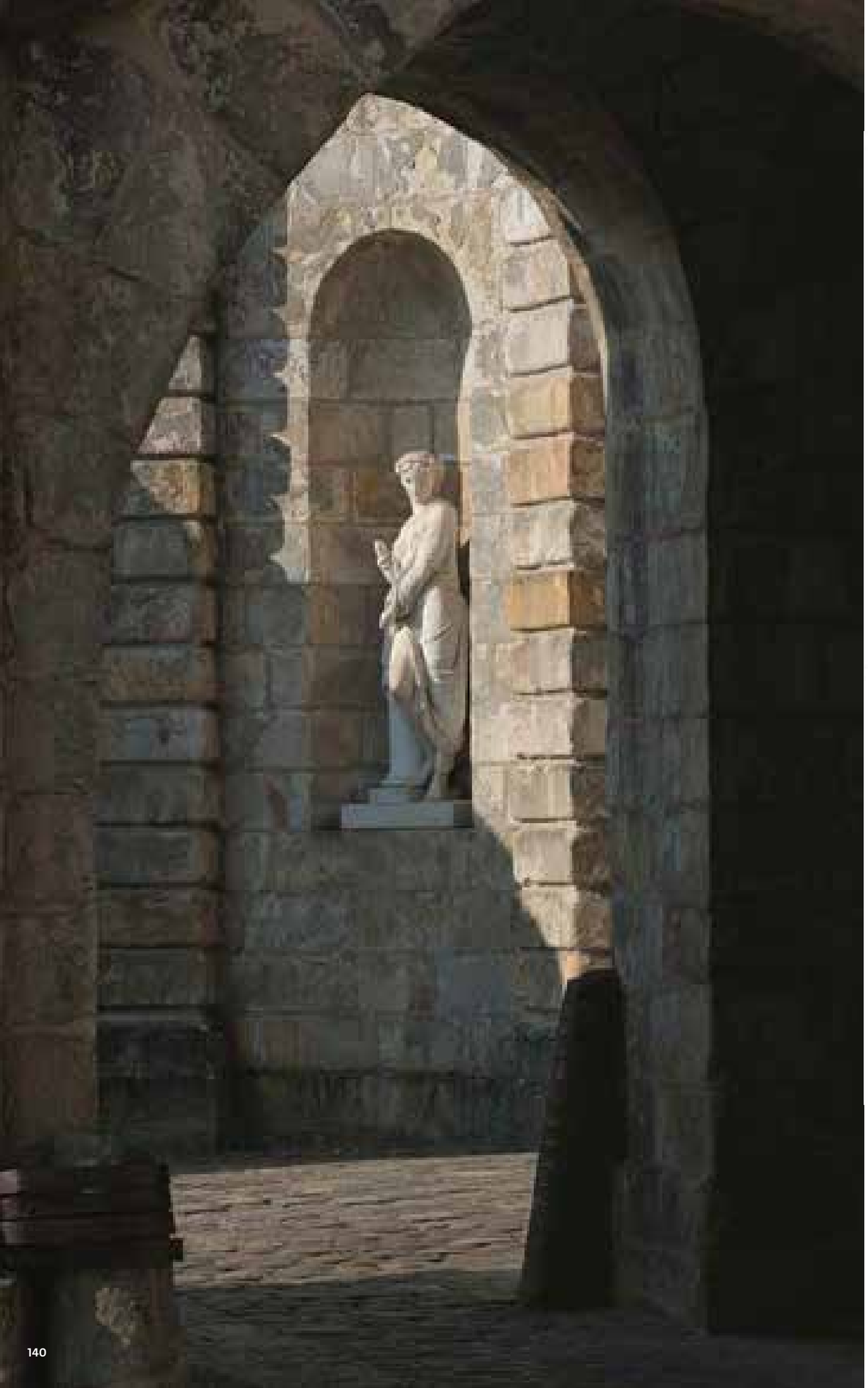

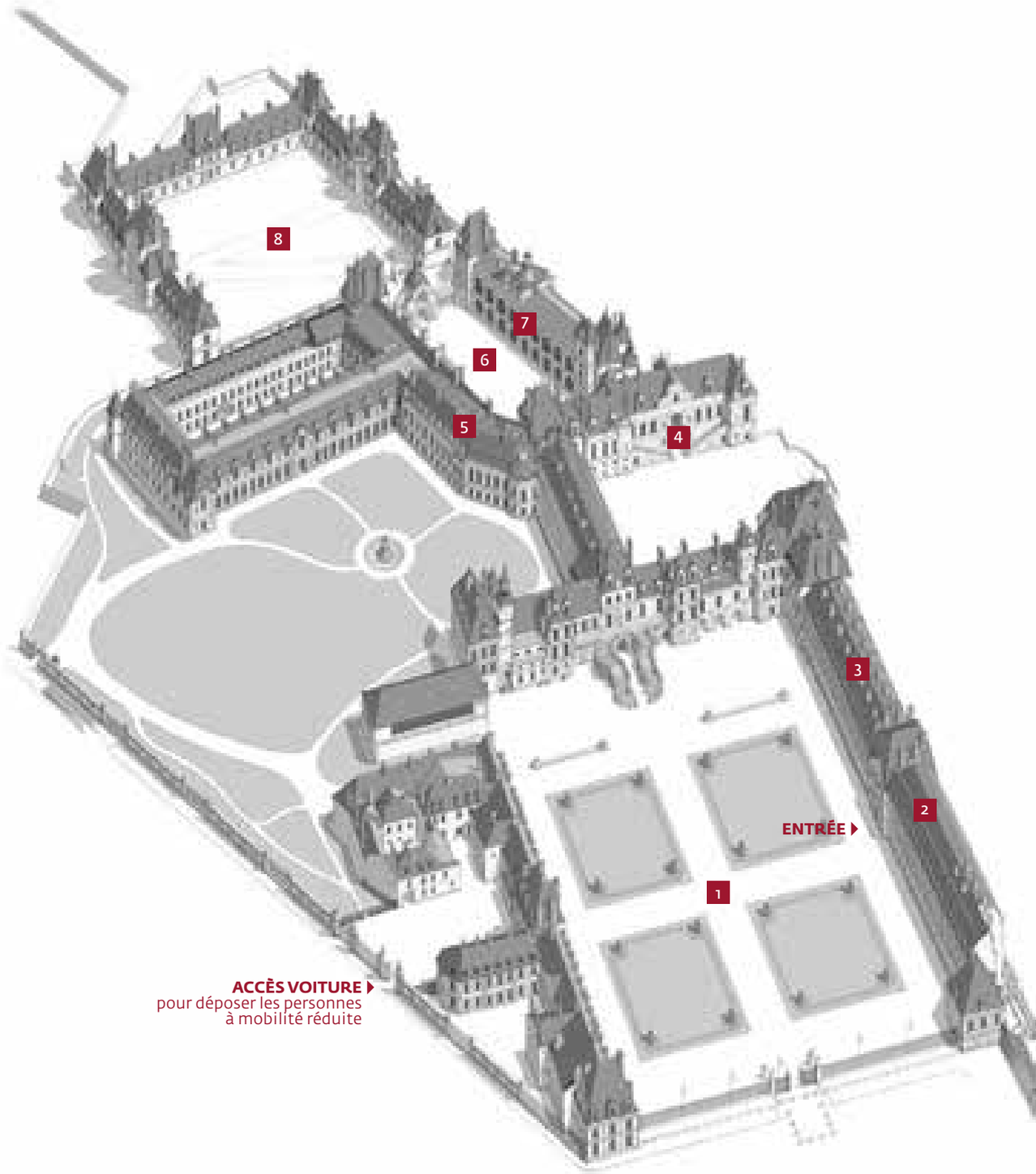

PLAN

1 Cour d'Honneur
2 Théâtre Impérial
3 Musée Napoléon 1er
4 Salle de la Belle Cheminée
5 Boudoir Turc
6 Cour Ovale
7 Salle de Bal
8 Quartier Henri IV

CRÉDITS PHOTO

Une	Gilles Coulon/Tendance Floue/OPPIC
P. 4	Sophie Lloyd
P. 6	Sophie Lloyd
P.8-9	Thibaut Chapotot
P. 12	Thibaut Chapotot
P. 14	Thibaut Chapotot
P. 15	château de Fontainebleau
P. 17	Jean-François Guggenheim
P. 20	château de Fontainebleau
P. 21	château de Fontainebleau
P. 22	Thibaut Chapotot
P. 23	Jean-François Guggenheim
P. 24	Jean-François Guggenheim
P. 25	Thibaut Chapotot
P. 26	château de Fontainebleau
P. 27-A	Des Signes
P. 27- B	Thibaut Chapotot
P. 28-A	Des Signes
P. 28- B	château de Fontainebleau
P. 29-A	Thibaut Chapotot
P. 29-B	château de Fontainebleau
P. 30-31	Thibaut Chapotot
P. 32	château de Fontainebleau
P. 33-A	Des Signes
P. 33-B	Thibaut Chapotot
P. 34	Thibaut Chapotot
P. 35	Thibaut Chapotot
P. 36-A	Porté par le vent
P. 36-B	Christophe Finocchi
P. 37	château de Fontainebleau
P. 39-40	Béatrice Lécuyer-Bibal
P. 41	Béatrice Lécuyer-Bibal
P. 43-A	château de Fontainebleau
P. 43-B	Gilles Coulon/Tendance Floue/OPPIC
P. 44-A	Giovanni Ricci Novara-ed.FMR
P. 44-B	RMN-GP / Adrien Didierjean
P. 44-C	château de Fontainebleau
P. 45	château de Fontainebleau
P. 46	château de Fontainebleau
P. 47	château de Fontainebleau
P. 48	château de Fontainebleau
P. 49	château de Fontainebleau
P. 50	château de Fontainebleau
P. 51	château de Fontainebleau
P. 52-53	Jean Walter
P. 54	Gilles Coulon/Tendance Floue/OPPIC
P. 55	Gilles Coulon/Tendance Floue/OPPIC
P. 56-A	Sophie Lloyd
P. 56-B/C	Béatrice Lécuyer-Bibal
P. 57	château de Fontainebleau
P. 58	château de Fontainebleau
P. 59	château de Fontainebleau
P. 60	château de Fontainebleau
P. 61	château de Fontainebleau
P. 62	château de Fontainebleau
P. 63	château de Fontainebleau
P. 64	château de Fontainebleau
P. 65	château de Fontainebleau
P. 66	château de Fontainebleau
P. 67	château de Fontainebleau
P. 68	Jean Walter
P. 69	château de Fontainebleau
P. 70	château de Fontainebleau
P. 71	château de Fontainebleau
P. 72	château de Fontainebleau
P. 73	château de Fontainebleau
P. 74	Béatrice Lécuyer-Bibal
P. 76	Béatrice Lécuyer-Bibal
P. 80	Sophie Lloyd
P. 81	château de Fontainebleau
P. 82	Sophie Lloyd
P. 83	château de Fontainebleau
P. 84-85	RMN
P. 89	château de Fontainebleau
P. 90-A	Thibaut Chapotot
P. 90-B	MCC / Didier Plowy
P. 91	château de Fontainebleau
P. 94	Béatrice Lécuyer-Bibal
P. 95-A	MCC / Didier Plowy
P. 95-B	Manuel Cohen
P. 96	château de Fontainebleau
P. 97	château de Fontainebleau
P. 98	château de Fontainebleau
P. 99	Thibaut Chapotot
P. 100	Frédéric Perrot
P. 101-A	château de Fontainebleau
P. 101-B	Thibaut Chapotot
P. 102	château de Fontainebleau
P. 103	château de Fontainebleau
P. 104	château de Fontainebleau
P. 105-A	Thibaut Chapotot
P. 105- B	Frédéric Perrot
P. 105-C	château de Fontainebleau
P. 106-107	Béatrice Lécuyer-Bibal
P. 109-A	Sophie Lloyd
P. 109-B/C	château de Fontainebleau
P. 110	château de Fontainebleau
P. 113	Béatrice Lécuyer-Bibal
P. 116	Sophie Lloyd
P. 117	Sophie Lloyd
P. 118-119	Béatrice Lécuyer-Bibal
P. 121	Sophie Lloyd
P. 140	Béatrice Lécuyer-Bibal

Direction éditoriale : service de la communication du château de Fontainebleau
Coordination : Isabelle Martija-Ochoa
Réalisation : Agence Zebra
Juillet 2015

Renseignements et informations
tél. 01 60 71 50 60
www.chateaudefontainebleau.fr